



**ADDITIONAL ACTIVITY APPROVED UNDER DECISION
10(XXXII):
PROMOTION OF SUSTAINABLE FOREST MANAGEMENT
IN THE CONGO BASIN**

**Study on Further Processing of Tropical Timber in Africa
and Development of Regional Project proposal for
Promotion of Further Tropical Timber Processing in Central
Africa**

RAPPORT FINAL
*Etude des synergies entre le plan d'action de l'OAB pour la
Promotion de la transformation plus poussée des bois en Afrique et
le plan de convergence sous-régional de la COMIFAC*

&

PROPOSITION DE PROJET
*Contribution au développement de la transformation plus poussée
du bois dans cinq pays producteurs du Bassin du Congo*

Préparé pour l'OIBT
par
Jean GERARD et Patrick LANGBOUR
CIRAD
Septembre 2006



SOMMAIRE

1 - CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE ET OBJECTIFS	3
2 - PLAN DE TRAVAIL ADOPTE ET COMMENTAIRES	3
3 - LE PLAN D'ACTION DE L'OAB : PRESENTATION, ANALYSE ET IDENTIFICATION DES ACTIONS STRATEGIQUES	5
31 - Objectifs du plan d'action	5
32 - Méthodologie employée	5
33 - Identifications d'actions stratégiques et faisabilité de leur mise en œuvre	6
4 - LE PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC : ANALYSE DES VOLETS RELATIFS A LA TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DES BOIS ET DES POINTS COMMUNS AVEC LE PLAN D'ACTION DE L'OAB	8
5 - STRUCTURATION DE LA PROPOSITION DE PROJET ET METHODOLOGIE ADOPTEE :	
1^{ERE} EBAUCHE PROPOSEE	11
51 - Contexte général de la proposition de projet.....	10
52 - Objectif général	13
53 - Objectifs spécifiques	14
54 - Structuration de la proposition.....	14
6 – PROPOSITION FINALE DU PROJET CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DU BOIS DANS CINQ PAYS PRODUCTEURS DU BASSIN DU CONGO	21
Annexe 1 : Termes de références de l'étude	
Annexe 2 : Principaux documents utilisés	
Annexe 3 : Agenda de l'atelier	
Annexe 4 : Liste des participants à l'Atelier de Libreville (9-10 octobre 2006)	
Annexe 5 : Les présentations proposées à l'Atelier Régional	
Annexe 6 : Compte-rendu de l'Atelier Régional	
Annexe 7 : Présentation à la 41 ^{eme} session de l'ITTC (6-11 novembre 2006, Yokohama)	





récemment par des membres de l'équipe Bois du CIRAD (notamment JM Roda, cf. bibliographie).

L'objectif des interventions sur le terrain au Cameroun, au Congo et au Gabon a été de collecter directement des informations auprès d'acteurs et parties prenantes de la filière-bois, notamment de la seconde transformation : opérateurs privés (artisans, PMI-PME, industrie), consultants, acteurs de la R&D, administration.

Les informations collectées lors de ces entrevues ont été recoupées avec celles disponibles dans les rapports d'étude et de projets analysés durant les phases 2-3-4. Certains documents issus de la littérature grise ont pu être aussi récupérés directement auprès des acteurs concernés.

Phase 6 - A partir des données et informations collectées durant les phases précédentes (origine documentaire ou issues du terrain), développement d'un projet de propositions pour la promotion des produits plus élaborés pour les membres de la COMIFAC /OIBT.

Voir chapitre 5.

Phase 7 - Préparation d'un Atelier Régional pour la présentation des résultats obtenus durant les phases précédentes. Envoi du *draft* de projet aux participants pressentis. Collecte des premières suggestions et premiers commentaires.

Phase 8 - Organisation de l'Atelier Régional

L'Atelier régional pour la validation de la proposition de projet OIBT s'est tenu les 9 et 10 octobre 2006 à Libreville dans les locaux de l'OAB. Il a été co-organisé par l'OIBT (M. J.C. Nguingiri), l'OAB et le CIRAD.

L'Agenda de cet Atelier et la liste des 26 participants des 5 pays d'Afrique centrale concernés par le projet sont donnés en Annexe 3 et en Annexe 4.

Après la cérémonie inaugurale, les deux consultants du Cirad, Patrick Langbour et Jean Gérard ont successivement présenté les tenants et les aboutissants du projet.

Quatre présentations ont été ainsi proposées :

- 1) Introduction de l'étude et Plan de convergence de la COMIFAC.**
- 2) Plan d'action de l'OAB et points communs entre les deux plans.**
- 3) Objectifs et justifications du projet.**
- 4) Première ébauche du projet, produits et activités.**

Ces 4 présentations sont données en annexe 5.

Le compte-rendu de l'Atelier rédigé par le rapporteur (M. Lambert Imbalo, expert Congo) désigné par le Président de l'Atelier (M. Alphonse Owele, expert du Gabon) est donné en annexe 6.

Phase 9 - A partir des résultats des travaux de l'Atelier Régional, rédaction du rapport final et de la proposition finale de projet.

Phase 10 - Présentation du rapport à l'ITTC (**41^{ème} session, 6-11 novembre 2006, Yokohama**)

Le rapport et les grandes lignes du projet ont été présentés en réunion plénière le 9 novembre.

La présentation proposée est donnée en annexe 7.

Les échanges multiples avec de nombreux participants à l'ITTC ont permis d'enrichir la proposition de projet et d'infléchir certaines orientations.

Phase 11 - Rédaction d'un article illustré présentant les points-clefs de l'étude pour une publication dans la revue *Tropical Forest Update*.



Note

La notion de *transformation plus poussée des bois* est assimilée à la seconde et la troisième transformation* mais dépend du contexte de développement de la filière-bois dans un pays ou une région donnée et des modes de transformation en vigueur : le sciage de reprise permettant de transformer des plateaux en avivés, l'opération de séchage, le délignage et le dédoubleage de plateaux ou d'avivés constituent-ils autant d'opérations de transformation plus poussée ? Cette question devra être débattue lors de l'Atelier de Libreville afin d'en arrêter une définition précise.

* : dans la suite du texte, on englobera sous l'expression « deuxième transformation » l'ensemble des opérations de transformation plus poussée qui permettent d'aboutir à l'élaboration d'un produit fini ; les notions de 3^{ème}, voire 4^{ème} ou 5^{ème} transformation sont parfois utilisées mais peuvent très rapidement prêter à confusion et n'ont que peu d'intérêt pour l'élaboration de la proposition de projet en cours.

3 - LE PLAN D'ACTION DE L'OAB : PRESENTATION, ANALYSE ET IDENTIFICATION DES ACTIONS STRATEGIQUES

Le plan d'action proposé par la Conférence ministérielle de l'Organisation Africaine des Bois a été élaboré dans le cadre de l'avant-projet OIBT PPD 15/98 Rev.2 intitulé « Conférence conjointe OAB/OIBT sur la transformation plus poussée des bois tropicaux d'Afrique » approuvé et financé par le Conseil international des bois tropicaux à la demande du Gouvernement gabonais et de l'OAB.

Une première conférence technique a été organisée à Libreville (26-28 septembre 2001) suivie d'une seconde (26-27 mars 2003), de plus grande envergure, qui a rassemblé les représentants de tous les pays membres de l'OAB, dont six de niveau ministériel, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, d'institutions de financement, ainsi que d'organisations et d'institutions régionales et internationales.

Le Plan d'action pour la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique constitue le produit principal de ces deux conférences et de l'avant-projet de l'OIBT.

31 – Objectifs du plan d'action

Proposer des opérations et actions à conduire et mener à bien afin d'atteindre des objectifs prioritaires partagés par tous les pays membres. Ces activités doivent permettre de juguler les freins identifiés au développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique.

32 – Méthodologie employée

Le Plan d'action a été construit grâce à la participation d'experts nationaux de neuf pays membres de l'OAB¹ qui ont élaboré un projet de document dressant un état de la situation de la transformation plus poussée des bois dans les pays concernés, en insistant sur les opportunités et les contraintes au développement de cette transformation et en proposant des stratégies et des actions de niveau national.

Des ateliers ont été organisés au niveau national pour examiner ce projet de document.

Un document de synthèse a été produit par un consultant régional, document qui a été soumis à la Conférence.

Le Plan d'action porte sur une période de 10 ans, de 2004 à 2013.

¹ Angola, Cameroun, RCA, Congo, RDC, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigéria (soit les 5 pays d'Afrique centrale membre de l'OIBT auxquels ont été ajoutés l'Angola et les 3 principaux pays d'Afrique de l'Ouest producteurs et transformateurs de bois.



33 – Identifications d'actions stratégiques et faisabilité de leur mise en oeuvre

Le document est organisé en sept chapitres : 1) Introduction 2) Situation actuelle et perspectives de la transformation plus poussée 3) Contraintes identifiées 4) Politiques 5) Stratégies proposées 6) Plan d'action stratégique 7) Suivi du plan d'action.

Dans le rapport complet de l'étude en cours, chacun de ses chapitres est analysé, les idées essentielles en sont extraites et commentées.

Les idées maîtresses (key ideas) autour desquelles s'est structurée la proposition de projet découlent principalement de l'analyse des chapitres 2 et 3 et surtout du chapitre 6.

*** Situation actuelle et perspectives de la transformation plus poussée**

Ce chapitre constitue un Etat des lieux générique des filières-bois des pays ciblés, depuis la première transformation jusqu'à la commercialisation des produits, en insistant sur les facteurs limitant la transformation plus poussée des bois.

L'analyse porte successivement sur l'industrialisation des pays étudiés, les flux et marchés des produits élaborés, et les perspectives de développement à court et moyen terme.

Cet état des lieux, tant dans le document synthétique que dans les 5 rapports nationaux met en avant la multiplicité des facteurs limitant le développement de la transformation.

Il devient très rapidement nécessaire d'établir une distinction entre les facteurs limitant :

1) caractéristiques du contexte socio-économique du pays, de son niveau de développement et des contraintes propres à son mode de fonctionnement, tels que : le coût élevé des transports, les difficultés d'accès au crédit, la structure hétérogène de certaines zones forestières...

2) propres à la nature même des opérateurs de la filière, à leur mode de fonctionnement, et aux difficultés qu'ils rencontrent pour développer ou élargir leur activité, tels que : la difficulté à pouvoir bénéficier de personnel qualifié, l'absence de connaissance du marché et des possibilités de commercialisation de leurs produits, le mode de gestion inadéquat de leur entreprise...

Dans le cadre du projet OIBT, ce sont ces derniers facteurs sur lesquels il sera possible d'intervenir et pour lesquels il sera possible de proposer des actions afin d'en limiter l'impact négatif sur les entreprises.

Les facteurs de type (1) relèvent davantage de choix et décisions politiques ; dans le cadre du projet OIBT, il ne sera possible que d'en constater les effets négatifs sans chercher à y associer systématiquement des propositions d'actions très probablement vouées à l'échec. La faisabilité, l'efficacité et l'applicabilité des actions qui constitueront la proposition de projet OIBT doivent être vérifiées puis validées afin de garantir au mieux la réussite de l'opération.

*** Contraintes identifiées**

Les principales contraintes limitant les possibilités de développement des activités de transformation plus poussée sont présentées pour chacun des pays étudiés à l'aide du tableau synoptique suivant :

CONTRAINTES	Cameroun	Gabon	RCA	Congo	RDC
1 Difficultés importantes d'approvisionnement des unités de	x				



transformation des grumes					
2 Equipements en mauvais état	x		x	x	x
3 Infrastructures de transport inadéquates et faible fourniture des services		x	x	x	x
4 Instabilité politique et conflits sociaux			x	x	x
5 Absence de stratégie nationale concertée et cohérente en matière développement de l'industrie forestière ou non-application des stratégies existantes	x	x	x	x	
6 Absence de mécanismes adéquats pour le financement de l'industrie de transformation plus poussée			x	x	x
7 Stratégies des entreprises multinationales basées sur les transferts intra-firmes	x	x	x	x	x
8 Manque de personnel qualifié et expérimenté en matière de planification, gestion de la transformation plus poussée et commercialisation des produits	x	x	x	x	x
9 Etroitesse du marché intérieur des PTPPB et importations de pays étrangers	x	x		x	
10 Non-respect par les opérateurs des taux de transformation prévus par les lois		x	x	x	

Parmi les 10 « familles » de contraintes énoncées, on retiendra notamment celles relatives aux équipements des entreprises inadaptés et aux ressources humaines insuffisamment qualifiées pour répondre aux besoins des entreprises.

*** Analyse et commentaires sur le Plan d'action stratégique proposé par la conférence ministérielle de l'OAB**

Les objectifs définis dans le plan d'action stratégique, les stratégies associées et les activités correspondantes ont été proposés en vue d'un développement de l'intégralité de la filière-bois alors que le Plan d'action avait initialement pour vocation de promouvoir la transformation plus poussée.

Cet élargissement de la vocation du Plan est cohérent car la transformation plus poussée des bois ne constitue qu'un maillon de la filière dont tous les maillons sont interdépendants, leur développement ne pouvant être envisagé de façon isolée sans prendre en considération l'environnement général dans lequel ils se situent.

Cependant, pour la future proposition de projet OIBT, un recentrage a été nécessaire afin d'identifier les stratégies et activités prioritaires à impact direct sur le développement de la transformation plus poussée des bois.

La matrice du plan d'action a été ainsi analysée et les stratégies et activités ont été classées en fonction de leur niveau de priorité (selon les 3 critères faisabilité / efficacité / applicabilité)

:

niveau 1, niveau 2, niveau 3, « hors champ d'application ».

Dans certains cas, des niveaux de priorité différents ont pu être attribués à des stratégies par rapport à leurs activités associées.

Seules les stratégies et activités de 1^{ère} priorité (= niveau 1) ont été prises en considération pour l'élaboration de la proposition de projet.

Ces stratégies et activités sont les suivantes :



Stratégies

- 5.1 Faire un état des lieux des capacités de formation existantes dans la région en matière de transformation plus poussée du bois.
- 5.2 Elaborer un plan d'action régional de formation pour la transformation plus poussée du bois : technologie et industrie du bois, marketing, gestion et management des industries et des PMI.
- 6.1 Mettre en place un système d'information sur la formation continue dans le domaine de la transformation plus poussée du bois.
- 6.4 Organiser des actions de formation continue au bénéfice du personnel du secteur privé.
- 8.2 Renforcement des capacités techniques et managériales des PMI et artisanat du bois.
- 9.1 Prendre les mesures incitatives à la transformation plus poussée.

Activités

- 4.2.1 Mettre en place un observatoire de suivi de l'activité industrielle aux niveaux national et régional.
- 5.1.1/6 Evaluer les besoins en formation, les infrastructures existantes, les besoins en personnel enseignant, les programmes de formation actuels, les supports didactiques, les financements alloués à la formation.
- 6.1.1/3 Créer une page sur un des sites web existants (OAB, OIBT, Ministère des forêts du Gabon, MINEF Cameroun etc.), collecter des informations sur les opportunités de formation continue (structures spécialisées en formation, fiches des experts, opportunités de financements, modules disponibles, etc.), actualiser (régulièrement) ces informations sur la page web.
- 6.4.1 Former dans les métiers du bois, marketing, gestion des industries, des PMI et des artisans.
- 7.5.2 Assister techniquement les promoteurs de PME /PMI dans la conquête du marché international.
- 8.1.2 Favoriser la mise en place de regroupements d'artisans.
- 8.1.3 Créer un système d'informations sur les PMI et les artisans de la filière bois (y compris un répertoire des PMI et artisans exerçant dans le domaine de la transformation du bois).
- 8.2.1 Evaluer les besoins en renforcement des capacités des PMI et des artisans.
- 8.2.3 Créer une structure d'assistance technique, managériale et de recherche de financement.
- 9.1.1/2 Réaliser des études en vue de définir une fiscalité incitative pour une transformation poussée des bois, définir et mettre en œuvre des critères d'harmonisation des mesures fiscales.
- 9.1.6 Faciliter les procédures administratives relatives à l'implantation des Entreprises.
- 11.1.1 Diagnostiquer des PME/PMI et des Unités artisanales du secteur Bois.

4 - LE PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC : ANALYSE DES VOILETS RELATIFS A LA TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DES BOIS ET DES POINTS COMMUNS AVEC LE PLAN D'ACTION DE L'OAB

Le Plan régional de Convergence de la COMIFAC (Commission en charge des Forêts d'Afrique Centrale) est la base commune sur laquelle les différents Etats signataires ont convenu de s'entendre pour engager des actions nationales et sous-régionales en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Il présente les actions sous-régionales ainsi que la compilation de chacun des programmes spécifiques d'actions nationales de chaque Etat signataire devant concourir à atteindre les objectifs convergents traduisant dans les faits les résolutions de la Déclaration de Yaoundé de mars 1999.



Il a été adopté en décembre 2000 lors de la Conférence des Ministres en charge des forêts et réactualisé en mai 2004 pour tenir compte des processus et initiatives nouvellement engagés.

Il est organisé en 10 axes stratégiques déclinés en sous axes, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des thématiques contribuant à la gestion durable et concertée des ressources forestières de la sous région en assurant le bien-être des populations et l'équilibre de la région.

1. Harmonisation des politiques forestières et fiscales
2. Connaissance de la ressource
3. Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier
4. Conservation de la diversité biologique
5. Valorisation durable des ressources forestières
6. Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté
7. Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation
8. Recherche - Développement
9. Développement des mécanismes de financement
10. Coopération et partenariat

Ces axes et sous-axes déclinés en composantes et activités constituent une « matrice » qui permet de présenter les actions convergentes sous-régionales. Des indicateurs de performance, une liste des activités à réaliser au niveau national et des indicateurs de résultats intermédiaires ont été élaborés à partir des différents travaux menés au sein de chaque pays et des réunions de concertation.

Au niveau de chaque pays, les équipes des points focaux de la COMIFAC ont réalisé des fiches descriptives par axe et par composante. Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a effectué une analyse transversale de ces fiches nationales pour établir un bilan qualitatif général. Pour certains axes ou composantes, un chiffrage financier a été également proposé.

Dans le plan de convergence de la COMIFAC, la thématique de la *Transformation plus poussée des bois* est plus particulièrement intégrée dans l'axe stratégique n° 5 *Valorisation durable des ressources forestières* où le bois mais aussi les autres produits de la forêt sont pris en considération (faune, produits forestiers non ligneux...).

Cet axe est divisé en cinq composantes elles-mêmes subdivisées en activités convergentes :

Axe stratégique 5 : Valorisation durable des ressources forestières

Composante 5.1 : Valorisation économique des filières : bois, faune, PFNL et tourisme

- 5.1.1. Allocation des ressources
- 5.1.2. Filière Bois
- 5.1.3. Filière Faune
- 5.1.4. Filière produits forestiers non ligneux
- 5.1.5. Filière touristique

Composante 5.2 Suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources / contrôle

Composante 5.3 Certification forestière et traçabilité

Composante 5.4. Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage

La transformation du bois n'occupe donc qu'une place très limitée dans le Plan de convergence puisque la thématique *Filière Bois* ne correspond qu'à la sous composante



5.1.2 subdivisée en 4 activités convergentes au niveau sous-régional axées sur la promotion de la transformation plus poussée des bois et associées aux activités nationales suivantes :

Activités convergentes au niveau sous-régional	Activités au niveau national
5.1.2.1. Elaborer et adopter les schémas nationaux d'industrialisation	<ul style="list-style-type: none">. Elaborer la politique nationale d'industrialisation de la filière bois.. Définir un plan directeur d'industrialisation.. Organiser une semaine africaine du bois en impliquant tous les partenaires du développement.
5.1.2.2. Promouvoir la transformation plus poussée du bois et l'utilisation de technologies avancées	<ul style="list-style-type: none">. Définir des mesures d'encouragement à la récupération du bois dans les industries forestières.. Inciter à la production locale des produits à forte valeur ajoutée.. Favoriser l'importation et/ou la construction de machines à bois performantes.. Promouvoir les PME et PMI dans les différentes filières de transformation.
5.1.2.3. Développer un marché régional et sous régional du bois et autres produits forestiers	<ul style="list-style-type: none">. Organiser une concertation sur le développement d'un marché sous-régional du bois (CEMAC, OAB, OIBT, IFIA, ATIBT, Syndicats nationaux, Etats).. Mettre en place des systèmes spécialisés de marchés régionaux, sous-régionaux et internationaux des bois et autres produits forestiers
5.1.2.4. Inciter à l'adoption de codes déontologiques dans toutes les grandes filières et activités forestières qui soient compatibles avec les principes de gestion durable des forêts	<ul style="list-style-type: none">. Veiller au respect des codes déontologiques

Les activités déclinées au niveau national et associées aux activités convergentes se retrouvent davantage parmi les stratégies classées en priorité 1 dans le plan d'action de l'OAB que parmi les activités classées en priorité 1 ; ceci traduit l'approche plus globale adoptée lors de l'élaboration du Plan de convergence qui couvre un domaine d'intervention beaucoup plus large que le plan d'action de l'OAB :

- **Définir des mesures d'encouragement à la récupération du bois dans les industries forestières.**
- **Inciter à la production locale de produits à forte valeur ajoutée.**
- **Promouvoir les PME et PMI dans les différentes filières de transformation.**
- **Mettre en place des systèmes spécialisés de marchés régionaux, sous-régionaux et internationaux des bois et autres produits forestiers**

La composante 7.4 *Formation professionnelle et continue* de l'axe stratégique 7 *Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation* concerne aussi, pour partie, la promotion et le développement de la transformation plus poussée des bois.

Cette composante est déclinée en 4 activités convergentes au niveau sous-régional :

741 - Harmoniser les programmes d'enseignement relatifs au secteur forêt et environnement dans les établissements de formation de la sous-région.

742 - Spécialiser les institutions de formation de la sous-région dans les différents domaines de la foresterie (**industrie du bois**, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, environnement, exploitation à faible impact...).

743 - Renforcer les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes.



744 - Adopter une stratégie sous-régionale en matière de formation professionnelle continue impliquant toutes les parties prenantes.

Parmi les activités déclinées au niveau national et associées aux activités convergentes, on retrouve une partie des activités et stratégies classées en priorité 1 dans le plan d'action de l'OAB :

- ❑ **Faire une revue des programmes et procéder à leur actualisation et leur adaptation.**
- ❑ **Evaluer les besoins et profils des professionnels à former dans les institutions.**
- ❑ **Dresser un état des lieux des institutions de formation de la sous-région afin de cibler les domaines de spécialisation.**
- ❑ **Faire une évaluation nationale de l'offre et de la demande en matière de formation professionnelle continue.**
- ❑ **Mettre en œuvre les stratégies en s'appuyant sur les institutions de formation existantes.**

Ces activités seront donc intégrées, éventuellement après adaptation, dans la proposition de projet OIBT.

5 - STRUCTURATION DE LA PROPOSITION DE PROJET ET METHODOLOGIE ADOPTEE : 1^{ère} EBAUCHE PROPOSEE

51 – Contexte général de la proposition de projet

Après le Bassin amazonien, le Bassin du Congo constitue le deuxième plus grand massif forestier tropical naturel avec 137 millions d'hectares de grands territoires de forêt tropicale humide dont 120 millions d'hectares voués à la production, 53,4 millions d'hectares étant alloués par les Etats sous forme de concessions dédiées à la production.

Ces dernières années, cette sous région s'est affirmée comme une source majeure d'approvisionnement en bois rond industriel pour le continent africain. La majorité de ces bois proviennent de l'exploitation des forêts naturelles productives. Durant la dernière décennie, les cinq principaux pays producteurs (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC) ont adopté de nouvelles législations forestières qui présentent de nombreux points communs. Les forêts de production sont généralement mises à disposition de compagnies forestières ou de particuliers dans le cadre d'accords d'une durée variable.

Une production essentiellement tournée vers la première transformation

Ces pays étaient traditionnellement des exportateurs de grumes mais durant ces dernières années, ces exportations ont globalement diminué, résultat de la promulgation de législations visant à encourager la transformation et la création de valeur ajoutée au niveau national.

Ces nouvelles législations se sont accompagnées de l'installation ou de la modernisation d'unités industrielles de transformation, comme ce fût le cas notamment au Cameroun.

Le taux d'exportation de grumes est très variable d'un pays à un autre (Cameroun 13%, Congo 64%, Gabon 43%, RCA 34%, RDC 64%). Le Cameroun transforme davantage les bois que les autres pays et les deux Congo sont les pays où le taux de transformation est le plus faible. Sur la sous région, ce taux reste faible puisque près de 40% des grumes produites sont exportées.



L'industrie du bois est dominée par la première transformation (sciage, déroulage et tranchage) et reste principalement orientée vers le marché de l'exportation.

Les réglementations mises en place pour limiter l'exportation de grumes ont eu un effet direct sur le niveau d'exportation des sciages (commercialisés le plus souvent à l'état brut). Le taux d'exportation de sciages est aussi très variable d'un pays à un autre : Cameroun 97%, Congo 91%, Gabon 68%, RCA 41%, RDC 93%.

La consommation « apparente » locale de sciages (différence entre production et exportation) semblerait relativement faible au Cameroun, au Congo, en RDC et dans une moindre mesure au Gabon. Dans les faits, cette consommation est très supérieure à ce qu'indiquent les statistiques : le développement rapide d'un secteur artisanal de production de sciages, formel et informel, permet en effet de répondre à la demande toujours croissante en sciages compte tenu de l'évolution démographique urbaine des pays de la région (besoins en bois de construction et pour l'habitat, ceci indépendamment des besoins en bois de feu). Ainsi, une étude² réalisée au Cameroun en 2002 avance un volume de l'ordre de 1 000 000 m³ de grumes transformées de manière artisanale à l'aide de scies mobiles ou de tronçonneuses.

La production de placages et de panneaux contreplaqués, essentiellement tournée vers l'exportation, reste relativement limitée exceptée au Gabon (transformation locale de l'Okoumé).

Les cinq principaux pays producteurs présentent une grande diversité de situations et de niveaux de développement de leur outil de première transformation. Le Cameroun présente les structures les plus diversifiées : au cours des dernières années, l'activité de sciage a connu une forte progression puis s'est stabilisée. Le Gabon reste caractérisé par sa spécialisation en grumes et contreplaqués d'Okoumé. Le Congo a vu son tissu industriel se dégrader du fait de son contexte sociopolitique incertain ; les efforts de relance de l'économie nationale semblent cependant porter leurs fruits et l'on observe depuis peu un regain d'activité. La RCA et la RDC présentent encore des contraintes fortes liées à leur instabilité sociopolitique qui ne favorise pas les investissements.

Situation de la transformation plus poussée des bois dans la sous région

Les données et statistiques disponibles sur la transformation plus poussée des bois (fabrication de parquets, de moulures, de meubles, de menuiseries) sont éparses et peu accessibles.

Toutefois les quelques études disponibles, notamment au Cameroun, montrent que ces activités jouent un rôle socio économique important.

Dans la démarche de transformation plus poussée des bois, on distingue généralement deux schémas de développement :

* Elargissement du schéma de production (généralement de sciages) de certains opérateurs industriels anciennement ou nouvellement installés par ajout d'outils complémentaires afin de transformer davantage les bois (séchage, usinage,...) ; les produits fabriqués sont généralement exportés.

* Accroissement du secteur artisanal formel et informel de transformation du bois pour répondre aux besoins locaux, voire régionaux, en grande partie non pris en compte par :

- les opérateurs industriels qui préfèrent exporter compte tenu des prix offerts sur les marchés internationaux,
- les gouvernements pour qui les industriels constituent une source de recettes fiscales.

2 AGRECO – MINEF/DFID, 2002 : **Etude du sous-secteur sciage artisanal au Cameroun**. Yaoundé, Ministère de l'environnement et des forêts, Projet Sectoriel Forêt Environnement, 71p.



Les marchés

Les cinq pays de la région ont longtemps exporté essentiellement des grumes vers l'Europe, et dans une moindre mesure des sciages et des placages. Les efforts réalisés pour valoriser davantage de bois localement se traduisent par une diminution des exportations de bois ronds en faveur des sciages.

Aujourd'hui l'Europe n'est plus le seul consommateur de produits bruts ou de première transformation en provenance d'Afrique Centrale : l'Asie, et notamment la Chine, s'approvisionnent de plus en plus dans le Bassin du Congo.

Par ailleurs, un marché « africain » de sciages tend à se développer en direction de l'Afrique du sud (achat de sciages d'Okoumé du Gabon), des pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) et du Sénégal (diversification des approvisionnements suite aux récents événements survenus en Côte d'Ivoire).

Parallèlement à ces marchés officiels, des courants informels d'exportations de sciages se sont développés vers quelques pays limitrophes (exemple entre le Cameroun et le Tchad ou le Nigéria). Ces échanges devraient augmenter du fait de la démographie croissante, notamment en zone urbaine.

Les exportations de produits de transformation plus poussée des bois sont dominées par l'Asie et l'Amérique latine ; en 2004, pour l'ensemble des pays producteurs de l'OIBT, 69% des exportations de PTPPB provenait d'Asie, 28% d'Amérique latine et 3 % d'Afrique (essentiellement Ghana et Côte d'Ivoire). L'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon sont les principaux consommateurs de ces produits.

Les exportations depuis les pays d'Afrique Centrale restent marginales, ceci malgré les courants d'échanges informels ; les statistiques concernant ces échanges ne sont pas disponibles pour tous les pays.

Cette situation pourrait évoluer rapidement du fait de l'émergence de nouveaux marchés :

* Intra africains :

- entre l'Afrique centrale et certains pays d'Afrique de l'ouest qui ont épuisé leurs ressources forestières mais qui disposent d'unités de sciages et de déroulages en fonctionnement,
- entre l'Afrique centrale et les pays du continent qui ne disposent de ressources forestières très limitées (pays du Maghreb, Tchad, Niger, Egypte...) ; il est fort probable que ces échanges évolueront de manière croissante dans les années à venir.

* Vers les régions péri européennes : parallèlement au recul de l'emploi industriel dans les pays d'Europe de l'ouest (France, Allemagne, Grande Bretagne...), on assiste à un développement technique et socioéconomique de pays nouvellement entrés dans la CEE (Pologne, Hongrie...) ou situés en zone péri européenne (Maroc, Tunisie, Turquie...) ; des transferts d'activités s'opèrent depuis les « anciens pays d'Europe » vers ces pays émergents très compétitifs (faible coût de la main d'œuvre, fiscalité avantageuse, réglementations attractives...).

52 – Objectif général

Développer, soutenir et promouvoir la transformation plus poussée des bois dans les cinq principaux pays de la COMIFAC producteurs de bois tropicaux (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC).



53 – Objectifs spécifiques

- 1) Dresser un état des lieux des entreprises de seconde transformation du bois dans le secteur artisanal, semi-industriel et industriel, et analyser leurs mécanismes de fonctionnement.
- 2) Analyser les besoins des opérateurs de la 2^{ème} transformation et définir les moyens de répondre à ces besoins.
- 3) Mettre en place et structurer l'accompagnement des entreprises du bois, et contribuer à la dynamique de développement de la transformation plus poussée

54 – Structuration de la proposition

La proposition de projet sera structurée en trois phases suivant un ordre chronologique de déroulement, la réalisation de chacune de ces phases dépendant des résultats de la précédente :

Phase 1

Etat des lieux du secteur artisanal, semi-industriel et industriel du secteur de la 2^{ème} transformation.

Phase 2

Analyse des besoins des acteurs de la 2^{ème} transformation - Modalités de réponse à ces besoins.

Phase 3

Structuration de l'accompagnement de la dynamique de développement de la transformation plus poussée du bois.

Remarque : Les principales réflexions à mener et actions/opérations à conduire sont détaillées ci-après, sachant que le contenu de ces 3 phases sera nécessairement revu, amendé, complété durant l'Atelier de Libreville avant d'être validé.

Phase 1 -

Etat des lieux du secteur artisanal, semi-industriel et industriel du secteur de la 2^{ème} transformation

A) INTRODUCTION

Les données et les statistiques sur les activités de ces différents secteurs de la seconde transformation sont éparses et difficilement saisies dans les pays de la région. Toutefois certaines études ou rapports sont disponibles et résultent de travaux conduits à différents niveaux, depuis des projets réalisés sous l'égide d'organisations internationales, CDE, COMIFAC, FAO, OAB, OIBT, jusqu'à des travaux très ciblés menés à une échelle locale par des bureaux d'étude voire des étudiants, mais très riches d'enseignements.

Les données relatives à la seconde transformation sont connues pour le tissu industriel mais le tissu artisanal a été relativement peu étudié.



Une première analyse de l'ensemble de ces données et informations a mis en évidence leur caractère dispersé, souvent fragmentaire. Cette mosaïque de travaux réalisés sur le sujet est liée à la multiplicité des intervenants et à l'absence de stratégie générale d'intervention sur le secteur.

B) METHODOLOGIE

La construction de cet état des lieux sera orientée en fonction des résultats de l'analyse des projets et études déjà réalisées, sachant que ces études et projets reflète une réalité à un instant donné et que le secteur étudié évolue de façon continue, dans certains cas de façon très rapide (exemple, entre autres, de la montée en puissance - 2006 - des exportations de sciages camerounais à destination du Sénégal).

Certains travaux de synthèse très complets apparaissent déjà aujourd'hui obsolètes et doivent être remis à jour. A terme, cette remise à jour devra être assurée dans la continuité ce qui justifie l'intérêt de la création d'un Observatoire régional de la filière-bois à vocation nationale / régionale, cf. Phase 3.

Cet état des lieux nécessitera un recensement des infrastructures, des ressources humaines, des flux des produits (intrants et extrants) aux niveaux :

- artisanal (par exemple sur la base des études réalisées à Yaoundé³, à Brazzaville⁴ ou à Libreville⁵),
- semi-industriel (PMI, PME),
- industriel.

Ce recensement reposera sur un système d'enquêtes à préparer puis réaliser : choix d'un système à deux ou à trois niveaux, avec le 1^{er} niveau conduit durant cette phase 1 du projet et le 2^{ème} / (3^{ème}) niveau durant la phase 2 :

- typologie, nature et ordonnancement des informations à collecter,
- élaboration d'un plan d'échantillonnage (stratification par pays / régions / zones de concentration urbaine),
- conduite des enquêtes,
- traitement puis analyse des données et informations collectées.

Les secteurs d'activité ciblés sont les suivants (à affiner à partir de la typologie des opérateurs privés) :

- ameublement,
- menuiserie du bâtiment et huisserie,
- seconde transformation rurale (liée à la valorisation des produits connexes),
- ébénisterie et artisanat d'art.

L'acquisition d'indicateurs du mode de fonctionnement du secteur contribuera à la définition et à la mise en place d'une politique de filière qui, à travers une meilleure connaissance du secteur dans les grands pôles de consommation, permettra d'avancer vers la recherche de solutions pour en améliorer les performances.

C) PRINCIPAUX PRODUITS

³ Etude sur l'identification du secteur de la 2^{ème} transformation du bois à Yaoundé. JMN Consultants, 2005

⁴ La transformation artisanale des bois tropicaux : cas des scieries artisanales au Congo Brazzaville. A.N. Ampolo, 2005

⁵ Le marché local du bois d'œuvre à Libreville : une offre trop faible entièrement couverte par des unités de sciages informelles clandestines S. Avomo Diong, 1999



Ce recensement devra permettre en particulier de :

- 1) Déterminer l'importance économique de la 2^{ème} transformation du bois, notamment dans les zones de concentration urbaine, et dresser une typologie puis un inventaire des opérateurs privés intervenant dans ce secteur.
- 2) Evaluer les consommations en bois et produits dérivés (panneaux contreplaqués, panneaux reconstitués...) dans les principales zones de consommation.
- 3) Dresser une typologie des emplois directs et indirects dans chacun des sous-secteurs de la filière, et en quantifier la répartition.
- 4) Etablir un inventaire des structures de regroupements de professionnels (associations, groupements économiques..) et en évaluer le rôle et l'influence effective.
- 5) Déterminer les besoins en formations des différents opérateurs intervenants dans le secteur bois en s'appuyant sur l'étude RIFFEAC / FAO⁶ 2002 puis l'étude menée dans le cadre du projet ENEF Gabon / ERAIFT⁷ 2005-2006 (partie 2^{ème} transformation peu abordée dans ces études donc à développer). Etablir un rapprochement entre ces besoins et l'offre actuellement disponible en Afrique centrale. Un état des lieux et un état d'opérationnalité des structures de formation en place dans le domaine du Bois devront être préalablement dressés.

Phase 2 -

Analyse des besoins des acteurs de la 2^{ème} transformation - Modalités de réponse à ces besoins

A) INTRODUCTION

Cette analyse des besoins identifiés et ordonnancés durant la phase précédente va permettre la définition des modalités de réponse à ces besoins puis la structuration et le lancement d'actions opérationnelles (= résultats effectifs du projet conduit à son aboutissement).

Cette phase intermédiaire préalable à la structuration de l'accompagnement couvrira tous les niveaux d'activités de la seconde transformation, depuis le secteur artisanal jusqu'au secteur industriel (secteur informel et secteur formel).

L'expression des besoins en formation, le rapprochement entre ces besoins et l'offre effective dans la région tels qu'ils auront été déterminés durant la phase 1 seront traduits durant cette seconde phase en actions opérationnelles à mettre en application durant la phase 3.

B) METHODOLOGIE

L'enquête de 2^{ème} niveau (+ éventuellement 3^{ème} niveau) sera conduite sur un échantillonnage ciblé d'opérateurs (artisan, PMI-PME ou industrie) identifiés durant la phase 1 et retenu car :

- représentatifs d'un des secteurs étudiés (entreprise « type »), et/ou
- ayant une activité (ou partie de leur activité) spécifique particulièrement innovante, axée sur des marchés de niche en développement à court ou moyen terme, et/ou
- engagés ou prêt à s'engager (opérateurs *volontaires*) dans une démarche d'ouverture en direction d'opérateurs homologues pour le développement d'activités

⁶ Evaluation des besoins en matière de formation forestière

⁷ Etude sur les besoins en formation dans le secteur forêt - bois - environnement dans le bassin du Congo (Cameroun : P. Bigombe Logo ; Congo : V. Kimpouni ; Gabon : P. Obame Ondo ; RCA : J. Feizour ; RDC : F. Kapa Batunyi) : résultats non encore diffusés.



en synergie : modes d'approvisionnement conjoints, mise en commun de moyens / d'équipements / d'infrastructures, commercialisation en partenariats.

Ces opérateurs seront identifiés comme des interlocuteurs et futurs partenaires privilégiés (= opérateurs *ressources*) pour la suite du projet OIBT, et au-delà du projet dans le cadre du lancement d'actions pilotes (formation, fabrication innovante, organisation de « percées » sur de nouveaux marchés...). A travers les actions dans lesquelles ils s'engageront dans le cadre du projet, et pour lesquelles ils bénéficieront d'un accompagnement, ces opérateurs auront un effet (indirect) d'entraînement vis à vis de leurs homologues sur le même secteur d'activité.

Cette enquête de 2^{ème} niveau sera axée sur :

- La collecte de données et informations manquantes ou jugées incomplètes à l'issue de l'analyse des résultats obtenus en phase 1 et concernant :
 - o les intrants-bois (= matière première) : provenance, essences travaillées, consommation...
 - o les *ressources humaines* (main d'œuvre) : qualifications, coûts salariaux, âge, conditions de travail...
 - o les équipements disponibles : machines-outils, équipements particuliers...
 - o les modes de commercialisation / les marchés : destination des produits fabriqués, type / variété de clientèle, couverture géographique...
 - o l'environnement juridique / administratif / fiscal.
 - o
- L'identification et la formalisation de premières actions ciblées d'accompagnement de ces opérateurs (démarche de mobilisation et d'implication à mettre en place) sur ces 5 axes qui constituent la base du fonctionnement d'une entreprise du bois (ceci indépendamment de la taille de cette entreprise, i.e. depuis l'opérateur indépendant du secteur informel jusqu'au groupe industriel axé sur l'international).

Une analyse des Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces sera conduite par pays et pour chacun des secteurs d'activités ciblés afin d'orienter les actions à venir et de les prioriser.

c) PRINCIPAUX PRODUITS

La phase 2 va permettre de collecter des données et informations complémentaires relatives aux mécanismes de fonctionnement interne des unités de transformation ciblées.

- Origine des bois transformés (géographique, légalité de l'approvisionnement)
- Niveaux de disponibilité et d'accessibilité des bois pour la 2^{nde} transformation
- Modalités et organisation du transport des bois
- Mode d'achat
- Niveaux de conditionnement
- Types de valorisations effectives / envisagées / recherchées
- Expression des besoins ciblés en compétences / technicités / formation
- Perspectives et souhaits d'évolution des entreprises :
 - o amélioration des équipements existants,
 - o extension de l'entreprise et diversification des activités (intégration verticale, horizontale),
 - o développement de nouveaux produits,
 - o amélioration du fonctionnement de l'entreprise, ouverture et élargissement des marchés



La connaissance approfondie des mécanismes de fonctionnement des entreprises va constituer la base de la définition des actions à mettre en place durant la phase 3.

A partir de l'analyse de ce second niveau de données et informations collectées (informations *complètes*), un schéma d'organisation du futur « Observatoire de la filière-bois » (à construire → phase 3), à vocation nationale puis régionale, sera proposé.

Phase 3 - Structuration de l'accompagnement de la dynamique de développement de la transformation plus poussée

De l'analyse du plan d'action de l'OAB et du plan de convergence de la COMIFAC, il est ressorti qu'au-delà des thématiques et domaines d'actions proposés, de l'identification des activités stratégiques, et des actions de base prioritaires, commune ou non aux deux plans, il était tout aussi nécessaire de déterminer **comment** intervenir que de savoir **sur quoi** intervenir (amalgame fréquent entre la notion d'*objectif* et la notion d'*action*).

Les modalités d'action pour favoriser le développement de la transformation plus poussée des bois, et par conséquent la proposition de réponses aux besoins des opérateurs de la 2^{ème} transformation passe avant tout par un **accompagnement de proximité** de ces acteurs **assuré de façon continue dans le temps**, au-delà de projets de durée forcément limitée. Cet **accompagnement** construit **dans la continuité** pourra concerner toutes les fonctions de l'entreprise et les domaines pour lesquels ces acteurs économiques présenteront des faiblesses et auront besoin d'être appuyés : technique, technologique, commercial, administratif, fiscal, juridique, fonctionnement de l'entreprise.

A) LA CREATION AU NIVEAU NATIONAL D'UNITES⁸ D'ACCOMPAGNEMENT DES OPERATEURS DE LA 2^{NOE} TRANSFORMATION (secteur artisanal → PME-PMI → industries) et la définition des modalités de mise en place de ces unités constituera le noyau de cette 3^{ème} phase du projet.

La méthodologie à suivre pour mettre en place ces unités s'organise de la façon suivante :

a) Etat des lieux des structures en place (ou ayant existées) présentant des fonctions similaires à celles des *unités* à créer (*Centre de Promotion du Bois pour la formation et la promotion des essences peu connues* au Cameroun, ex *Centre de promotion du bois de Nkolbisson*, *Centre de Promotion du Bois* en RDC...) :

- analyse du positionnement possible / souhaitable des unités à créer par rapport à ces structures,
- étude des possibilités d'adossement des *unités* à ces structures,
- réactivation de certains domaines d'activité de ces structures (analyse des causes de *désactivation*),
- éventuelle répartition des tâches entre les nouvelles unités et les structures de promotion.

b) Définition des fonctions précises de ces unités, de leur finalité et de leur périmètre d'action :

⁸ Le terme *Unité* suggéré ici sera à discuter et peut-être à revoir ; d'autres termes pourraient être utilisés en substitution : *cellule, service, section, point focal...*



- appui et accompagnement technique / commercial / juridico-fiscal / administratif et gestion de l'entreprise auprès des opérateurs de la seconde transformation et de la première transformation projetant de développer une activité de 2^{ème} transformation : les *unités* d'accompagnement n'interviendront pas nécessairement en direct dans les entreprises mais pourront s'appuyer sur des compétences et des structures extérieures (par exemple appui au montage du financement de ces appuis extérieurs),
- collecte d'informations et données en vue :
 - o d'un référencement des compétences pour des interventions dans les domaines listés ci-dessus,
 - o de la constitution d'un Observatoire de la filière-bois à vocation nationale puis régionale ; le socle de l'Observatoire sera constitué des résultats de l'état des lieux (Phase 1) et de leur analyse (Phase 2),
- *assemblage* de compétences, de savoir-faire et de métiers afin de mettre en commun des équipements et moyens de transformations, d'atteindre des masses critiques de production, et par conséquent d'accéder à de nouveaux marchés (ouverture géographique / vers une nouvelle gamme de clientèle),
- coordination à l'incubation d'entreprises du bois,
- identification, valorisation et transfert des compétences existantes à travers la mise en place d'actions de type **compagnonnage** avec pour finalité un essaimage des savoir-faire en vue de créations de nouvelles unités de transformation.

c) Définition des paramètres caractéristiques des *unités* d'accompagnement :

- contour : effectifs à prévoir, répartition de ces effectifs...
- compétences requises : techniques, commerciales...
- recrutement des animateurs des *unités* (= intervenants sur les phases 1 et 2 du projet ?),
- localisation, site d'accueil,
- nombre par pays,
- forme juridique, entité de rattachement au niveau national,

d) Modalités de financement de ces unités :

- au démarrage (dans le cadre du projet OIBT),
- pour assurer leur **pérennité** au-delà du projet : financements d'origine nationale, régionale, internationale ; pourcentage de taxe fiscale, para-fiscale...

La pérennisation des financements nécessaires au fonctionnement des unités est le facteur-clé de réussite du projet, réussite qui ne pourra être appréciée qu'à terme, au-delà de la période même de réalisation de ce projet.

Ce type d'action d'accompagnement des opérateurs de la filière ne peut être envisagé que dans la continuité et dans la durée, et relève de la mise en place à long terme d'une politique de soutien à ce secteur.

e) Démarrage de tout ou partie de ces unités : lancement d'une ou plusieurs opérations pilotes.

B) LA COORDINATION AU NIVEAU REGIONAL DES UNITES D'ACCOMPAGNEMENT (à rayon d'action national) est indispensable car le développement de la transformation plus poussée des bois ne peut être envisagé sans une ouverture au minimum régionale des échanges et des



marchés qui existent déjà ; l'appui à la mise en relation de l'offre et la demande n'est concevable qu'à cette échelle pour être réellement efficace.

Cette Coordination Régionale n'a pas pour vocation une uniformisation des *unités* d'accompagnement des entreprises dont les modalités de fonctionnement et l'importance relative des objectifs spécifiques peut (doit) varier d'un pays à un autre, d'un contexte socio-économique à un autre.

La mise en place de cette Coordination et les modalités de pilotage des *unités* d'accompagnement nationales nécessite une réflexion préalable sur les points suivants :

a) Définition et formalisation du rôle et des principales fonctions de cette coordination nationale :

- plate forme d'échanges commerciaux au bénéfice des opérateurs privés via les *unités* d'accompagnement → favoriser, développer et structurer la mise en relation de l'offre et la demande ; la structuration de cette plate forme d'échanges devra être précédée d'un état des lieux et d'une analyse du fonctionnement des systèmes existants ayant la même vocation : Fordaq, le-bois.com, IZF.net ...
- plate forme de communication et d'échanges entre les unités d'accompagnement : échanges d'expériences, d'informations...
- structuration d'un Observatoire régional de la filière-bois alimenté par les contributions des unités d'accompagnement,
- organisation de zones de démonstration de matériels.

b) Modalités et méthodologie de la Coordination

- choix d'un support d'échanges : forum, site internet suivi et géré en temps réel...,
- mode de fonctionnement du réseau des *unités* d'accompagnement,
- localisation, structure d'accueil : OAB...



6 – PROPOSITION FINALE DU PROJET CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DU BOIS DANS CINQ PAYS PRODUCTEURS DU BASSIN DU CONGO

PROPOSITION DE PROJET A

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT)

Soumise par le Gouvernement du Gabon

CONDENSÉ DU PROJET

Intitulé : Contribution au développement de la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du Bassin du Congo

Résumé : Le projet a pour objectif de contribuer à la promotion et au développement de la transformation plus poussée des bois dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OIBT (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo). Il doit conduire à la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement des acteurs concernés par la transformation plus poussée des bois. Il repose sur : (i) l'établissement d'un état des lieux de la transformation du bois dans les secteurs artisanal, semi industriel et industriel, et l'analyse des mécanismes de fonctionnement de ces secteurs, (ii) l'identification des besoins des acteurs intervenant dans la filière et la définition des modalités de réponse à ces besoins, (iii) la mise en place et l'opérationnalisation d'un dispositif d'accompagnement des acteurs de la transformation du bois.

Domaine : Seconde transformation des bois

Agence d'exécution : à déterminer

Durée : 36 mois

Budget : 997 316 US \$
Répartition des contributions à déterminer

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1^{ERE} PARTIE : CONTEXTE	5
1. Origine	5
2. Politiques sectorielles	6
3. Programmes et activités opérationnelles	7
2^{EME} PARTIE : LE PROJET	12
1. Objectifs du projet	
1.1 Objectif de développement.....	12
1.2 Objectif spécifique	12
2. Justification	
2.1 Problèmes à traiter.....	12
2.2 Situation souhaitée à l'issue du projet	16
2.3 Stratégie du projet.....	16
2.4 Bénéficiaires visés	17
2.5 Aspects scientifiques et techniques.....	18
2.6 Aspects économiques.....	18
2.7 Aspects environnementaux	18
2.8 Aspects sociaux	19
2.9 Risques	19
3. Produits	20
4. Activités	
4.1 Produit 1.....	20
4.2 Produit 2.....	21
4.3 Produit 3.....	22
5. Fiches du cadre logique / tableau résumé	25
6. Plan des travaux	29
7. Budget	31
3^{EME} PARTIE : DISPOSITIONS OPERATIONELLES	35
1. Structure de gestion	35
2. Suivi, rapports et évaluation	35
3. Fonctionnement et entretien futur	36

4^{EME} PARTIE : LE CADRE DES BOIS TROPICAUX	37
1. Conformité aux objectifs de l'AIBT 2006	37
2. Conformité au Plan d'action de l'OIBT	37
 ANNEXES	
A. Profil de l'agence d'exécution	41
B. Curriculum vitae du personnel essentiel	41

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française pour le Développement
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BAD	Banque Africaine de Développement
CERNA	Centre d'économie des ressources naturelles
CCI	Chambre de Commerce International
CDE	Centre pour le Développement de l'Entreprise
CIBT	Conseil International des Bois Tropicaux
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COMIFAC	Commission en charge des Forêts d'Afrique Centrale
ENEF	Ecole Nationale des Eaux et Forêts (Gabon)
ERAIFT	Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et des Territoires Tropicaux (RDC)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IFIA	Association Inter Africaine des Industries Forestières
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONF	Office National des Forêts
ONG	Organisation non gouvernementale
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
PRO€INVEST	Programme de partenariat Union Européenne - pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) développé et entrepris par la Commission européenne au nom des pays ACP
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTPPB	Produits de la transformation plus poussée des bois
RCA	République centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale
TDR	Termes de référence
TPPB	Transformation plus poussée des bois
UE	Union Européenne

1^{ERE} PARTIE : CONTEXTE

1. Origine

Lors de sa 38^{ème} session organisée à Brazzaville en juin 2005, le Conseil International des Bois Tropicaux a entériné le lancement d'études et projets complémentaires (Décision 10 – XXXII) pour la *Promotion de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo* afin d'appuyer la mise en application du Plan régional de Convergence de la COMIFAC et l'Objectif COMIFAC 2015.

Dans ce cadre, il a été décidé la réalisation des opérations suivantes :

* Engager une étude sur les possibilités de synergie entre le plan d'action de l'OAB pour la transformation plus poussée des bois en Afrique centrale d'une part, et le Plan régional de Convergence de la COMIFAC d'autre part.

* A partir de l'identification des besoins les plus urgents mis en évidence dans l'étude comparative des deux plans, construire une proposition de projet régional pour développer la transformation plus poussée des bois dans les pays de la COMIFAC membres de l'OIBT en Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC). La proposition doit prendre en compte les actions spécifiques identifiées dans le plan d'action de l'OAB en cohérence avec le plan d'action de l'OIBT.

Rappel sur l'origine du Plan d'Action de l'OAB

Le plan d'action proposé par la Conférence ministérielle de l'Organisation Africaine des Bois a été élaboré dans le cadre de l'avant-projet OIBT PPD 15/98 Rév.2 intitulé « Conférence conjointe OAB/OIBT sur la transformation plus poussée des bois tropicaux d'Afrique » approuvé et financé par le Conseil International des Bois Tropicaux à la demande du gouvernement gabonais et de l'OAB.

Une première conférence technique a été organisée à Libreville (26-28 septembre 2001) suivie d'une seconde (26-27 mars 2003), de plus grande envergure, qui a rassemblé les représentants de tous les pays membres de l'OAB, dont six de niveau ministériel, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, d'institutions de financement, ainsi que d'organisations et d'institutions régionales et internationales.

Le Plan d'action pour la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique constitue le produit principal de ces deux conférences et de l'avant-projet de l'OIBT. Son objectif général est de proposer des opérations et actions à conduire et mener à bien afin d'atteindre des objectifs prioritaires partagés par tous les pays membres. Ces activités doivent permettre de juguler les freins identifiés au développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique.

Rappel sur l'origine du Plan de convergence de la COMIFAC

Le Plan régional de Convergence de la COMIFAC est la base commune sur laquelle les différents Etats signataires ont convenu de s'entendre pour engager des actions nationales et sous-régionales en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Il présente les actions sous-régionales ainsi que la compilation de chacun des programmes spécifiques d'actions nationales de chaque Etat signataire devant concourir à atteindre les objectifs convergents, traduisant dans les faits les résolutions de la Déclaration de Yaoundé de mars 1999.

Il a été adopté en décembre 2000 lors de la Conférence des Ministres en charge des forêts et réactualisé en mai 2004 pour tenir compte des processus et initiatives nouvellement engagés.

Il est organisé en 10 axes stratégiques déclinés en sous axes, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des thématiques contribuant à la gestion durable et concertée des ressources forestières de la sous région en assurant le bien-être des populations et l'équilibre de la région : 1) Harmonisation des politiques forestières et fiscales 2) Connaissance de la ressource 3) Aménagement des écosystèmes et reboisements forestiers 4) Conservation de la diversité biologique 5) Valorisation durable des ressources forestières 6) Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté 7) Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation 8) Recherche - Développement 9) Développement des mécanismes de financement 10) Coopération et partenariat.

Ces axes et sous axes déclinés en composantes et activités constituent une *matrice* qui permet de présenter les actions convergentes sous-régionales. Des indicateurs de performance, une liste des activités à réaliser au niveau national et des indicateurs de résultats intermédiaires ont été élaborés à partir des différents travaux menés au sein de chaque pays et lors des réunions de concertation.

Au niveau de chaque pays, les équipes des points focaux de la COMIFAC ont réalisé des fiches descriptives par axe et par composante. Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a effectué une analyse transversale de ces fiches nationales pour établir un bilan qualitatif général. Pour certains axes ou composantes, un chiffrage financier a été également proposé.

Methodologie adoptée pour l'élaboration du projet

Le Projet a été élaboré en adoptant une méthodologie construite à partir de l'analyse des Termes de Référence de l'étude initiale, puis validée par l'OIBT :

1. Collecte et étude de la documentation disponible et récente sur le plan d'action stratégique de l'OAB et le Plan de Convergence de la COMIFAC : rapports de synthèse, rapports par pays, littérature grise, publications afférentes.
2. Analyse des matrices (objectifs, stratégies et activités) de ces plans d'action, et plus particulièrement des volets relatifs à la transformation plus poussée des bois et des points qui s'y rapportent.
3. Identification et analyse des points communs et/ou convergents de ces deux plans d'action stratégiques. Propositions argumentées de mesures pour leur renforcement.
4. Dans le plan d'action des activités stratégiques de l'OAB, identification puis stratification des actions de base prioritaires pour le développement d'un projet régional sur la promotion des produits transformés.
5. Déplacements en Afrique Centrale pour la collecte de données complémentaires et la prise d'informations de terrain dans trois des cinq pays membres de l'OIBT. La collecte d'informations et de données sur le terrain a été conduite au Cameroun, au Congo, et au Gabon. Pour la RDC et la RCA, la base du travail a été documentaire, en intégrant des informations collectées dans ces deux pays lors d'études et projets conduits récemment. L'objectif des interventions sur le terrain au Cameroun, au Congo et au Gabon a été de collecter des informations directement auprès d'acteurs et parties prenantes de la filière bois, notamment de la seconde transformation : opérateurs privés (artisans, PMI-PME, industrie), consultants, acteurs de la R&D, administration. Les informations collectées lors de ces entrevues ont été recoupées avec celles disponibles dans les rapports d'étude et de projets analysés durant les phases 2-3-4. Certains documents issus de la littérature grise ont pu être aussi récupérés directement auprès des acteurs concernés.
6. A partir des données et informations collectées durant les phases précédentes (origine documentaire ou issues du terrain), développement d'une proposition de Projet pour la promotion des produits plus élaborés pour les membres de la COMIFAC /OIBT.
7. Préparation d'un Atelier Régional pour présenter les résultats obtenus durant les phases précédentes et valider la proposition de projet OIBT. Envoi du *draft* de projet aux participants.
8. Organisation de l'Atelier Régional les 9 et 10 octobre 2006 à Libreville dans les locaux de l'OAB (co-organisation OIBT – OAB – CIRAD) : participation de 25 représentants issus des cinq pays d'Afrique centrale membres de l'OIBT concernés par le projet (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, République Démocratique du Congo).
9. A partir des résultats des travaux de l'Atelier Régional, rédaction du rapport final et de la proposition finale de projet.

NOTE : LA NOTION DE TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DES BOIS EST ASSIMILEE A LA SECONDE ET LA TROISIEME TRANSFORMATION MAIS DEPEND DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOIS DANS UN PAYS OU UNE REGION DONNEE ET DES MODES DE TRANSFORMATION EN PLACE. ON ENGLOBERA SOUS L'EXPRESSION SECONDE TRANSFORMATION L'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE TRANSFORMATION PLUS PUSSEE (3^{EME}, VOIRE 4^{EME} OU 5^{EME} TRANSFORMATION SELON LES EXPRESSIONS PARFOIS UTILISEES) QUI PERMETTENT D'ABOUTIR A L'ELABORATION D'UN PRODUIT FINI.

2. Politiques sectorielles

Pour favoriser et développer l'industrialisation et la transformation plus poussée des bois dans les pays d'Afrique tropicale humide producteurs de bois, différents instruments ont été mis en place avec plus ou moins de succès : mesures d'interdiction totale ou partielle d'exportation des grumes, quotas minimaux de transformation locale des grumes, attribution de concessions forestières de grande superficie, mesures fiscales incitatives pour favoriser l'investissement industriel (entre autres, création de zones franches industrielles), création d'institutions spécialisées.

La plupart de ces mesures sont liées à l'utilisation de la ressource forestière comme élément d'incitation aux investissements industriels. Les résultats obtenus sont variables dans les cinq pays d'Afrique centrale membres de l'OIBT. Ainsi, l'interdiction d'exportation de grumes du Cameroun a entraîné une

augmentation significative de la capacité de première transformation des bois. Les investisseurs ont réagi à ce type de mesure de plusieurs manières : en installant de nouvelles unités, en augmentant la capacité des unités existantes ou en ajoutant aux chaînes de production existantes des unités de récupération et de production secondaire. Cependant, ce type d'approche génère un risque de surcapacité par rapport aux potentialités des forêts, d'où une menace pour la durabilité du développement industriel.

La réaction du secteur privé a été multiforme : alors que certains opérateurs se sont adaptés en renforçant la recherche de valeur ajoutée, d'autres ont déplacé leurs activités vers des pays à réglementation plus souple.

Une politique de fixation administrative de quotas de transformation locale des grumes constitue l'étape intermédiaire avant l'interdiction totale d'exportation, et son objectif est d'inciter les sociétés forestières à faire évoluer leurs pratiques et à investir dans la transformation plus poussée de leurs bois. La principale difficulté liée au système de quotas est celle du suivi de son respect par les opérateurs dont le comportement est davantage orienté vers les exportations des grumes, opération plus rentable et qui correspond davantage à leur *métier* d'origine.

Le régime de zones franches industrielles a été promu pour encourager les investissements lourds. La mise en œuvre de cette mesure a surtout entraîné un développement de la première transformation (sciage, déroulage, tranchage), mais la seconde transformation a été peu touchée par ces mesures, notamment dans les pays à ressources forestières abondantes.

L'attribution de concessions forestières de grande superficie est une mesure classique pour inciter à l'industrialisation. Tous les pays forestiers tropicaux l'ont mis en place mais avec des résultats variables. La taille maximale des concessions est limitée à 200 000 hectares au Cameroun, tandis qu'au Congo et en RCA elle peut dépasser 500 000 hectares. En principe, la grande taille des concessions facilite leur aménagement et fournit à l'investisseur une incitation suffisante à engager des investissements qui ne s'amortissent que sur le long terme.

Les politiques et mesures visant à favoriser la transformation plus poussée des bois sont souvent promulguées par des services ministériels non forestiers. En particulier, les services chargés du développement industriel et commercial ou de l'aménagement du territoire ont souvent en charge l'industrie de la seconde transformation des bois.

L'administration forestière qui gère la partie amont de la filière ne coordonne pas forcément les actions ayant un impact direct sur les processus de transformation en aval. Dans ce cas, développer la coordination et la coopération intersectorielle devient indispensable pour favoriser l'essor des industries de transformation plus poussée.

Bien que le développement de l'industrie du bois ait été considéré comme un enjeu majeur par les pays et soit pris en considération dans des politiques et programmes de développement mis en place, la politique de développement de la transformation plus poussée n'a souvent été que la conséquence d'une raréfaction des ressources forestières.

Même si des mesures ont pu être prises pour favoriser la transformation plus poussée des bois à un niveau local, l'élaboration d'une stratégie cohérente construite en concertation avec toutes les parties prenantes a souvent fait défaut.

Le secteur artisanal dont le développement a un impact majeur sur la transformation plus poussée des bois a rarement été pris en compte dans les programmes développés.

Les nouvelles politiques à mettre en place doivent adopter une approche intégrée du secteur forestier, d'amont en aval, depuis le secteur artisanal jusqu'au secteur industriel, ceci afin d'assurer la pleine contribution du secteur au développement durable.

3. Programmes et activités opérationnelles

Le Gabon sera le porteur du projet qui concernera les cinq pays d'Afrique centrale membres de l'OIBT ciblés lors de l'étude initiale : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la RDC.

Les programmes et activités opérationnelles doivent donc être appréhendés à l'échelle de ces cinq pays. Compte tenu du poids et de l'importance stratégique des forêts de ces pays d'Afrique centrale à l'échelle mondiale, de nombreuses initiatives et programmes ont été lancés par les principaux bailleurs de fonds internationaux qui interviennent sur la gestion et la valorisation durable de la forêt tropicale.

En particulier, le développement de la transformation du bois, première ou seconde transformation, a fait l'objet de plusieurs types de soutien visant à dresser des états des lieux ponctuels de ces secteurs, à accompagner les entreprises pour une mise à niveau technique, organisationnelle ou commerciale, notamment par la formation, et à renforcer les échanges sud sud et sud nord tout en favorisant le développement de la transformation locale des bois.

Les bailleurs de fonds et autres organismes de financement, bien qu'ils ne disposent pas toujours des compétences techniques adéquates, jouent un rôle fondamental dans l'orientation de la gestion forestière.

Les projets et initiatives soutenus par ces bailleurs ont pu revêtir différentes formes, même si leur objectif finalisé demeure le développement de la transformation des bois en Afrique centrale :

□ Une étude en vue de la **définition d'une politique sectorielle de transformation et de valorisation du bois au Cameroun** a été réalisée en 2002 par ONF International, ERE Développement et le CERNA pour le Ministère de l'Environnement et des Forêts (financement AFD). Cette étude était composée de 3 volets :

- a) **Analyse de l'adéquation entre la production de la forêt camerounaise et la capacité des usines de transformation.** Son objectif était d'analyser l'adéquation entre la ressource forestière et les capacités (installées ou à installer d'unités) de transformation de bois, afin de mieux gérer l'impact sur la ressource forestière et sur la durabilité des unités de transformation existantes, en cours de construction ou à venir.
- b) **Analyse des performances économiques, forestières, environnementales et sociales des usines de transformation.** Son objectif était d'évaluer les efforts réalisés par les entreprises possédant des usines de transformation du bois au Cameroun pour améliorer les performances de leurs unités de transformation, non seulement sur le plan économique, mais dans quatre domaines apparentés au champ d'analyse du développement durable : économique, forestier, environnemental, et social.
- c) **Propositions pour améliorer l'adéquation ressource/transformation et les performances des usines.** Son objectif était de présenter des propositions de politique industrielle destinées à trois catégories d'acteurs : l'administration camerounaise, tout particulièrement le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF), les bailleurs de fonds, et les entreprises qui possèdent des usines de transformation du bois au Cameroun

□ A la demande du Ministère de l'Environnement et des Forêts du Cameroun et dans le cadre de la préparation du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), une **étude sur le sous-secteur du "sciage artisanal" au Cameroun** a été conduite par AGRECO. Les premières estimations de l'importance de ce secteur montraient que la production annuelle de sciage artisanal à l'aide de tronçonneuses ou de scies mobiles représenterait entre le quart et plus du tiers de la production des scieries industrielles.

L'étude avait pour objectif général de dresser une typologie du sous-secteur « sciage artisanal » et d'analyser son importance pour l'économie locale en terme d'emplois et de potentiel de développement tant en zone rurale qu'en zone urbaine. Les objectifs spécifiques de l'étude étaient multiples : décrire et analyser les filières et acteurs intervenant ainsi que leurs interrelations, identifier les forces et faiblesses du secteur du sciage artisanal, analyser le cadre réglementaire et les contraintes de sa mise en œuvre, évaluer les possibilités d'évolution du secteur de l'informel vers le formel, évaluer l'impact sur la gestion durable des ressources forestières, analyser la fiscalité appliquée et la contribution du secteur aux recettes forestières, évaluer l'importance de l'emploi dans le secteur, analyser les relations entre le sous-secteur et la foresterie communautaire, définir comment le secteur est organisé et financé, proposer des moyens de contrôle de l'activité, proposer des moyens d'appui à la modernisation du secteur artisanal.

□ Une étude sur l'**identification du secteur de la 2^{ème} transformation du bois à Yaoundé** a été conduite en 2005 à la demande du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun et sur financement du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France. Cette étude s'est située dans la logique de l'industrialisation de la filière bois et dans la continuation de l'étude CERNA - ONFI - ERE développement (2002), mais en ciblant cette fois le secteur de la 2^{ème} transformation du bois dans la ville de Yaoundé. L'objectif était de fournir au gouvernement camerounais des indicateurs pouvant aider à la définition et à la mise en place d'une politique de filière

qui, à travers une meilleure connaissance du secteur dans les grands pôles de consommation, devait permettre d'avancer vers la recherche de solutions pour en améliorer les performances.

□ En 2006, sur fonds commun du PSFE (Programme Sectoriel Forêt Environnement), le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun a engagé une étude sur la **traçabilité des bois exploités au Cameroun et des produits-bois exportés du pays**. L'étude a consisté à : (i) dresser un état des lieux des procédures actuelles de traçabilité sur le bois et les produits dérivés de première transformation (sciages, placages et panneaux contreplaqués), (ii) analyser cette situation avec ses points forts et ses faiblesses, (iii) proposer des solutions d'amélioration des procédures existantes du système d'information et de gestion des informations forestières, le système de traçabilité des bois devant être fonctionnel et efficace en intégrant tous les volets techniques, humains (besoins en personnel, en formation...) et financiers.

□ L'avant-projet OIBT PPD 16/01 **Amélioration des rendements matières dans les exploitations et industries forestières par la valorisation des pertes de bois** a été mis en œuvre en 2001 par le Ministère de l'Economie Forestière de la **République du Congo**. L'objectif de cet avant-projet était de contribuer à l'amélioration des rendements matières dans les exploitations et industries forestières en tant que levier majeur pour améliorer la compétitivité des industries et de la filière bois dans son ensemble, et augmenter l'utilisation rationnelle de la matière première exploitée en forêt.

□ La proposition de projet OIBT *PD 299/04 Rev.2 (I)** de la Direction Générale de l'Economie Forestière du Congo sur la **réduction des pertes en bois au niveau de l'exploitation forestière et de la transformation mécanique du bois** a pour objectif général d'assurer un niveau maximal de valorisation locale des ressources en bois de manière à garantir des retombées économiques optimales à la population et favoriser ainsi la croissance économique du secteur. Trois objectifs spécifiques ont été définis pour ce projet : (i) accroître la rentabilité de l'exploitation forestière par une réduction des rebuts de coupe et des abandons de bois bruts, (ii) maximiser les rendements matières au niveau de la transformation mécanique de bois par l'utilisation accrue des déchets et sous-produits, (iii) promouvoir le secteur informel de la filière bois (artisanat et PME).

* : ce projet était toujours en attente de financement au 41^{ème} CIBT (Yokohama, 6-11 novembre 2006).

□ Compte tenu du très fort potentiel de développement de l'utilisation de l'Okoumé dans le Bassin du Congo, principalement au **Gabon**, et de la nécessité de mieux valoriser les qualités secondaires de cette essence, le CDE a confié au CIRAD une étude sur le **Développement de la transformation de l'Okoumé par sciage et son utilisation sous forme de bois massif**. Les objectifs de cette étude conduite en 2004-2005 étaient multiples, notamment :

- a) Déterminer les quantités de sciages d'Okoumé actuellement produites au Gabon par les unités de transformation en place ; identifier les entreprises concernées par cette production.
- b) Dans les principaux pays européens consommateurs de sciages gabonais, identifier et analyser qualitativement et quantitativement les segments de marché sur lesquels sont commercialisés aujourd'hui les sciages d'Okoumé.
- c) Identifier de nouveaux segments de marché potentiellement consommateurs de sciages d'Okoumé ; déterminer les exigences techniques des opérateurs concernés en relation avec les spécificités des produits fabriqués.
- d) Pour les utilisateurs effectifs ou potentiels, favoriser une meilleure connaissance des possibilités offertes par cette essence et de l'offre proposée par les producteurs du Gabon.
- e) Favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande.

□ A la demande du Gouvernement de la **République centrafricaine**, une mission de diagnostic (7-20 avril 2002) a été envoyée par l'OIBT en RCA (conformément à la décision 2 (XXIX) du CIBT de novembre 2000 à Yokohama) avec pour mandat de procéder à un **diagnostic d'identification des facteurs qui entravent le plus sévèrement le progrès vers l'objectif 2000 et l'aménagement forestier durable** et de recommander une série de mesures permettant de surmonter les obstacles ainsi identifiés.

Dans un second temps, en 2003, les Travaux Préparatoires aux Etats Généraux des Eaux et Forêts en **RCA** ont été convoqués par le Gouvernement National de Transition qui s'était fixé comme tâche primordiale d'assainir toutes les filières économiques centrafricaines parmi lesquelles la filière bois. Après l'ouverture officielle des travaux et adoption des termes de référence, quatre commissions techniques ont été mises en place dont la commission sous-sectorielle Forêt chargée de faire le diagnostic de la filière bois. A ce titre, les Etats généraux se sont fixés comme objectif de faire une

analyse diagnostique de la situation actuelle et de proposer des solutions pour relancer la filière au meilleur profit de l'économie nationale et des populations.

□ Une **analyse des conditions de reprise économique du secteur forestier en République Démocratique du Congo** a été conduite en 2003 à la demande de la Banque Mondiale. Cette étude a notamment mis l'accent sur les contraintes à lever en priorité pour assurer un redémarrage de la filière : sécuriser le trafic fluvial et les activités en province, améliorer les infrastructures portuaires et réhabiliter le service ferroviaire Kinshasa Matadi, zoner les espaces forestiers pour fixer l'utilisation prioritaire des sols, privilégier la taxation liée à la production pour les entreprises en phase de démarrage, améliorer l'information et les formations de la population et introduire des cahiers des charges, supprimer les prélèvements parafiscaux sans contrepartie de service effectivement rendus, appliquer le code d'investissement sur tout le territoire de la RDC, et supprimer les prélèvements FPI sur les importations d'intrants.

□ Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en RDC a fait réaliser en 2006 une **étude sur le régime fiscal forestier en RDC** (analyse de l'application de l'arrêté n° 010 du 17 mars 2004). Dans le cadre de cette étude, les mesures économiques pour la relance de la filière-bois et la gestion durable des forêts ont été évaluées, les indicateurs principaux retenus ont été passés en revue, le niveau d'exécution des dispositions par chaque Entité ou Organisme concerné a été examiné, et les principaux changements intervenus depuis l'application de l'Arrêté ont été relevés.

□ L'Union Européenne finance de façon récurrente de nombreuses actions auprès des entreprises, notamment via le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) qui apporte son appui, sous des formes variées : (i) aide à la création et au développement des entreprises, (ii) appui à des actions de formation, d'accompagnement technique, de transfert et d'innovation technologique (notamment auprès des PMI-PME), (iii) soutien à des institutions intermédiaires telles que les organisations professionnelles et/ou sectorielles en complémentarité avec et d'autres programmes des dispositifs européens et bilatéraux, (iiii) appui aux sociétés de conseils.

Il intervient par subventions partielles en faveur de PME/ PMI, pour l'accompagnement et la réalisation de prestation de service et de conseil à l'entreprise (diagnostic, faisabilité...), avant, pendant et après l'investissement proprement dit. Il peut assister l'entreprise dans sa recherche de financements appropriés et à la mise en place de l'ingénierie financière.

Le CDE met en oeuvre ses propres instruments d'intervention et, chaque fois que possible, ceux d'autres acteurs du développement, dont certains lui confient la gestion de leurs programmes.

□ Grâce au soutien financier de la Communauté Européenne, l'ATIBT et l'IFIA ont organisé en 2004 (à Libreville) puis en 2006 (à Accra) les Rencontres Africaines de Coopération avec l'Europe dans la filière des bois tropicaux (éditions **RACEWOOD 2004** puis **RACEWOOD 2006**), projets d'appui au développement du secteur forestier africain par la mise en place de relations transversales Afrique/Europe. Financées par PRO€INVEST, chacune des 2 éditions de RACEWOOD a permis à une centaine d'entreprises européennes et africaines du secteur des bois tropicaux de se réunir, d'échanger, de confronter leurs expériences et de nouer des relations d'affaires. Ces rencontres ont été enrichies de tables rondes et de conférences sur les grands enjeux de la filière.

□ L'**Analyse de l'origine des bois utilisés dans les marchés publics pour 9 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale** a notamment concerné les 5 pays d'Afrique centrale membres de l'OIBT. Cette étude, commanditée par la Banque Mondiale et réalisée en 2004-2005 par FRR Ltd (Grande Bretagne) en association avec le CIRAD, avait notamment pour objectif de qualifier et quantifier les volumes de bois tropicaux destinés aux chantiers publics dans les pays concernés et de définir leurs origines (légale ou illégale) en relation avec l'analyse des procédures d'achat dans les marchés publics.

□ L'**étude prospective du secteur forestier en Afrique (FOSA)**, intégrant une composante relative à l'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, RDC), avait été soutenue financièrement par la BAD, la Commission Européenne et la FAO. Cette étude brosse une vue d'ensemble de la situation actuelle et des tendances probables qui guideront le changement jusqu'en 2020 dans le secteur forêt-bois en Afrique centrale. La vue d'ensemble sous-régionale et régionale fournie par FOSA contribue à renforcer la base d'information des programmes forestiers nationaux.

□ L'OIBT a pris la décision (ITTC XXVII/21) d'entreprendre l'étude d'un avant-projet, PPD 25/99(I) intitulée **Examen de la situation en matière de transformation plus poussée des bois tropicaux**

dans les pays producteurs. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) a été chargé de sa réalisation (2002) en offrant des services de consultants et en préparant un rapport pour aider le Secrétariat de l'OIBT à évaluer la situation de l'industrie de transformation plus poussée dans les pays producteurs membres. Les activités suivantes ont notamment été mises en oeuvre :

- a) Préparation d'un rapport sur la situation actuelle et les tendances futures de la transformation plus poussée des bois tropicaux dans les pays producteurs.
- b) Evaluation des perspectives au 21^{ème} siècle pour les produits sélectionnés dérivés de la transformation plus poussée des bois tropicaux en donnant, entre autres, un aperçu des produits et des marchés où les pays producteurs sont susceptibles d'être (ou de rester) compétitifs.
- c) Propositions de mesures que l'OIBT, les gouvernements membres et les milieux commerciaux et industriels pourraient prendre pour poursuivre et développer leurs activités de promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux dans les pays producteurs.

Enfin, le **plan d'Action de l'OAB pour la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique** est à l'origine de la présente proposition de projet sur le développement de la transformation des bois en Afrique centrale. Ce plan avait été proposé par la Conférence ministérielle de l'Organisation Africaine des Bois et élaboré dans le cadre de l'avant-projet OIBT PPD 15/98 Rev.2 intitulé « Conférence conjointe OAB/OIBT sur la transformation plus poussée des bois tropicaux d'Afrique » approuvé et financé par le Conseil international des bois tropicaux à la demande du Gouvernement gabonais et de l'OAB.

Une première conférence technique avait été organisée à Libreville (26-28 septembre 2001) suivie d'une seconde (26-27 mars 2003), de plus grande envergure, qui a rassemblé les représentants de tous les pays membres de l'OAB, dont six de niveau ministériel, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, d'institutions de financement, ainsi que d'organisations et d'institutions régionales et internationales.

Le Plan d'action pour la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique constitue le produit principal de ces deux conférences et de l'avant-projet de l'OIBT.

Son objectif est de proposer des opérations et actions à conduire afin d'atteindre des objectifs prioritaires partagés par tous les pays membres. Ces activités doivent permettre de juguler les freins identifiés au développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique.

2^{EME} PARTIE : LE PROJET

1. Objectifs du projet

1.1 Objectif de développement

Le projet contribue à la promotion et au développement de la transformation plus poussée des bois dans les pays du Bassin du Congo.

1.2 Objectif spécifique

Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des acteurs concernés par la transformation plus poussée des bois dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OIBT (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo).

2. Justification

2.1 Problèmes à traiter

L'Afrique Centrale est la région du continent Africain la plus riche en forêts de production ; elle offre un potentiel considérable pour promouvoir le développement social et économique, ce potentiel étant encore en grande partie inexploité. Les forêts du bassin du Congo en particulier, Cameroun, Gabon, Congo, République Démocratique du Congo et République centrafricaine, constituent le deuxième bloc continu de forêts tropicales après la forêt amazonienne. Ces forêts font l'objet d'attentions particulières car elles jouent un rôle important dans la fourniture de biens collectifs en protégeant la diversité biologique et en stabilisant le climat mondial.

De nombreuses conventions ont été mises en place pour régir la gestion de l'environnement et des ressources naturelles au niveau mondial. La majorité des Etats de la sous région a signé et/ou ratifié la plupart de ces conventions, et un processus d'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale est en cours d'établissement ; toutefois, compte tenu des spécificités de chaque pays, les avancées se font à un rythme variable.

Les principaux pays producteurs, Cameroun, Congo, Gabon, RCA et RDC membres de la COMIFAC et de l'OAB sont engagés dans une démarche de développement durable de leurs ressources forestières.

Une production essentiellement tournée vers la première transformation

Ces pays étaient traditionnellement des exportateurs de grumes ; ces dernières années, on a globalement observé une diminution de l'exportation des grumes sous l'effet d'une législation visant à encourager la transformation et la création de valeur ajoutée au sein des différents pays. Cette nouvelle législation s'est accompagnée de l'installation ou de la modernisation d'unités industrielles de transformation, en particulier au Cameroun.

En 2004, les cinq pays ont produit 7,2 millions de m³ de grumes et en ont exporté 2,8 millions de m³ soit 39% de la production. On note toutefois des différences importantes de taux de transformation entre les pays comme l'indique le classement par ordre décroissant de ces pays suivant ce paramètre : Cameroun 87% - RCA 66% - Gabon 57% - Congo et RDC 36%.

L'industrie du bois est dominée par la première transformation (sciage, déroulage et tranchage) et reste principalement orientée vers le marché de l'exportation.

En 2004, les cinq pays ont produit 1,1 millions de m³ de sciages et ont exporté 0,94 millions de m³ soit 87% de la production totale. Comme précédemment, on note toutefois des différences importantes de taux de transformation entre les pays : Cameroun 97% - RDC 93% - Congo 91% - Gabon 68% et RCA 41%.

Généralement ces sciages sont commercialisés à l'état brut et seules quelques scieries apportent de la valeur ajoutée à ces sciages en les séchant puis éventuellement en leur apportant un usinage spécifique.

Par ailleurs ces chiffres font apparaître une consommation « apparente » locale de sciages (différence entre production et exportation) relativement faible au Cameroun, au Congo, en RDC et dans une moindre mesure au Gabon. Dans les faits, cette consommation n'est pas faible comme l'indique les chiffres ; le développement rapide du secteur artisanal de production de sciages, formel et informel, permet de satisfaire la demande en bois sciés toujours croissante compte tenu de l'évolution démographique urbaine des pays de la région : les populations locales ont besoin de bois pour la construction et l'habitat (indépendamment des besoins en bois de feu). Une étude¹ réalisée au Cameroun en 2002 avance un volume de l'ordre de 1 000 000m³ de grumes transformés de manière artisanale à l'aide de scies mobiles ou de tronçonneuses.

Les données de production et d'exportation des placages (en 2004, 205 000 m³ produits dont 84 % exportés) et des panneaux contreplaqués (en 2004, 87 000 m³ produits dont 76 % exportés) montrent que ces activités restent relativement limitées pour l'ensemble des pays excepté au Gabon ; pour ce pays, l'activité concerne essentiellement une seule essence, l'Okoumé. Comme les sciages, ces produits sont principalement destinés à l'exportation.

Au niveau international, les pays de la région ont longtemps exporté les grumes et les produits de la première transformation vers l'Europe.

Aujourd'hui l'Europe n'est plus le seul consommateur, l'Asie, et notamment la Chine, s'approvisionnent massivement dans le Bassin du Congo.

Il existe également un marché « africain » des sciages en provenance des pays producteurs ; on peut citer l'Afrique du sud qui importe des volumes importants d'Okoumé du Gabon, mais aussi les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie). Le Sénégal diversifie ses approvisionnements suite aux événements survenus en Côte d'Ivoire et au Libéria. La Côte d'Ivoire et le Ghana s'approvisionnent en Afrique Centrale pour alimenter leurs nombreuses unités de transformations industrielles dont les besoins ne peuvent être satisfaits par leur faible production forestière.

Parallèlement à ces marchés officiels, des courants informels de commercialisation de sciages existent entre les pays d'Afrique centrale et quelques pays limitrophes : entre le Cameroun et le Tchad ou le Nigeria, ou entre la RDC et l'Ouganda, la Zambie et la Tanzanie. On note tout naturellement une réelle absence de lisibilité sur ce secteur informel qui répond aux besoins des marchés locaux délaissés par les productions industrielles tournées essentiellement vers l'exportation. Dans les prochaines années, ces échanges vont probablement s'accroître dans la mesure où la demande est liée en grande partie à la démographie croissante notamment en zone urbaine.

La transformation plus poussée des bois

La transformation plus poussée des bois qui conduit à la fabrication de parquets, de moulures, de meubles et d'articles de menuiserie génère des phases de transformation qui apportent davantage de valeur ajoutée au bois et contribuent à créer des emplois. Les données et les statistiques sur ces activités sont disséminées et difficilement enregistrées dans les pays de la région.

Toutefois, les quelques études disponibles notamment au Cameroun ou au Gabon montrent que ces activités jouent un rôle socio économique important dans les pays de la région. Ainsi une étude récente réalisée dans la ville de Yaoundé (Cameroun)² montre que sur un plan économique, le secteur représente environ 6 milliards de FCFA de chiffre d'affaire annuel pour les artisans (menuisiers, ébénistes, artisans d'arts).... La consommation moyenne en bois du secteur est évaluée à 85 250 m³ de sciages sur l'année soit un équivalent bois rond de l'ordre de 284 000 m³ de grume/an ; ces chiffres sont révélateurs de l'importance de ce secteur....

Dans la démarche de transformation plus poussée des bois, deux schémas de développement sont suivis dans les différents pays de la région :

¹ Etude du sous secteur du sciage artisanal au Cameroun, octobre 2002 – AGRECO – MINEF / DFID

² Extrait du rapport « Etude sur l'identification du secteur de la seconde transformation du bois à Yaoundé » – JMN Consultants – décembre 2005 – MINFOP et MAE France

- Certains opérateurs industriels anciennement ou nouvellement installés élargissent leur système de production (généralement de sciages) en ajoutant des outils complémentaires de manière à transformer davantage les bois débités (séchage, usinage...); les produits obtenus sont généralement exportés.

- Un accroissement du secteur artisanal formel et informel de transformation du bois qui nécessiterait un accompagnement aujourd'hui totalement inexistant et qui répond aux besoins locaux voire régionaux en grande partie négligés par les opérateurs industriels qui préfèrent exporter compte tenu des prix offerts sur les marchés internationaux.

La production des produits de transformation plus poussée des bois est dominée essentiellement par l'Asie et l'Amérique latine; en 2004, pour l'ensemble des pays producteurs de l'OIBT, 69% des exportations de PTPPB provenaient d'Asie, 29% d'Amérique latine et 1% seulement d'Afrique, essentiellement du Ghana et de Côte d'Ivoire.

Ces échanges mondiaux concernent principalement les meubles, les menuiseries pour la construction et les bois profilés. L'Europe, l'Amérique du nord et le Japon sont les principaux consommateurs de ces produits transformés du bois. Parallèlement à ces marchés internationaux, les marchés nationaux sont aussi de forts consommateurs. C'est en développant leurs propres marchés que les principaux pays asiatiques exportateurs (Indonésie, Malaisie...) ont acquis une maîtrise sur ce créneau. Des pays dits « émergents » comme la Chine, l'Inde ou le Brésil suivent la même voie et sont aujourd'hui des producteurs et des exportateurs de produits transformés.

Les quelques pays africains impliqués dans la transformation plus poussée du bois sont davantage spécialisés sur les produits de types « bois profilés » comme les parquets et les moulures.

Pour les pays d'Afrique Centrale, cette transformation plus poussée occupe encore une place très modeste bien que les activités induites permettent de créer des emplois et génèrent de la valeur ajoutée.

Un monde qui évolue avec des effets sur la transformation plus poussée des bois

Les tendances observées ces dernières années montrent que la fabrication des produits à base de bois est transférée vers de nouveaux « producteurs » alors que de nouveaux marchés du bois s'ouvrent sur tous les continents.

Des marchés émergents

- Un commerce intra africain

- Entre les pays d'Afrique Centrale et des pays d'Afrique de l'Ouest qui ont surconsommé leurs ressources forestières mais qui disposent d'unités de sciage, de déroulage et de tranchage.

- Entre les pays d'Afrique Centrale et les pays africains qui ne disposent que de ressources très limitées (pays du Maghreb, Tchad, Niger, Egypte...), des échanges se sont mis en place et devraient prendre de l'ampleur.

- En péri européen : l'Europe évolue maintenant depuis plus de 40ans et l'on observe un recul de l'emploi industriel dans les pays d'Europe de l'Ouest (France, Allemagne, Grande Bretagne...). Parallèlement bon nombre de pays nouvellement entrés dans la CEE (Pologne...) ou géographiquement situés dans les régions péri européennes (Maroc, Tunisie, Turquie,...) se développent techniquement, économiquement et socialement. Des transferts d'activités sont observés depuis les « anciens pays d'Europe » vers ces pays bénéficiant d'avantages compétitifs certains : main d'œuvre bon marché, fiscalité et réglementations attractives.

L'Asie, en particulier la Chine et bientôt l'Inde, seront encore longtemps demandeurs de matière première brute et de produits issus de la première transformation compte tenu de leurs propres besoins.

Croissance démographique

Le processus de développement des centres urbains vers lesquels migre une partie de la population rurale s'accompagne de nouveaux besoins (denrées alimentaires, matières premières pour la construction...). Bien que le pouvoir d'achat d'une grande partie de cette population soit

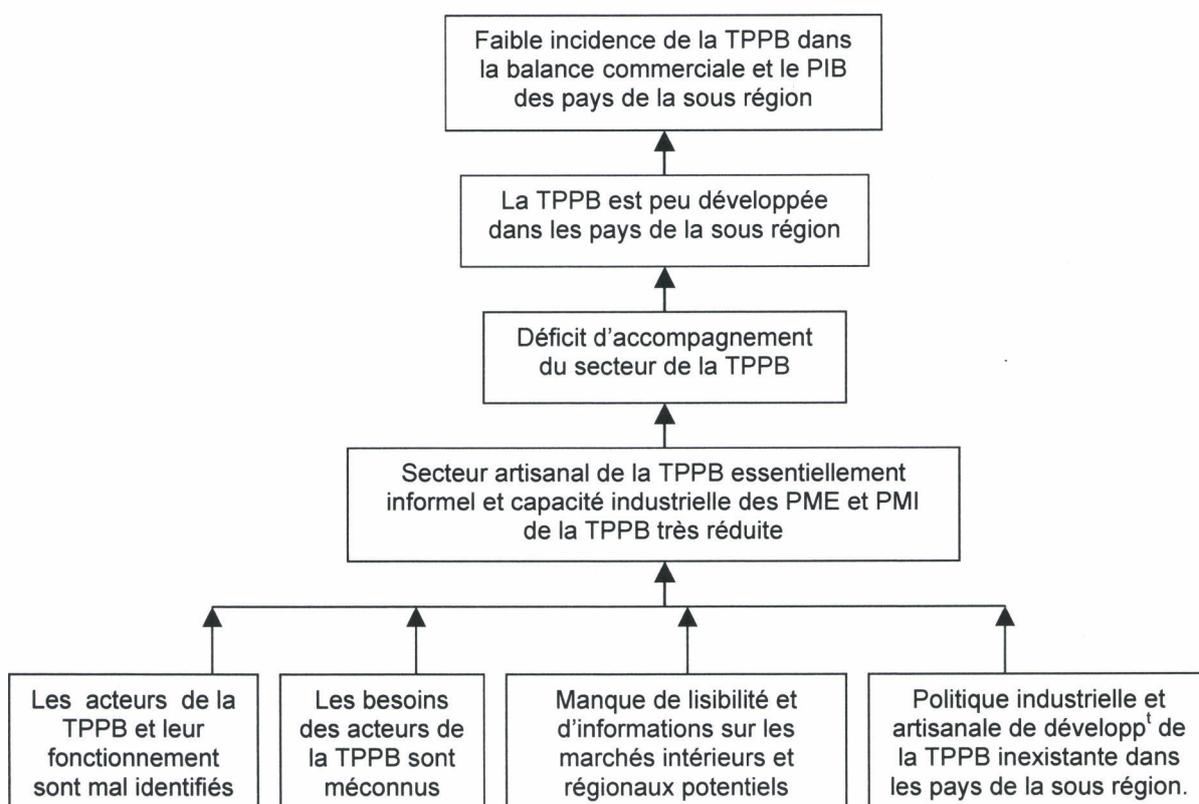
relativement faible, celle-ci doit se nourrir mais aussi se loger. Le bois est donc naturellement exploité pour répondre aux besoins en bois de construction d'une part, et en bois pour les menuiseries et le mobilier d'autre part.

La population des cinq pays – Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC – passerait de 83 millions d'habitants en 2005 à 123 millions en 2020 soit une augmentation de 40 millions en 15 ans ! Par ailleurs, certains pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord de plus en plus consommateurs de bois provenant d'Afrique Centrale ont une démographie qui évolue fortement : l'Afrique de l'Ouest passerait de 234 millions d'habitants en 2000 à 344 millions d'ici 2020 ; l'Afrique du Nord passerait de 170 millions en 2000 à 239 millions en 2020.

« L'arbre à problème » présenté ci-dessous résume la situation présentée précédemment. Jusqu'à présent, les gouvernements de la sous région ont d'une manière générale axé leurs efforts sur l'amont de la filière, notamment en s'engageant dans la démarche globale d'aménagement durable. Ils ont également porté leur attention sur l'exploitation et la première transformation essentiellement industrielle et source de revenus importants pour l'Etat puisque les produits sont en grande partie exportés.

Aujourd'hui, les décideurs doivent considérer la transformation plus poussée du bois comme un vecteur de développement important puisqu'elle offre des possibilités jusqu'à présent négligées : favoriser l'établissement d'une main d'œuvre qualifiée, créer des emplois, créer de la valeur ajoutée et générer de nouveaux revenus.

« Arbre des problèmes »



2.2 Situation souhaitée à l'issue du projet

A l'issue du projet, le secteur de la transformation plus poussée du bois sera identifié (nombre d'unités de transformation, modalités de fonctionnement, besoins des acteurs...), son importance économique sera évaluée et à partir de la définition des besoins des différents acteurs, les missions des structures d'accompagnement seront définies.

Les cinq pays de la région disposeront d'unités d'appui au secteur de la transformation plus poussée du bois.

Le montage organisationnel du dispositif sera établi pour chacun des cinq pays et les différentes missions de ces unités d'accompagnement seront identifiées.

Dès lors, les acteurs de la transformation plus poussée des bois pourront s'appuyer sur ces structures de manière à développer leurs activités ; les domaines d'accompagnement pourront prendre différentes formes, notamment :

- appui à la formation,
- appui technique,
- aide au montage de dossiers financiers,
- transfert d'informations sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux,
- transfert de technologie,
- aide à la création de nouveaux produits,
- appui à l'ouverture de nouveaux marchés.

2.3 Stratégie du projet

Les cinq pays présentent des filières de transformation du bois plus ou moins développées comme mentionné au paragraphe 2.1. Malgré ces configurations différentes, le projet repose sur une démarche similaire pour les cinq pays.

Les spécificités de chacun des pays seront évidemment prises en compte tout en assurant une harmonisation de la démarche au niveau régional en conformité avec le Plan d'action de l'OAB sur la promotion de la transformation plus poussée d'une part, et le plan de convergence de la COMIFAC d'autre part, notamment son axe stratégique n° 5 « valorisation durable des ressources forestières ».

Les acteurs de la transformation plus poussée des bois sont mal identifiés ; l'ensemble des mécanismes de production et de commercialisation est méconnu. Les marchés intérieurs et régionaux se caractérisent par un manque certain de lisibilité et d'informations disponibles. Dans le cadre de la politique de gestion durable des forêts préconisée par les gouvernements des pays de la sous région, les initiatives engagées (lois forestières, réformes fiscales...) ont été focalisées sur l'amont de la filière (exploitation et première transformation), sans implication sur l'aval vers la transformation plus poussée, créatrice de valeur ajoutée et source d'emplois.

Cette transformation plus poussée est d'une certaine façon une contribution à la lutte contre la pauvreté.

Le projet vise la mise en place de structures d'accompagnement et d'appui des acteurs de la transformation plus poussée des bois sur les différents secteurs qui constituent l'ossature de l'entreprise : technique, économique, commercial, formation...

Ces orientations et les missions de la structure d'accompagnement seront définies à partir d'éléments recueillis après consultation des acteurs de la filière.

Un état des lieux de la transformation plus poussée des bois doit être fait dans chaque pays en identifiant les acteurs et leurs modes de fonctionnement et de commercialisation. Les industriels déjà partiellement référencés suivant les pays mais aussi les PMI-PME et les artisans seront pris en compte. Bien que les unités artisanales soient généralement caractérisées par leur faible taille, leur faible intensité capitaliste, leur technologie rudimentaire, elles emploient une main d'œuvre importante, généralement peu formée sur les métiers du bois, et apportent de la valeur ajoutée au matériau brut pour satisfaire une demande locale et régionale (voire internationale) très diversifiée dans la construction, l'habitat, l'ameublement.

L'originalité du projet et sa force résident dans la prise en compte du monde artisanal en tant qu'instrument potentiel de développement de la transformation plus poussée du bois dans la

mesure où il répond à la demande des marchés intérieurs. Selon un rapport OIBT /CCI 2002³, trois éléments sont nécessaires au succès d'une TPPB orientée vers l'exportation : présence marquée sur les marchés d'exportation, marchés intérieurs bien développés, et secteur de la première transformation primaire vigoureux.

L'analyse quantitative et qualitative de ces acteurs et du secteur qu'ils représentent avec ses atouts et ses faiblesses est donc nécessaire pour asseoir les missions de la structure d'accompagnement. Les besoins de ces acteurs relatifs aux différentes composantes de leur activité (technique, économique, commerciale, formation du personnel...) seront identifiés et permettront de définir les différentes missions de la structure d'appui.

Une approche participative est privilégiée dans l'ensemble des activités du projet notamment au travers des enquêtes auprès des acteurs d'une part, et par l'organisation d'ateliers regroupant les diverses parties impliquées dans la filière de transformation d'autre part.

La capitalisation des expériences acquises par les structures existantes (Centre de Promotion du Bois, Maison des artisans...) est recherchée pour mettre en place des Unités d'accompagnement efficaces et opérationnelles.

Une synergie et des partenariats avec les autres initiatives en cours dans la Région seront recherchés notamment dans le domaine de l'appui à la formation (*projet sur le « Renforcement des capacités des membres du réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique Centrale RIFFEAC pour la formation en gestion durable des concessions forestières*).

Ce projet de vaste ampleur apportera une contribution au développement du secteur artisanal et industriel de la transformation plus poussée du bois. Les indicateurs recueillis au cours du projet aideront également les décideurs à la définition d'une politique industrielle et artisanale de développement de la filière Bois en général.

Des options alternatives étaient possibles pour la construction de la stratégie du projet ; elles n'ont pas été retenues et une solution assise sur les situations spécifiques de chaque pays a été préférée.

Il aurait pu s'agir par exemple :

- de développer un projet d'appui aux formations spécifiques sur les métiers de la transformation plus poussée du bois ; le développement de la formation est nécessaire mais il ne constitue pas le seul facteur de réussite du développement de la TPPB.
- mettre en place un centre régional de développement des PME et PMI de la TPPB ; les spécificités et l'étendue de chaque pays sont telles que ce type de structure n'aurait pas été adapté.

2.4 Bénéficiaires visés

Ce projet présente un intérêt pour les différentes catégories d'acteurs impliquées dans la transformation du bois et plus particulièrement la transformation plus poussée :

- les artisans, importante catégorie d'acteurs correspondant à un nombre très élevé d'emplois,
- les PMI-PME dont le mode de fonctionnement est intermédiaire entre celui des artisans et celui du secteur industriel,
- les industriels impliqués dans une valorisation des bois sous forme de sciages ou de placages et qui apportent une forte valeur ajoutée à la matière première.

Le projet bénéficie indirectement :

- aux acteurs partenaires des artisans, PMI-PME, et industriels (fournisseurs de consommables, colle, vernis...),

³ Rapport OIBT / CCI CNUCED – OMC 2002 - Produits en bois tropicaux – développement de la transformation plus poussée dans les pays producteurs de l'OIBT

- aux forestiers gestionnaires ; la transformation plus poussée des bois contribue à la gestion rationnelle de la ressource à travers une meilleure valorisation en quantité et qualité. La gamme des essences est élargie et la pression sur les autres essences tend à diminuer.

- aux états membres ; le secteur de la transformation plus poussée des bois qui se développera pour répondre aux différentes demandes (marchés intérieurs, régionaux et internationaux), apportera des recettes supplémentaires aux gouvernements et participera à l'équilibre de la balance commerciale des pays,

- aux décideurs qui recueilleront des indicateurs pertinents pour asseoir une politique de développement industriel et artisanal du secteur,

- aux consommateurs nationaux et régionaux qui se verront offrir une plus large gamme de produits issus de la transformation locale, et aux consommateurs internationaux qui auront accès à de nouveaux produits réalisés à partir de bois africains.

2.5 Aspects scientifiques et techniques

La planification du projet s'appuie sur un recensement, dans chaque pays étudié, des acteurs de la transformation plus poussée des bois (industriels et artisans) et de leurs potentiels (capacité de transformation, nombre d'emplois, bois consommés...). Cet inventaire qualitatif et quantitatif permettra pour chaque pays de quantifier l'impact de la transformation plus poussée des bois en termes de nombre d'emplois, de quantité de bois consommé, de niveaux d'équipements techniques..., autant d'informations qui font aujourd'hui défaut.

Ces informations organisées en une base de données inédite permettront la mise en place d'un Observatoire de la Filière Bois et contribueront à asseoir une politique de développement industriel et artisanal de la filière.

2.6 Aspects économiques

Les retombées économiques des résultats du projet ne peuvent être actuellement quantifiées ; cependant, l'importance économique et l'impact de la mise en place de structures d'accompagnement des acteurs de la transformation plus poussée des bois devrait se traduire par une évolution des indicateurs de l'activité elle-même tels que : nombres d'emplois, chiffre d'affaire du secteur, exportation de produits issus de la transformation plus poussée des bois...

Par ailleurs, le projet de mise en place de structures d'appui à la filière de transformation plus poussée des bois devra être maintenu au-delà de la durée du projet.

Avant l'achèvement du projet, les moyens à mettre en place pour consolider et pérenniser les dispositifs d'accompagnement seront étudiés ; cette réflexion se traduira par la formulation d'un nouveau projet à soumettre aux bailleurs.

2.7 Aspects environnementaux

La réalisation du projet avec la mise en place de structures d'appui aux acteurs de la seconde transformation du bois ne présente pas d'impacts environnementaux immédiats.

Toutefois, des impacts environnementaux positifs indirects peuvent être envisagés à deux niveaux :

- meilleure valorisation des ressources forestières exploitées et limitation des pertes : généralement, les rendements matière augmentent lorsqu'on valorise davantage la matière première et lorsqu'elle est davantage transformée localement,

- élargissement de la gamme d'essences exploitée habituellement par les acteurs de la première transformation : en complément des essences destinées traditionnellement aux marchés de l'exportation, exploitation d'essences adaptées aux marchés locaux et donnant satisfaction aux acteurs de la transformation plus poussée des bois ; indirectement, le taux de prélèvement à l'hectare de forêt exploitée augmente de manière significative et la pression sur les essences phares diminue.

2.8 Aspects sociaux

Les changements démographiques englobent un certain nombre d'éléments en rapport avec la taille et la structure de la population (population rurale, population urbaine, importance de la part de la population de moins de 20 ans...). La croissance de la population est l'un des principaux facteurs qui influence l'utilisation de ressources naturelles. Les populations locales doivent se nourrir mais aussi se loger, se meubler, aménager leurs logements.

Les cinq pays de la sous région présentent des situations démographiques et de croissance de population très hétérogènes ; en 2005, la population des cinq pays de la sous région était évaluée à 83 millions de personnes et les perspectives de croissance démographique font état de 123 millions d'habitants en 2020 (FAO 2003⁴). Si on se limite à la population urbaine et compte tenu de l'hétérogénéité des situations entre les cinq pays, celle-ci va passer de 32 millions à 59 millions entre 2005 et 2015 ; durant la même période, l'Afrique de l'Ouest verra sa population augmenter de plus de 100 millions dont 76 millions en zone urbaine.

Cette croissance se traduit par des besoins en bois et s'accompagne d'activités génératrices d'emplois formels et informels. A titre d'exemple, l'étude réalisée sur la ville de Yaoundé où la population est évaluée à 1,5 million d'habitants montre que les effectifs du secteur bois étaient de l'ordre de 5300 personnes dont environ 4550 artisans (artisans d'art, artisans de l'huissierie et artisans du meuble) et 750 charpentiers, coffreurs et monteurs d'échafaudage.

Le projet aura donc un impact social direct compte tenu des interactions très fortes entre le développement des acteurs de la filière d'une part, et le bien être des populations locales d'autre part.

2.9 Risques

Un certain nombre de risques peuvent constituer autant d'entraves à la bonne exécution du projet :

- réticence de certains acteurs de la transformation plus poussée des bois à donner des informations sur leur activité qui peut relever de l'informel, voire de l'illégal : approvisionnement en bois illégal, activité non déclarée...
- manque de volonté de coopération des structures d'appui existantes,
- réel décalage entre la volonté affichée de s'engager dans une politique de développement durable en accord avec le plan de convergence de la COMIFAC et le plan d'action de l'OAB, et la réalité,
- politique de formation inadaptée aux besoins des pays, notamment sur le secteur « forêt bois », et conditionnée par la réussite du projet OIBT *Renforcement des capacités des membres du réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique Centrale RIFFEAC pour la formation en gestion durable des concessions forestières*,
- instabilité politique de certains états de la sous région déjà marqués ces dernières années par des troubles sociopolitiques,
- dérive des objectifs et des missions des structures d'appui par rapport à ceux initialement fixés.

Dans le cadre du projet, une série de mesures est prévue pour minimiser les risques et les contrôler. Toutefois les risques découlant de circonstances dont le contrôle échappe partiellement ou totalement à l'équipe du projet ne sont pas pris en compte.

⁴ FAO 2003 - Etude prospective du secteur forestier en Afrique – Rapport sous régional Afrique centrale

3. Produits

- Produit 1

Un état des lieux de la transformation du bois dans les secteurs artisanal, semi industriel et industriel, et l'analyse de leurs mécanismes de fonctionnement sont réalisés.

- Produit 2

Les besoins des acteurs de la transformation du bois sont identifiés et les moyens de répondre à ces besoins sont définis.

- Produit 3

Le dispositif d'accompagnement des acteurs de la transformation du bois est mis en place et est opérationnel.

4. Activités

4.1 Produit 1

- **Activité 1.1 : Revue documentaire des études et projets déjà réalisés.**

. Pour les cinq pays impliqués, une revue bibliographique des différents travaux, projets réalisés, données disponibles sur les secteurs artisanal, semi industriel et industriel de la transformation du bois sera réalisée.

. Ces références permettront de préparer le recensement des acteurs de la filière de transformation du bois.

- **Activité 1.2 : Recensement des acteurs des secteurs artisanal, semi industriel et industriel, leurs moyens d'actions et les flux des produits.**

. L'inventaire des acteurs de la filière de transformation se fera à partir d'enquêtes de terrains visant à dénombrer les acteurs, les éléments socio économiques et techniques de leur unité de transformation (du simple artisan à l'entreprise industrielle).

. Un questionnaire sera établi et une homogénéisation sera réalisée de manière à avoir une base commune pour les pays étudiés.

. Le recensement se fera dans un maximum de centre d'activité des pays (capitales, grandes villes, ...)

- **Activité 1.3 : Détermination de la typologie des emplois directs et indirects dans chacun des sous-secteurs de la filière.**

. Une classification et un dénombrement des emplois seront établis à partir des résultats de l'activité 1.2.

. L'importance économique du secteur sera évaluée et une classification en nombre et qualification des acteurs (de l'apprenti à l'ingénieur sera établie.

- **Activité 1.4 : Evaluation des structures de regroupements de professionnels.**

. Dans les différents pays de la régions, des regroupements de professionnels existent sous différentes formes (syndicats, associations, regroupements, ...); un inventaire de ces regroupements, du nombres de professionnels adhérents sera réalisé; les différents rôles de ces regroupements seront également répertoriés.

- **Activité 1.5 : Identification des structures existantes d'appui à la filière.**

. Dans les différents pays de la régions, des structures d'appui à la filière existent (centre de promotion du bois, Maison de l'artisanat, ...); ces structures et les institutions de tutelles (ministères des forêts, chambres de commerce, ...) seront répertoriées.

- **Activité 1.6 : Analyse des cadres légaux (juridiques et fiscaux) et institutionnels.**

Les structures d'appui existantes sont rattachées à des tutelles (ministères, chambres de commerces); les cadres juridiques et fiscaux de ces structures seront analysés.

. Selon les contextes et les résultats observés dans chaque pays, un appui, un renforcement ou une réforme de ces structures seront proposés.

. Ces propositions doivent se faire en accord avec les textes juridiques et fiscaux en vigueur dans le pays.

- Activité 1.7 : Analyse SWOT des forces, faiblesses, opportunités, et menaces par pays et par secteur d'activité.

. Ce type d'analyse est fréquemment employé pour établir un état des lieux le plus exhaustif possible sur un secteur d'activité économique donné.

. Les différents secteurs d'activité (artisanat, semi industriel, industriel,) seront présentés avec leurs atouts et leurs points faibles ; ces éléments sont nécessaires pour établir une stratégie d'appui et de renforcement notamment sur les points faibles.

4.2 Produit 2

- Activité 2.1 : Réalisation d'enquêtes sur un échantillonnage ciblé d'opérateurs identifiés dans le produit 1 portant sur les intrants, les ressources humaines, les équipements disponibles, les modes de commercialisation, les marchés, et l'environnement juridique, administratif et fiscal.

. Le recensement réalisé en activité 2.1 dans le cadre du produit 1 va permettre d'identifier un certain nombre d'acteurs avec leurs spécificités.

. De façon à disposer d'informations plus précises, une seconde phase d'enquête sera engagée sur un nombre plus réduit d'acteurs.

. Les unités d'activités seront retenues à partir de critères techniques et humains de façon à couvrir un maximum d'activités et de situations.

. Ces enquêtes se feront également chez les acteurs les plus coopératifs.

- Activité 2.2 : Détermination de la disponibilité qualitative et quantitative, et de l'accessibilité des bois pour la seconde transformation, des modes de conditionnement, des modalités des échanges commerciaux et de transport des bois.

. Les flux de bois qui alimentent la seconde transformation seront identifiés quantitativement (volume,...) et qualitativement (essence, choix,...) ; en effet, une partie de ces bois suit une filière formelle mais une partie relève d'activité informelle et donc difficilement appréciable en quantité.

- Activité 2.3 : Analyse des besoins relatifs aux intrants, aux ressources humaines, aux financements, aux équipements disponibles, à la commercialisation, à l'environnement juridique, administratif et fiscal.

. Les unités de transformation seront caractérisées sur les plans humains (nombre de personnes, niveau de formation,...), techniques (bois consommés, outillage utilisé,...) commerciaux (mode d'achat des matières premières, mode de vente des produits réalisés,...) et légaux (statut de l'unité de transformation, fiscalité,...).

. Ces analyses mettront en avant les principaux besoins par catégorie d'unité de transformation (artisanales, PME/ PMI, industrielles) nécessaires au développement de ces unités.

- Activité 2.4 : Détermination des besoins en formations des différents opérateurs intervenant dans le secteur Bois et analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande.

. Les unités de transformations sont des lieux d'activités humaines ; les résultats des enquêtes mettront en avant les niveaux de formation des différents acteurs (apprenti, ouvrier, ouvrier spécialisé, agent de maîtrise, cadre).

. Les besoins en formation seront identifiés ainsi que les structures de formations potentielles (école, centre spécialisé,...) susceptibles d'y répondre et en fonctionnement au sein de chaque pays.

. Le potentiel de formation (humain et technique) de ces structures sera comparé aux besoins exprimés.

- Activité 2.5 : Identification des types de valorisations effectives ou envisagées.

. Les enquêtes permettront d'identifier les différentes gammes de produits réalisés de façon industrielle ou artisanale avec des degrés de transformation plus ou moins poussée : moulure, éléments de parquets, portes, fenêtres, meubles de base, meuble de style...

- Activité 2.6 : Définition des missions d'accompagnement et modalités de financement.

. Les résultats des enquêtes et des activités 2.2 à 2.5 permettront de définir les besoins humains, techniques, commerciaux, réglementaires, exprimés par les acteurs.

. La structure d'appui à mettre en place devra répondre au mieux à ces besoins en se fixant un certain nombre de missions ; celles-ci seront conduites de manière concertée et complémentaire avec les éventuelles structures déjà en place au sein de chaque pays.

- Activité 2.7 : Ateliers nationaux de validation des résultats des produits 1 et 2 et des missions de la structure d'accompagnement.

. Au niveau de chaque pays, un atelier sera organisé de manière à présenter les résultats des produits 1 et 2.

. Les missions pressenties pour la structure d'accompagnement seront présentées et discutées ; en fonction des réactions et des commentaires formulés au cours de cet atelier, les missions seront finalisées.

4.3 Produit 3

- Activité 3.1 : Analyse des structures existantes d'appui à la filière bois sur lesquelles s'articuleront les dispositifs d'accompagnement opérationnels.

. Après la phase d'identification conduite dans le cadre du produit 1 (activité 1.5), ces structures seront approchées et leurs responsables (actuels ou passés) seront contactés.

. Des visites très approfondies de ces structures seront conduites et l'ensemble de leurs personnels sera consulté.

. Les informations collectées lors de ces visites et de ces consultations permettront d'avoir une vision complète du champ d'investigation de ces structures, de leurs modalités de fonctionnement, de leur opérationnalité et de leur rôle effectif sur les acteurs de la filière.

. Les éventuels obstacles à leur bon fonctionnement seront identifiés ainsi que les différentes voies d'amélioration.

. Cette activité sera conduite de façon participative en impliquant tous les personnels consultés.

- Activité 3.2 : Etude de faisabilité du modèle de montage organisationnel du dispositif d'accompagnement à partir des produits 1 et 2.

. Préalablement à cette activité, les résultats des activités précédemment conduites dans le cadre des produits 1 et 2 seront analysés de façon exhaustive afin d'en tirer tous les éléments nécessaires à la construction du modèle de montage du dispositif d'accompagnement.

. Les montages organisationnels de dispositifs équivalents mis en place dans des situations, contextes et cadres géographiques différents (autres pays, autres continents) seront analysés afin d'en tirer les éléments transférables au cas spécifique de l'Afrique centrale.

. Cette étude de faisabilité sera menée en collaboration étroite et en concertation permanente avec l'ensemble des parties prenantes, opérateurs privés, représentants institutionnels, représentants consulaires, administration.

- Activité 3.3 : Définition des missions du dispositif d'accompagnement des opérateurs sur la base des besoins identifiés au produit 2.

. Les missions du dispositif d'accompagnement seront comme précédemment définies en concertation étroite avec les opérateurs privés concernés ou leurs représentants.

. Le (ou les) consultants construiront une première ébauche :

- de lettre de mission générique du dispositif,
- de lettres de mission spécifiques par domaine d'activité ciblé.
- . Ces lettres de mission seront soumises aux différentes parties prenantes et serviront de base de travail lors de réunions de concertation successives par groupe d'opérateurs.
- . Les documents seront progressivement affinés et finalement validés lors d'un ou plusieurs atelier(s) spécifique(s) réunissant toutes les parties prenantes.

- Activité 3.4 : Atelier sous régional de validation des résultats des produits 1 et 2 et du modèle de montage organisationnel.

- . L'atelier sous régional sera organisé et piloté par le consultant international appuyé par l'ensemble des consultants nationaux.
- . Chaque consultant national sera chargé des relations avec les parties prenantes du pays où il intervient et de leurs consultations.
- . La localisation de l'atelier (pays, ville, lieu) sera déterminée par le consultant international en concertation avec les consultants nationaux, et sur proposition des parties prenantes, en fonction des facilités logistiques disponibles dans chacune des localisations envisagées.
- . La méthodologie de travail adoptée lors de l'atelier sera finalisée avant sa tenue : travail par groupes thématiques ou travail en séance plénière.
- . Les produits résultants de l'atelier seront les suivants : validation des Produits 1 et 2 du projet et résultats entérinés, validation de toutes les composantes du modèle de montage organisationnel des unités d'appui.

- Activité 3.5 : Appui à l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement chargé des missions validées par l'atelier sous régional.

- . L'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement va consister en la mise en application du modèle construit en 3.2 et validé en 3.4.
- . Les modalités de fonctionnement seront directement liées à la mise en application des lettres de missions validées lors de l'atelier sous régional.
- . Cette opérationnalisation sera menée en concertation étroite et permanente avec les parties prenantes.
- . Le nombre de postes et les profils correspondants pour les personnels à recruter dans les unités seront définis en fonction des missions du dispositif : fonctions marketing, technologique, juridique et fiscale.
- . Les appels à candidatures seront diffusés et la procédure de recrutement sera engagée : sélection des candidatures, entretien(s) individuels et/ou collectifs, sélection finale des candidats retenus.
- . L'organisation logistique et le fonctionnement des unités seront mis en place et les premières interventions des unités seront initiées.

- Activité 3.6 : Formulation d'un projet de consolidation et de pérennisation des dispositifs d'accompagnement à soumettre aux bailleurs.

- . Le lancement et l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement sont réalisés dans le cadre du projet OIBT sur une durée de 3 ans. Cependant, le fonctionnement de ce dispositif doit s'inscrire dans la durée et son efficacité repose sur la création de relations stables, de confiance et durables entre les intervenants de ces unités et les opérateurs privés qui en sont les bénéficiaires.
- . Le financement du dispositif doit donc être sécurisé dans le temps ce qui constituera l'objectif du projet de consolidation et de pérennisation.
- . Une première action de consultation des bailleurs potentiellement intéressés sera engagée et conduira à l'identification d'un (ou plusieurs) bailleur(s) pour le(s)quel(s) le projet de consolidation sera construit.
- . Le type de formulation à adopter pour le projet de consolidation dépendra de la nature du (ou des) bailleur(s) identifié(s).

- . Le contenu de la proposition de projet de consolidation s'appuiera sur la présente proposition et sur les rapports d'exécution successifs élaborés à partir des produits 1 et 2.*
- . La proposition mettra l'accent sur la nécessité d'une continuité dans le temps du dispositif d'accompagnement.*

5. Fiches du cadre logique / tableau résumé

ELEMENTS DU PROJET	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
<p>OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT Le projet contribue à la promotion et au développement de la transformation plus poussée des bois dans les pays du Bassin du Congo.</p>	<p>La transformation plus poussée des bois dans les pays du Bassin du Congo s'est développée.</p>	<p>Systèmes nationaux d'informations statistiques Indicateurs du commerce extérieur.</p>	<p>Les orientations nationales sur le développement durable des ressources forestières en accord avec le plan de convergence de la COMIFAC et le plan d'action de l'OAB sont suivies.</p>
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des acteurs concernés par la transformation plus poussée des bois dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OIBT (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo).</p>	<p>Les dispositifs d'accompagnements des acteurs de la TPPB sont mis en place dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OAB.</p>	<p>Rapport d'activité des dispositifs d'accompagnement disponibles. Enquêtes de satisfaction auprès des acteurs impliqués.</p>	<p>Les acteurs privés et institutionnels adhèrent au projet de mise en place de système d'accompagnement et participe de manière dynamique.</p>
<p>PRODUIT 1 Un état des lieux de la transformation du bois dans les secteurs artisanal, semi industriel et industriel, et l'analyse de leurs mécanismes de fonctionnement sont réalisés.</p>	<p>Un rapport sur l'état des lieux et les mécanismes de fonctionnement de la TPPB dans les secteurs artisanal, semi industriel et industriel est disponible pour chacun des cinq pays.</p>	<p>L'impact de la transformation plus poussée du bois sur l'activité du pays est disponible et évalué.</p>	<p>Les acteurs privés de la filière prennent part de manière positive aux enquêtes menées sur leur situation.</p>
<p>Activité 1.1 : Revue documentaire des études et projets déjà réalisés.</p>	<p>Bibliographie réalisée.</p>	<p>Les documents et rapports bibliographiques sont disponibles.</p>	<p>Les documents et rapports identifiés lors de l'analyse bibliographique sont accessibles.</p>
<p>Activité 1.2 : Recensement des acteurs des secteurs artisanal, semi industriel et industriel, leurs moyens d'actions et les flux des produits.</p>	<p>Les acteurs du secteur artisanal, semi industriel et industriel, leurs moyens d'actions et les flux des produits sont recensés et identifiés.</p>	<p>Un annuaire des acteurs et des fiches de présentation des entreprises sont disponibles.</p>	

ELEMENTS DU PROJET	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
Activité 1.3 : Détermination de la typologie des emplois directs et indirects dans chacun des sous-secteurs de la filière.	Une classification des emplois directs et indirects en relation avec les secteurs de la filière est déterminée.	La liste des emplois directs et indirects en relation avec les secteurs de la filière est disponible.	Le recensement des acteurs a été réalisé.
Activité 1.4 : Evaluation des structures de regroupement de professionnels.	Les groupements professionnels sont recensés et leurs missions sont identifiées.	La liste des groupements professionnels est disponible par pays.	Des structures de regroupement de professionnels existent.
Activité 1.5 : Identification des structures existantes d'appui à la filière.	Les structures d'appui sont recensées.	La liste des structures d'appui est disponible par pays.	Des structures d'appui aux professionnels de la filière existent.
Activité 1.6 : Analyse des cadres légaux (juridiques et fiscaux) et institutionnels.	Les cadres légaux (juridiques et fiscaux) et institutionnels sont analysés.	Les textes légaux (juridiques et fiscaux) et les statuts des institutions sont disponibles.	Les cadres légaux existent et sont formalisés.
Activité 1.7 : Analyse SWOT des forces, faiblesses, opportunités, et menaces par pays et par secteur d'activité.	L'analyse SWOT par secteur d'activités et par pays est réalisée.	Le rapport d'analyse est disponible.	Un nombre significatif d'unités d'activités auront fourni des réponses aux enquêtes.
PRODUIT 2 Les besoins des acteurs de la transformation du bois sont identifiés et les moyens de répondre à ces besoins sont définis.	L'inventaire des modalités de réponse aux besoins est établi.	Un rapport d'inventaire est disponible.	Les acteurs privés de la filière ont exprimé clairement leurs besoins et ont fait part de leur aspiration pour le développement de leur entreprise.
Activité 2.1 : Réalisation d'enquêtes sur un échantillonnage ciblé d'opérateurs identifiés dans le produit 1 portant sur les intrants, les ressources humaines, les équipements disponibles, les modes de commercialisation, les marchés, et l'environnement juridique, administratif et fiscal.	Les enquêtes sont réalisées et analysées dans chaque pays.	Le rapport des enquêtes et de leur analyse est disponible par pays.	Les acteurs « moteur » ou présentant une activité spécifique (marché de niche) sont identifiés.

ELEMENTS DU PROJET	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
Activité 2.2 : Détermination de la disponibilité qualitative et quantitative, et de l'accessibilité des bois pour la seconde transformation, des modes de conditionnement, des modalités des échanges commerciaux et de transport des bois.	Les quantités et les qualités de bois destinés à la seconde transformation sont connues. Les modalités de transaction et les modes de transport sont identifiés.	Rapport disponible par pays.	Les informations données par les acteurs sont réalistes.
Activité 2.3 : Analyse des besoins relatifs aux intrants, aux ressources humaines, aux financements, aux équipements disponibles, à la commercialisation, à l'environnement juridique, administratif et fiscal.	Les besoins des acteurs de la TPPB sont identifiés (main d'œuvre, équipements, financements,...).	Rapport disponible par pays.	Les acteurs privés de la filière ont exprimé clairement leurs besoins.
Activité 2.4 : Détermination des besoins en formation des différents opérateurs intervenants dans le secteur Bois et analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande.	Les besoins en formation des différents opérateurs du secteur sont identifiés ; l'adéquation avec l'offre est vérifiée.	Rapport disponible par pays.	Les acteurs privés de la filière ont exprimé clairement leurs besoins en formation et l'offre de formation est bien identifiée.
Activité 2.5 : Identification des types de valorisations effectives ou envisagées.	Les types de valorisation réalisées ou envisagées sont identifiés.	Catalogue des réalisations effectives et envisagées élaboré par pays.	
Activité 2.6 : Définition des missions d'accompagnement et modalités de financement.	Les missions d'accompagnement et les modalités de financement sont définies.	Liste des missions disponibles par pays et propositions sur les modalités de financement avancées.	Les différents besoins des acteurs de la filière doivent permettre de bien définir les missions des structures d'accompagnement.
Activité 2.7 : Ateliers nationaux de validation des résultats des produits 1 et 2 et des missions de la structure d'accompagnement.	Les Ateliers nationaux sont organisés.	Les rapports d'ateliers nationaux sont disponibles.	Les produits des activités précédentes sont suffisants pour la tenue d'atelier dans les différents pays.

ELEMENTS DU PROJET	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
PRODUIT 3 Le dispositif d'accompagnement des acteurs de la transformation du bois est mis en place et est opérationnel.	Un dispositif d'accompagnement des acteurs de la transformation du bois est mis en place et fonctionne de façon opérationnelle dans chaque pays.	Les statuts des dispositifs sont enregistrés et disponibles.	La législation en vigueur dans les pays permet la mise de structures d'accompagnement des acteurs de la filière.
Activité 3.1 : Analyse des structures existantes d'appui à la filière bois sur lesquelles s'articulera le dispositif d'accompagnement opérationnel.	Les structures d'appui de la filière sont examinées.	Un rapport d'analyse des structures d'appui à la filière est disponible.	Les représentants des structures d'appui à la filière bois adhèrent au projet de mise en place de système d'accompagnement et accepte la complémentarité des missions.
Activité 3.2 : Etude de faisabilité du modèle de montage organisationnel du dispositif d'accompagnement à partir des produits 1 et 2.	Un modèle de montage organisationnel du dispositif d'accompagnement est disponible par pays.	Un document descriptif du montage organisationnel est disponible par pays.	
Activité 3.3 : Définition des missions du dispositif d'accompagnement des opérateurs sur la base des besoins identifiés au produit 2.	Les missions du dispositif d'accompagnement sont identifiées pour chaque pays.	Les termes de référence des missions du dispositif d'accompagnement sont disponibles par pays.	Des réponses peuvent être apportées aux besoins des acteurs de la filière en accord avec les missions du dispositif d'accompagnement.
Activité 3.4 : Atelier sous régional de validation des résultats des produits 1 et 2 et du modèle de montage organisationnel.	Un atelier sous régional est organisé.	Le rapport de l'atelier est disponible.	Les résultats des activités précédentes sont suffisamment pertinents pour l'organisation de l'atelier.
Activité 3.5 : Appui à l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement chargé des missions validées par l'atelier sous régional.	Le dispositif d'accompagnement est mis en place.	Les statuts et les coordonnées du dispositif sont accessibles.	L'atelier sous régional a permis de valider le modèle de montage organisationnel pressenti.
Activité 3.6 : Formulation d'un projet de consolidation et pérennisation des dispositifs d'accompagnement à soumettre aux bailleurs.	Un projet de consolidation et pérennisation des dispositifs d'accompagnement est construit.	Le rapport de projet est disponible.	Les dispositifs d'accompagnement ont été mis en place.

6. Plan des travaux

La durée du projet est de 36 mois ; le plan d'organisation dans le temps des activités successives est présenté ci-dessous.

	ANNEE 1												ANNEE 2											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PRODUIT 1																								
- Activité 1.1	■																							
- Activité 1.2		■	■	■	■	■	■																	
- Activité 1.3								■																
- Activité 1.4									■															
- Activité 1.5										■														
- Activité 1.6											■													
- Activité 1.7												■												
PRODUIT 2																								
- Activité 2.1													■	■	■									
- Activité 2.2																■	■							
- Activité 2.3																		■	■					
- Activité 2.4																				■	■			
- Activité 2.5																						■	■	
- Activité 2.6																								■
- Activité 2.7																								

Plan des travaux (suite)

		ANNEE 3											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PRODUIT 2													
- Activité 2.6													
- Activité 2.7													
PRODUIT 3													
- Activité 3.1													
- Activité 3.2													
- Activité 3.3													
- Activité 3.4													
- Activité 3.5													
- Activité 3.6													

7. Budget

Le budget du projet est réparti provisoirement comme suit :

	US \$	Année 1	Année 2	Année 3
Produit 1	299 850	299 850	-	-
Produit 2	311 750	-	271 750	40 000
Produit 3	210 420	-	-	210 420
Sous total	822 020	299 850	271 750	250 420
Frais administratifs et de gestion (15%)	123 303			
Sous total	945 323			
Frais de suivi et d'appui OIBT (5,5%)	51 993			
Total projet	997 316			

		Total	Année 1	Année 2	Année 3
10	Personnel du projet	453 000	145 500	175 000	132 500
20	Sous traitance	145 000	60 000	20 000	65 000
30	Déplacements en mission	219 020	91 850	74 250	52 920
40	Immobilisation	-	-	-	-
50	Consommables	5 000	2 500	2 500	
60	Divers	-	-	-	-
70	Frais de gestion (15%)	123 303			
	Sous total	945 323			
80	Frais de suivi et d'appui OIBT (5,5%)	51 993			
	Total projet	997 316			

remarque : Les frais de gestion d'une part et les frais de suivi et d'appui d'autre part ne sont pas ventilés sur les trois années de durée du projet. Cette ventilation pourra se faire dès lors que l'Agence d'exécution sera définitivement "choisie".

	code	Qté	Dénomination	nb	unit	coût unitaire	sous total
Produit 1						US\$	US\$
activité 1.1	12	5	consultants nationaux	1	mois	2 000	10 000
activité 1.1	15	1	expert international	0,25	mois	10 000	2 500
activité 1.2	15	1	expert international	2	mois	10 000	20 000
activité 1.2	12	5	consultants nationaux	6	mois	2 000	60 000
activité 1.2	21	30	enquêteurs nationaux	6	mois	300	54 000
activité 1.2	21	5	travaux saisies, secrétariat	6	mois	200	6 000
activité 1.2	33	30	transports locaux	6	unit	200	36 000
activité 1.2	32	1	transports internationaux	1	unit	1 500	1 500
activité 1.2	32	1	frais transport international	2	unit	250	500
activité 1.2	31	1	per diem expert international	35	jours	130	4 550
activité 1.2	34	5	per diem consultants nationaux	84	jours	60	25 200
activité 1.2	32	4	transports aériens régionaux	1	unit	400	1 600
activité 1.2	54	5	papeterie, photocopie	1	unit	500	2 500
activité 1.3	12	5	consultants nationaux	1	mois	2 000	10 000
activité 1.3	15	1	expert international	0,25	mois	10 000	2 500
activité 1.3	34	5	per diem consultants nationaux	14	jours	60	4 200
activité 1.4	12	5	consultants nationaux	1	mois	1 200	6 000
activité 1.4	15	1	expert international	0,25	mois	10 000	2 500
activité 1.4	33	5	transports locaux	1	unit	100	500
activité 1.4	34	5	per diem consultants nationaux	14	jours	60	4 200
activité 1.5	12	5	consultants nationaux	1	mois	1 200	6 000
activité 1.5	15	1	expert international	0,25	mois	10 000	2 500
activité 1.5	33	5	transports locaux	1	unit	100	500
activité 1.5	34	5	per diem consultants nationaux	14	jours	60	4 200
activité 1.6	12	5	consultants nationaux	1	mois	1 200	6 000
activité 1.6	15	1	expert international	0,25	mois	10 000	2 500
activité 1.6	33	5	transports locaux	1	unit	100	500
activité 1.6	34	5	per diem consultants nationaux	14	jours	60	4 200
activité 1.7	12	5	consultants nationaux	1	mois	2 000	10 000
activité 1.7	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 1.7	34	5	per diem consultants nationaux	14	jours	60	4 200
Total							299 850

	code	Qté	Dénomination	nb	unit	coût unitaire	sous total
Produit 2						US\$	US\$
activité 2.1	15	1	expert international	2	mois	10 000	20 000
activité 2.1	12	5	consultants nationaux	3	mois	2 000	30 000
activité 2.1	21	30	enquêteurs nationaux	2	mois	300	18 000
activité 2.1	21	5	travaux saisies, secrétariat	2	mois	200	2 000
activité 2.1	33	30	transports locaux	2	unit	200	12 000
activité 2.1	54	5	travaux, papeteries, photocopies,...	1		500	2 500
activité 2.1	32	1	transports internationaux	1	unit	1 500	1 500
activité 2.1	32	1	frais transport international	1	unit	250	250
activité 2.1	32	5	transports régionaux	1	unit	400	2 000
activité 2.1	31	1	per diem expert international	30	jours	130	3 900
activité 2.1	34	5	per diem consultants nationaux	42	jours	60	12 600
activité 2.2	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 2.2	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 2.2	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 2.3	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 2.3	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 2.3	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 2.4	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 2.4	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 2.4	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
	0						
activité 2.5	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 2.5	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 2.5	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 2.6	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 2.6	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 2.6	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 2.7	21	5	ateliers nationaux	1	unit	8 000	40 000
Total							311 750

	code	Qté	Dénomination	nb	unit	coût unitaire	sous total
Produit 3						US\$	US\$
activité 3.1	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 3.1	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 3.1	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 3.2	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 3.2	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 3.2	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 3.3	15	1	expert international	0,5	mois	10 000	5 000
activité 3.3	12	5	consultants nationaux	2	mois	2 000	20 000
activité 3.3	34	5	per diem consultants nationaux	28	jours	60	8 400
activité 3.4	21	1	atelier sous régional	1	unit	25 000	25 000
activité 3.5	15	1	expert international	0,75	mois	10 000	7 500
activité 3.5	12	5	consultants nationaux	3	mois	2 000	30 000
activité 3.5	32	1	transports internationaux	1	unit	1 500	1 500
activité 3.5	32	1	frais transport international	1	unit	250	250
activité 3.5	32	5	transports internationaux	1	unit	400	2 000
activité 3.5	31	1	per diem expert international	12	jours	130	1 560
activité 3.5	34	5	per diem consultants nationaux	42	jours	60	12 600
activité 3.6	15	1	expert international	0,75	mois	10 000	7 500
activité 3.6	12	5	consultants nationaux	1,25	mois	2 000	12 500
activité 3.6	32	1	transports internationaux	1	unit	1 500	1 500
activité 3.6	32	1	frais transport international	1	unit	250	250
activité 3.6	32	5	transports régionaux	1	unit	400	2 000
activité 3.6	31	1	per diem expert international	12	jours	130	1 560
activité 3.6	34	5	per diem consultants nationaux	15	jours	60	4 500
Total							210 420

3^{EME} PARTIE : DISPOSITIONS OPERATIONNELLES

1. Structure de gestion

Le projet sera porté par le Gouvernement du Gabon.

L'Agence d'Exécution du projet n'est pas encore déterminée mais il est d'ores et déjà possible de définir la structure de gestion qui sera mise en place et ses modalités de fonctionnement.

L'organisation générale du projet fera intervenir :

- Le Comité de Pilotage et de Suivi du projet composé de représentants de toutes les parties prenantes.
- Le Coordonnateur du Projet en charge de la mise en œuvre cohérente des activités constitutives du projet ; son champ d'intervention sera régional.
- Les équipes nationales d'exécution mandatées par l'Agence d'Exécution dans chacun des pays concernés par le projet. Chacun de ces consultants et spécialistes verra ses tâches et ses responsabilités parfaitement définies.

Le Coordonnateur du projet sera recruté par l'Agence d'Exécution qui contractualisera son intervention.

Le Coordonnateur du projet recrutera les consultants nationaux et supervisera leur action dans chacun des pays concernés en les appuyant dans les tâches qui leur sont confiées.

Les profils de poste du Coordonnateur et des consultants sont donnés en annexe de la proposition

2. Suivi, rapports et évaluation

Le suivi et l'évaluation du projet seront organisés selon le processus suivant :

a) Les rapports d'avancement du projet seront fournis tous les 6 mois. Ces rapports seront préparés au minimum 4 semaines avant les réunions du Comité de Pilotage du projet et les missions de suivi, et deux mois avant les sessions du CIBT. Le premier rapport devra être fourni dans les 6 mois qui suivent le lancement du projet.

b) Le rapport d'achèvement du projet devra être fourni dans les trois mois qui suivent la fin du projet.

c) Les rapports techniques intermédiaires seront rédigés et fournis dès que des résultats techniques pertinents seront disponibles pour chacun des trois produits et leurs activités associées. La rédaction de ces rapports obéira aux principes définis dans le Manuel de l'OIBT.

d) Suivi, évaluation et Comité de Pilotage : Le suivi et les évaluations seront directement coordonnées en concordance avec les réunions du Comité de Pilotage.

Un premier calendrier de ces événements peut être proposé :

	<u>A partir du début du projet</u>
1 ^{er} rapport d'avancement	: 6 mois
Première mission de suivi / Comité de Pilotage	: 7 mois
2 nd rapport d'avancement et rapports suivants	: chaque 6 mois
Comité de Pilotage	: 7 ^{eme} mois chaque année

e) Evaluation : le projet fera l'objet d'une évaluation indépendante durant le dernier trimestre de la 2^{eme} et de la 3^{eme} année.

En particulier, les résultats des produits 1 et 2 qui conditionnent directement la réalisation du produit 3 seront évalués.

L'organisation et la mise en œuvre du produit 3 pourront être réorientées en fonction des résultats de cette évaluation.

L'évaluation en fin de 3^{eme} année portera sur la mise en place et l'opérationnalisation des unités d'accompagnement et permettra d'ajuster les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces unités.

3. Fonctionnement et entretien futurs

Le lancement et l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement sont conduits dans le cadre du projet OIBT qui s'étale sur une durée de 3 ans. Cependant, le fonctionnement de ce dispositif doit s'inscrire dans la durée et son efficacité repose sur la création de relations stables, de confiance et durables entre les intervenants de ces unités et les opérateurs privés qui en sont les bénéficiaires.

De ce fait, le financement du dispositif doit être sécurisé dans le temps. La construction d'un projet de consolidation et de pérennisation constitue l'essentiel de l'activité 6 du produit 3.

Cette activité sera initiée par une première action de consultation des bailleurs potentiellement intéressés et conduira à l'identification d'un (ou plusieurs) bailleur(s) pour le(s)quel(s) le projet de consolidation sera construit.

Le contenu de la proposition de projet de consolidation s'appuiera sur la présente proposition et sur les rapports d'exécution successifs élaborés à partir des produits 1 et 2. La proposition mettra l'accent sur la nécessité d'une continuité dans le temps du dispositif d'accompagnement, cette continuité étant la condition *sine qua non* de la réussite du projet.

4^{EME} PARTIE : LE CADRE DES BOIS TROPICAUX

1. Conformité aux objectifs de l'AIBT 2006

Le projet, ses produits et ses actions concordent avec les huit objectifs suivants de l'AIBT (la codification alphabétique des objectifs est reprise telle qu'elle apparaît dans le chapitre premier de l'AIBT) :

- c) Contribuer à un développement durable et à l'atténuation de la pauvreté.
- e) Améliorer la connaissance des caractéristiques structurelles des marchés internationaux, notamment des tendances à long terme de la consommation et de la production, des facteurs influant sur l'accès aux marchés, des préférences des consommateurs et des prix à la consommation ainsi que des conditions conduisant à des prix qui intègrent les coûts d'une gestion durable des forêts.
- f) Favoriser et appuyer la recherche-développement en vue d'une meilleure gestion des forêts, d'une utilisation plus efficace du bois et d'une plus grande compétitivité des produits dérivés par rapport aux matériaux concurrents, et pour accroître la capacité de conserver et de promouvoir d'autres richesses de la forêt dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre.
- g) Concevoir et soutenir des mécanismes visant à apporter des ressources financières nouvelles et additionnelles afin de mobiliser des fonds suffisants et prévisibles et les compétences techniques nécessaires pour renforcer la capacité des membres producteurs d'atteindre les objectifs du présent Accord.
- h) Améliorer l'information commerciale et économique et encourager l'échange d'informations sur le marché international des bois tropicaux en vue d'assurer une plus grande transparence et une meilleure information sur les marchés et leurs tendances, notamment par le rassemblement, la compilation et la diffusion de données relatives au commerce, en particulier aux essences commercialisées.
- i) Favoriser dans les pays membres producteurs une transformation accrue et plus poussée de bois tropicaux provenant de sources durables, en vue de stimuler l'industrialisation de ces pays et d'accroître ainsi leurs possibilités d'emploi et leurs recettes d'exportation.**
- l) Renforcer la capacité des membres à rassembler, à traiter et à diffuser des statistiques sur leur commerce de bois d'œuvre et des informations sur la gestion durable de leurs forêts tropicales.
- p) Faciliter l'accès à la technologie et le transfert de technologie, ainsi que la coopération technique pour la réalisation des objectifs du présent Accord, y compris selon des modalités et des conditions favorables et préférentielles, ainsi qu'il en sera mutuellement convenu.

Ces huit objectifs de l'AIBT relèvent directement du Projet qui contribue par ailleurs, mais de façon indirecte, à atteindre les autres objectifs définis pour l'AIBT 2006.

2. Conformité au Plan d'action de l'OIBT

Le Projet s'inscrit dans le cadre des "stratégies transversales" définies dans le Plan d'action de l'OIBT de la façon suivante :

* Encouragement et aide des pays producteurs à identifier et à résoudre les contraintes qui pèsent sur la mise en œuvre de l'aménagement forestier durable et le développement durable de l'industrie forestière, en vue d'enrichir la contribution du secteur forestier aux objectifs nationaux;

DANS LES CINQ PAYS D'AFRIQUE CENTRALE BENEFICIAIRES DU PROJET, LA PROMOTION DE LA TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DES BOIS CONTRIBUERA AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR BOIS ET DE TOUTS SES ACTEURS, ET A LA PERENNISATION DES ACTIVITES CORRESPONDANTES.

* Coopération et coordination active avec des organisations internationales et d'autres enceintes internationales engagées dans des activités pertinentes aux objectifs de l'OIBT, en vue de mettre en commun les savoirs, réduire les duplications d'efforts, renforcer les complémentarités et harmoniser les activités;

LE PROJET SERA MENE A BIEN EN SYNERGIE ETROITE AVEC L'ORGANISATION AFRICAINE DES BOIS DONT LA MISSION, LES FONCTIONS ET LES SAVOIR-FAIRE RELEVANT PLEINEMENT DES ACTIONS ET ACTIVITES DEFINIES POUR DEVELOPPER LA TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DES BOIS.

* Appui au développement des ressources humaines et renforcement institutionnel en dispensant des formations aux échelons national, régional et international, et en attribuant des bourses d'études et de recherche;

LE PROJET EST LARGEMENT AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DEPUIS LE SECTEUR ARTISANAL JUSQU'AU SECTEUR INDUSTRIEL, SUR LE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS ET DE LEUR COMPÉTENCE, INCLUANT UN VOLET FORMATION QUI SERA DÉVELOPPÉ AU NIVEAU DES UNITÉS D'ACCOMPAGNEMENT À METTRE EN PLACE DANS LES PAYS.

* Maintien et élargissement des bases de données sur les bois tropicaux et facilitation de leur consultation;

LE PROJET CONDUIRA À LA MISE EN PLACE D'UNITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DONT UNE DES MISSIONS SERA LA CONSTITUTION D'UN OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE BOIS ASSOCIÉ À DES BASES DE DONNÉES FONCTIONNANT EN RÉSEAU DANS LES 5 PAYS IMPLIQUÉS.

* Encouragement et accroissement de la participation d'acteurs non gouvernementaux, dont celle d'associations de l'industrie et du commerce, d'organisations environnementales et de groupes indigènes, aux activités de l'Organisation, en vue de promouvoir la transparence, le dialogue et la coopération dans la poursuite des objectifs de l'OIBT;

LE PROJET SERA CONDUIT EN ÉTROITE COLLABORATION ET AVEC LA PARTICIPATION NÉCESSAIRE DES ASSOCIATIONS D'OPÉRATEURS PRIVÉS DU SECTEUR BOIS (ARTISANS, PMI-PME, INDUSTRIES), OPÉRATEURS PRIVÉS QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS DES ACTIONS CONDUITES PAR LES UNITÉS D'ACCOMPAGNEMENT.

* Appui à la mise en commun d'informations, de savoirs et techniques afin d'améliorer la gestion forestière durable, la valorisation des produits, l'utilisation et la compréhension du marché dans l'optique des priorités de l'OIBT;

L'OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE BOIS À METTRE EN PLACE DANS LE CADRE DU PROJET A NOTAMMENT POUR VOCATION LA MISE EN COMMUN AU NIVEAU RÉGIONAL D'INFORMATIONS SUR LE SECTEUR BOIS, INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DES ACTEURS DE LA FILIÈRE, AUX FLUX ET MARCHÉS DES BOIS ET PRODUITS EN BOIS.

* Exploration et encouragement aux investissements et coentreprises dans le secteur forestier, y compris le réinvestissement des recettes forestières;

LE PROJET A POUR OBJECTIF PRINCIPAL L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE LA FILIÈRE TANT SUR UN PLAN TECHNIQUE QU'ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL, Y COMPRIS L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, L'AIDE À DÉCISION RELATIVE AUX CHOIX DES INVESTISSEMENTS ET L'ASSOCIATION ENTRE OPÉRATEURS POUR LA MISE EN COMMUN DE MOYENS ET L'ACCESSION À DE NOUVEAUX MARCHÉS.

* Appui aux projets de démonstration et projets pilotes dans tous les domaines de ses travaux concrets, en particulier ceux fondés sur une base régionale;

LA MISE EN PLACE D'UNITÉS D'ACCOMPAGNEMENT CONSTITUE L'ABOUTISSEMENT DU PROJET À VOCATION RÉGIONALE (PAYS PRODUCTEURS D'AFRIQUE CENTRALE MEMBRES DE L'OIBT). UNE DES FINALITÉS DE CES UNITÉS EST LE LANCEMENT D'OPÉRATIONS PILOTES DE REGROUPEMENTS D'OPÉRATEURS PRIVÉS (ARTISANS) POUR LA MISE EN COMMUN DE MOYENS ET L'ACCESSION À DE NOUVEAUX MARCHÉS.

* Appui aux études de recherche-développement et aux projets destinés à améliorer la connaissance des marchés, les valorisations rentables des produits, leur application industrielle et une meilleure gestion forestière;

LE PROJET A NOTAMMENT COMME OBJECTIFS FINALISÉS L'APPUI À UNE MEILLEURE VALORISATION DES BOIS TROPICAUX PAR UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ENTREPRISES ET LA FACILITATION À L'ACCESSION À DE NOUVEAUX MARCHÉS POUR LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE, CE QUI NÉCESSITE AU PRÉALABLE UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES MARCHÉS.

Le tableau ci-après met en évidence les correspondances entre les buts et actions définis dans le plan d'action de l'OIBT et les produits et activités proposés dans le Projet.

Buts et actions OIBT	Composantes du Projet	
	Produits	Actions
INFORMATION ECONOMIQUE ET INFORMATION SUR LE MARCHÉ		
BUT 1 : Une meilleure transparence du marché international des bois		
1. Procéder tous les ans à un examen et une évaluation de la situation mondiale du bois.	1, 2, 3	11 12 21 22 26 33
2. Promouvoir la collecte et la diffusion en temps opportun des données commerciales et économiques...	2, 3	26 33
3. Lorsque cela est réalisable et en collaboration avec les organisations concernées, combler les lacunes dans les données essentielles par des bilans réguliers et des études spécialisées...	1, 2, 3	16 21 22 23 25 26 33
5. Effectuer des études régulières sur les perspectives à moyen et à long terme du marché des bois tropicaux.	1, 2, 3	12 21 22 25 26 33
6. Synthétiser et diffuser des informations sur la commercialisation des essences secondaires et le développement de marchés pour ces dernières.	2, 3	21 22 26 33
7. Encourager et aider les Membres autant que de besoin à : <ul style="list-style-type: none"> . Développer et améliorer les mécanismes nationaux de collecte, communication et diffusion de données ; . Développer les compétences professionnelles par des démarches appropriées, dont le Programme OIBT de bourses d'études ; . Coopérer avec les organismes du secteur privé, les ONG et d'autres organismes à la collecte des données ; . Fournir des données pertinentes, de manière complète et en temps utile à l'OIBT ; . Contribuer aux études de l'OIBT sur les perspectives du marché. 	2, 3 1, 2 1, 2, 3 1, 2, 3 2, 3	26 33 14 15 24 Tout le projet 12 15 21 24 26 33 21 22 26 33
BUT 2 : La promotion des bois tropicaux issus de sources en gestion durable		
5. Examiner les exigences relatives aux marchés et aux produits qui peuvent devoir être satisfaites pour développer les exportations de produits valorisés.	2, 3	26 33
6. Effectuer des études régulières de la compétitivité des bois tropicaux et des produits ligneux tropicaux par rapport aux bois non tropicaux et aux matériaux non ligneux concurrents.	2, 3	26 33
7. Encourager les membres et les assister, autant que de besoin à : <ul style="list-style-type: none"> . Faire prendre conscience des exigences du marché et des utilisations finales des bois tropicaux ; . Préparer et mettre en œuvre des projets de recherche-développement portant sur des essais de commercialisation... . Développer et promouvoir une plus large utilisation de leurs bois tropicaux, s'agissant des produits primaires comme des produits valorisés ; 	2, 3 2, 3 1, 2, 3	21 22 23 26 33 26 33 Tout le projet

Buts et actions OIBT	Composantes du Projet	
	Produits	Actions
INDUSTRIE FORESTIERE		
BUT 1 : Promotion des transformations accrues et secondaires des bois tropicaux obtenus de sources pérennisées		
1. Promouvoir l'investissement privé en facilitant les échanges d'informations sur les opportunités d'investissement.		Tout le projet
2. Etudier et promouvoir les politiques et autres mesures destinées à accroître la compétitivité des entreprises de la filière bois.		
3. Commander et publier des études analytiques dans le domaine de la transformation des bois tropicaux...		
4. Opérer le suivi de l'impact des normes techniques et environnementales sur la rentabilité des opérations industrielles...		
5. Encourager les membres et, autant que de besoin, les assister à : . Promouvoir les investissements dans les entreprises de transformation des bois... . Formuler des propositions de recherche-développement qui aident au pilotage et à la commercialisation de nouvelles techniques de transformation et de fabrication ; . Organiser des ateliers et séminaires sur l'utilisation de techniques et technologies nouvelles ou améliorées, dont les transformations poussées ; . Opérer des analyses des formations nécessaires à l'échelle du secteur ; développer des stratégies de formation, des moyens et installations de formations et des cursus d'enseignement ; préparer des manuels de formation et dispenser des cours ; . Développer la planification du secteur forestier industriel ; . Améliorer l'efficacité et la productivité institutionnelle grâce à des analyses des formations nécessaires à l'échelle du secteur...		
BUT 2 : Meilleure rentabilité des transformations et de l'utilisation des bois tropicaux issus de sources pérennisées		
1. Développer, publier et diffuser des informations sur l'accroissement des rendements-matière et la réduction des rebuts et délignures sur l'ensemble de la chaîne de production.	2, 3	26 33
2. Faciliter et encourager les projets de démonstration industrielle ... ainsi que la compétitivité de l'industrie des bois tropicaux.	2, 3	26 33
3. Commander et publier des études analytiques qui identifieront les lacunes les plus notables dans les connaissances et les informations...	2	24
4. Elaborer, publier et diffuser des recommandations sur l'augmentation de la rentabilité dans l'ensemble de la chaîne de production grâce à l'utilisation des délignures et au recyclage.	2, 3	26 33
6. Promouvoir le développement des compétences en marketing, production et commercialisation dans la filière forêt-bois.	2, 3	21 22 23 26 33
7. Promouvoir une plus grande sensibilisation et une exploitation accrue des informations existantes sur les propriétés du bois et les conditions de leurs applications finales.	2, 3	26 33
8. Encourager les Membres, et les assister autant que de besoin à : . Elaborer, publier et diffuser des directives sur l'accroissement de la rentabilité, la réduction des rebuts dans l'ensemble de la chaîne de production... . Formuler des propositions de recherche-développement qui aident au pilotage et à la commercialisation de méthodes d'utilisation améliorées.... Effectuer des recherches sur les propriétés du bois et les conditions des applications finales...	2, 3	26 33
	2, 3	26 33
	2, 3	21 22 23 26 33

Bien qu'il soit acquis que le Gabon soit le porteur du projet comme cela a été précisé lors de la 41^{ème} session du Conseil International des Bois Tropicaux (6-11 novembre 2006, Yokohama, Japon), le choix de l'agence d'exécution du projet n'a pas encore été fixé.

Une fois ce choix fait, les informations relatives à cette agence et les curriculum vitae du personnel essentiel seront fournies :

ANNEXE A - Profil de l'agence d'exécution

- A1 L'expertise de l'agence d'exécution**
- A2 Infrastructure de l'agence d'exécution**
- A3 Budget**
- A4 Personnel**

ANNEXE B - Curriculum vitae du personnel essentiel

PROFIL DES POSTES

Consultant international

Formation supérieure en foresterie et/ou en transformation et valorisation du bois
Expérience de huit (8) ans au moins sur la filière bois "tropicale"
Expérience sur les pays producteurs d'Afrique centrale

Rattaché à l'agence d'exécution
Coordinateur du projet sur les cinq pays (intervention régionale)
En charge de la mise en œuvre du projet en terme d'activités, délai et budget
Contrôler et soutenir les consultants nationaux
Disponible sur 3 ans
12 mois de travail

Consultants nationaux

Formation supérieure en foresterie et /ou en transformation du bois
Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la filière forêt bois
Bonne connaissance de la filière bois au niveau national

Rattaché au coordinateur de projet
En charge de la réalisation des activités à mener au niveau national
Disponible sur 3 ans

Annexe 1

Termes de références de l'étude

Termes de références de l'étude

Terms of Reference

ADDITIONAL ACTIVITY APPROVED UNDER DECISION 10(XXXII): PROMOTION OF SUSTAINABLE FOREST MANAGEMENT IN THE CONGO BASIN. Study on Further Processing of Tropical Timber in Africa and Development of Regional Project proposal for Promotion of Further Tropical Timber Processing in Central Africa

At its thirty-eight Session in Brazzaville in June 2005, the International Tropical Timber Council approved additional activities under Decision 10 (XXXII) on the 'Promotion of Sustainable Forest Management in the Congo Basin', to support the implementation of the COMIFAC Regional Convergence Plan and 2015 COMIFAC Objective. These TOR's cover the implementation of the following additional activities:

- Undertake a study on the potential for a synergy between the African Timber Organization (ATO) Action Plan on the Further Processing of Tropical Timber in Africa and the COMIFAC sub-regional Convergence Plan; and
- Based on the most urgent needs identified by the study, develop a regional project proposal to contribute to the promotion of further tropical timber processing in the ITTO Member Countries of COMIFAC, taking into account specific activities identified in the ATO Action Plan that are consistent with the ITTO Action Plan.

To this end, The ITTO Secretariat wishes to hire the services of CIRAD-FORET for:

1. Identify common activities and propose measures for their strengthening in order to build synergy between the ATO Plan on the Further Processing of Tropical Timber in Africa and the COMIFAC Plan of Convergence;
2. Identify in the strategic activities included in the African Timber Organization (ATO) Action Plan on the Further Processing of Tropical Timber in Africa those actions that can constitute a basis for the development of a regional project aiming at promoting further processing in Africa;
3. Based on the report of the study (above items 1 and 2), develop a project proposal for the promotion of further processing in ITTO/COMIFAC Member Countries;
4. Organize and convene a regional workshop in order to evaluate the work carried out under the above points 1, 2, 3 and revise as appropriate the project proposal based on comments from participants at the workshop.
5. Present the report and the regional project proposal to the November 2006 ITTC, and amend according to received comments.
6. Submit to ITTO a brief article with the key findings of the study for publication in *Tropical Forest Update*, and with a set of digital images (on a CD) which illustrate key issues of further timber processing in the countries visited during the mission.

Annexe 2

Principaux documents utilisés

Principaux documents utilisés

- AGRECO – MINEF/DFID, 2002 : Etude du sous-secteur sciage artisanal au Cameroun. Yaoundé, Ministère de l'environnement et des forêts, Projet Sectoriel Forêt Environnement, 71p.
- Ampollo A.N., 2005 : La transformation artisanale des bois tropicaux : cas des scieries artisanales au Congo Brazzaville. Mémoire pour l'obtention du diplôme de spécialisation post-universitaire, Département foresterie rurale et tropicale de l'ENGREF / Wildlife Conservation Society / CIRAD / OIBT, 46 pages.
- Avomo Diong S., 1999: Le marché local du bois d'œuvre à Libreville : une offre trop faible entièrement couverte par des unités de sciages informelles clandestines. Mémoire de Mastère en Foresterie Rurale Tropicale (FRT), ENGREF, 78 pages.
- Bindzi I., 2003 : Mise en œuvre du « Plan d'action de Libreville » relatif à la « Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique » - Fiches projets. 33 pages.
- Carret J.C. et *al.*, 2002 : Etude en vue de la définition d'une politique sectorielle de transformation et de valorisation du bois au Cameroun - Première partie : Analyse de l'adéquation entre la production de la forêt camerounaise et la capacité des usines de transformation. ONF International - Ere Développement – CERNA, 48 pages.
- Carret J.C. et *al.*, 2002 : Etude en vue de la définition d'une politique sectorielle de transformation et de valorisation du bois au Cameroun - Deuxième partie : Analyse des performances économiques, forestières, environnementales et sociales des usines de transformation. ONF International - Ere Développement – CERNA, 70 pages.
- Carret J.C. et *al.*, 2002 : Etude en vue de la définition d'une politique sectorielle de transformation et de valorisation du bois au Cameroun - Troisième partie : Propositions pour améliorer l'adéquation ressource/transformation et les performances des usines. ONF International - Ere Développement – CERNA, 22 pages.
- Christy P., Jaffré R., Ntougou O., Wilks C., 2003: La forêt et la filière bois au Gabon. République Française /Ministère des Affaires Etrangères, Paris, 389p.
- COMIFAC – Secrétariat Exécutif, 2004 : Plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Yaoundé, juillet 2004, 50 pages.**
- COMIFAC – Secrétariat Exécutif, 2006 : Opérationnalisation du plan de convergence de la COMIFAC – Plan d'opérations 2006-2008. Rapport général de l'atelier d'opérationnalisation du PC de Kinshasa, 17 mars 2006, 38 pages.
- Fomete T., 2003 : Stratégie cadre pour l'industrialisation des filières bois africaines (plan d'industrialisation régional). Deuxième conférence conjointe OAB / OIBT sur la transformation plus poussée des bois tropicaux africains.
- Gérard J., 2006 : Importance, contraintes et tendances prévalentes de la filière bois des six pays forestiers d'Afrique centrale. Chapitre 4 du Rapport sur l'état des forêts d'Afrique centrale, COMIFAC – MAE France – Europe – USAID, 18 pages.
- Imbalo L., 2002: Rapport national pour le Congo ; rapport préparé dans le cadre de la préparation de la deuxième Conférence ministérielle sur la transformation plus poussée en Afrique.
- Jaffre R., 2001 : Transformation plus poussée des bois tropicaux d'Afrique. Conférence OAB/OIBT, Libreville, Gabon.
- JMN Consultants, 2005 : Etude sur l'identification du secteur de la 2^{ème} transformation du bois à Yaoundé. Ministère des Forêts et de la Faune, Ambassade de France au Cameroun – SCAC.
- Kabongo Tshikala E., 2002 : Rapport national pour la République Démocratique du Congo ; rapport préparé dans le cadre de la préparation de la deuxième Conférence ministérielle sur la transformation plus poussée en Afrique. 29 pages.

- Langbour P., 2005: Study on origin of timber used in public financed contracts in Africa. FRR & CIRAD, country report, 48 pages.
- Liabastre T., 2005 : Exportations de grumes et sciages centrafricains. La lettre de l'ATIBT, Eté 2005, n°22, p29-32
- Lumbwe Gwaadigo B., 2000 : Contribution de l'exploitation forestière artisanale à la survie du secteur bois en République Démocratique du Congo de 1994 à 2000. Mémoire d'études, Faculté d'Agronomie - Université de Kinshasa, 69 pages.
- Mabiala N.S., 2004: Aperçu de l'industrie du bois au Gabon. Rapport interne, Direction du Développement des Industries et du Commerce du Bois, Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature, 15p.
- Ngavoussa E., 2002: Rapport national pour le Gabon ; rapport préparé dans le cadre de la préparation de la deuxième Conférence ministérielle sur la transformation plus poussée en Afrique. 31 pages
- OAB, 2004 : Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique – Plan d'action proposé par la Conférence Ministérielle de l'OAB. Avant-projet OIBT PPD 15/98 Rev.2, 49p.**
- OTF Group, 2004 : Construire la compétitivité de la Filière Bois au Gabon. Présentation à la Réunion du Groupe de Travail, 11p.
- Owele A., 2003 : Situation actuelle et évolution de l'industrie et du commerce du bois dans les pays Africains : cas du Gabon.
- Roda J.M. et al., 2003 : Analyse des conditions de reprise économiques du secteur forestier en République Démocratique du Congo. Rapport de mission pour la Banque Mondiale, 20 pages.
- Semey C., 2002: Rapport national pour le Cameroun ; rapport préparé dans le cadre de la préparation de la deuxième Conférence ministérielle sur la transformation plus poussée en Afrique.
- Tissari J., 2001 : La transformation en aval – à la dérive ou dynamique. In *Actualités des Forêts tropicales*, OIBT, vol.9, n°1, 3-7.

Annexe 3

Agenda de l'atelier



Atelier régional pour la validation de la proposition de projet OIBT «Transformation plus poussée des bois en Afrique centrale »

Dates: 9 et 10 Octobre 2006
Lieu: Siège de l'OAB, Libreville, Gabon

Jour 1: lundi 9 octobre

- 8:30-8:45 Arrivée et réception des participants
- 8:45-9:15 Accueil (OAB)
Introduction de l'Atelier (COMIFAC - Ministère des Eaux et Forêts - OIBT)
- 9:15-9:30 Tour de table de présentation des participants
- 9:30-10:30 Présentation de l'étude commanditée par l'OIBT (consultant CIRAD) :
1) Contexte
2) Objectifs
3) Méthodologie
4) Analyse des matrices (objectifs, stratégies, activités) du Plan d'Action de l'OAB et du plan de convergence de la COMIFAC
5) Identification et analyse des points communs / convergents des deux plans
6) Identification puis stratification des actions de base prioritaires pour le développement d'un projet régional
Commentaires - discussions
- 10:30-11:00 Pause café
- 11:00- 12:30 Présentation du *draft* de la proposition de projet OIBT pour le *Développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique Centrale*
Commentaires - discussions
- 12:30-14:00 Déjeuner



14:00-14:30 * Constitution des 3 groupes de travail correspondant aux 3 phases de la proposition de projet OIBT (voir le rapport correspondant) :

G.1 - Etat des lieux du secteur artisanal, semi-industriel et industriel du secteur de la 2^{ème} transformation : intrants / infrastructures / ressources humaines / flux des produits (niveaux national / régional / international).

☞ évaluation des atouts et faiblesses.

G.2 - Analyse des besoins des acteurs de la 2^{ème} transformation : du secteur artisanal au secteur industriel (secteur informel et secteur formel), y compris la formation (préalablement à un état des lieux de l'offre régionale en formation « Bois »).

Modalités de réponse à ces besoins : accompagnement de l'entreprise dans les domaines technique / commercial / administratif / fiscal / gestion de l'entreprise, observatoire de la filière-bois...

G.3 - Structuration de l'accompagnement de la dynamique de développement de la transformation plus poussée :

- création au niveau national d'*unités* d'accompagnement des opérateurs de la 2^{nde} transformation (du secteur artisanal aux PME-PMI), leurs rôles, leurs domaines d'intervention et leurs moyens d'action.

- coordination au niveau régional des *unités* d'accompagnement des entreprises.

⇒ Présentation de la méthodologie de travail à adopter par les 3 groupes.

14:30-17:30 Travaux des 3 groupes
Groupe 1 : Etat des lieux
Groupe 2 : Analyse des besoins et modalités de réponse
Groupe 3 : Structuration de l'accompagnement
L'organisation des groupes se fera sur place (rapporteur ...)

Pause café de 30 mn durant la session de travail en groupes



Jour 2: mardi 10 mars

- 8:30-9:30 1^{er} bilan des travaux de groupe :
- restitution des premiers résultats,
 - identification des problèmes et contraintes rencontrés et élaboration en commun de propositions de solutions,
 - propositions d'actions complémentaires pour chacun des 3 domaines.

9:30-12h30 Continuation des travaux des 3 groupes

Pause café de 30 mn durant la session de travail.

12:30-14:00 Déjeuner

- 14:00-15:30 Bilan définitif du travail de chacun des 3 groupes :
- présentation de chacun des rapporteurs,
 - mise en commun et finalisation du contenu de chacun des 3 domaines d'action de la proposition de projet OIBT.

15:30-16:00 Pause café

16:00-17:30 Synthèse des travaux (CIRAD)
Clôture de l'Atelier

Dans les jours qui suivront l'Atelier, une version définitive de la proposition de projet OIBT sera élaborée par le CIRAD et transmise par voie électronique aux participants pour une dernière relecture.

Annexe 4

Liste des participants à l'Atelier Régional de Libreville (9-10 octobre 2006)

Atelier Régional pour la Validation de la Proposition de Projet OIBT

« Transformation plus Poussée des Bois en Afrique Centrale »

Liste des Participants

N°	Noms et Prénoms	Adresse	Téléphone	Signatures
1	Afonso ZOLA	Directeur Technique Commerce et Industrie de l'OAB. B.P. 1077 Libreville Zola_afonso@yahoo.fr	+214- 07 51 88 61	
2	NGATCHOU Erith	Consultant Secteur Forêt Bois Auditeur Certification Forestière erithgatchou@yahoo.fr	+237-962 22 72	
3	Mme NGUEMA MAGNAGNA Viviane	Conseiller Economiste du Ministre de l'Economie Forestière des Eaux, de la Pêche, et des Parc Nationaux (Gabon)	+241-07 29 17 24 +241-76 13 80	Magnagna_viviane@yahoo.fr
4	BEKALE BE NZE Adrien	Chargé d'Etudes Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière adrienbekalebenze@yahoo.fr	+241-07 85 59 80 +241-76 61 83	

5	Léon LOLA MBUWA	Enseignant ENEF Ingénieur Généraliste Bois lolambuwa@yahoo.fr	+241-06 10 89 77	
6	MAPANGO Marthe	Chargée d'Etudes/Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière Marthy.mapangou@laposte.net	+241-07 88 57 05	
7	MAKANGA Simon	Chef de Service des Industries du Bois à la Direction de la Valorisation des Ressources Forestières , Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement CONGO Brazzaville Mak de sim@yahoo.fr	+242-531 34 79	
8	IMBALO Lambert	Directeur de la Valorisation des Ressources Forestières MEFE/Congo Brazzaville imbalo@yahoo.fr	+242-666 39 10	
10	LIABASTRE Thierry	Conseiller Technique Régional Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC , B.P. 1616 Yaoundé Thierry.liabastre@laposte.net	+237- 626 00 29	

11	TRIDON Stéphane	Directeur Scierie/Raboterie CEB THANRY Libreville/GABON	+241-06 22 30 99	
12	RIVIERE Jacky	Directeur Industriel ROUGIER GABON	+241-70 03 51	
13	Françoise VAN DE VEN	Secrétaire Générale/Consultant F.I.B. (Fédération des Industriels du Bois) RDC fvandeven@ic.cd	+243-81 36 45 022	
14	MALELE Sébastien	Directeur de la Gestion Forestière Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts. 4^{ème} étage, building FORESCOM Kinshasa/GOMBE RDC semalele@yahoo.fr	+243-81 50 80 720	
15	LANGBOURG Patrick	CIRAD – Production et Validation des Bois Tropicaux patrick.langbour@cirad.fr	+334- 67 61 65 25	

16	GERARD Jean	CIRAD – Forêt Production et Valorisation des Bois Tropicaux jean.gérard@cirad.fr	+334- 67 61 65 25	
17	MOKOKO WONGOLO Emile	Secrétaire Général de l'OAB emilemwe@yahoo.fr	+241-07 39 41 24	
18	MOUSSADJI Emmanuel	DGEF/ GABON	+241-06 26 97 76	
19	NDOBA Jeanne	Chargée d'Etude DGEF / GABON	+241-07 85 91 36	
20	Remy MUKONGO	Chef de Service des Statistiques et Documentation / OAB remvmuk@yahoo.fr	+241-07 38 27 79	
21	Jean Baptiste YAO KOFFI	Directeur Technique Politique et Législation Forestière /OAB KOFYAOLV@yahoo.fr		
22	Jean Claude NGUINGUIRI	OIBT B.P. 329 Libreville, GABON itto.roaf@inet.ga	+241-44 38 25/ 06 68 51 20	

23	Richard EBA'A ATYI	Coordonnateur du Projet OAB/OIBT PD 124/01 Rev.2 (2M) GABON	+241-44 58 99 +241-52 92 54	
24	OWELE Alphonse	C.T. MEFPPN	+241-06 25 42	
25	Emile MAMFOUMBI KOMBILA	Conseiller du Ministre E.F. <u>e_mamfoumbi@yahoo.fr</u>	+241- 07 29 78 23	
26	NAMBAI Rubens	Expert au Cabinet du MEFCPE <u>nambairubens@yahoo.fr</u>	+136- 04 05 61	

Annexe 5

Les présentations proposées à l'Atelier Régional

TRANSFORMATION PLUS POUSSEE DU BOIS EN AFRIQUE CENTRALE

Atelier de Libreville

9 – 10 Octobre 2006



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

1

Plan des exposés

- Objectifs de l'étude
- Méthodologie
- Plan de convergence de la COMIFAC
- Plan d'action de l'OAB
- Points communs en rapport avec la TPPB
- Proposition de projet



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

2

Plan des exposés (suite)

Proposition de projet

- Contexte et objectifs
- Justification
- Activités et produits
- Différentes phases du projet

< Travail en groupes >



Objectif de l'étude

- Elaboration d'une proposition de projet pour le développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique Centrale
 - + Synergie entre le plan d'action de l'OAB et le plan de convergence de la COMIFAC
 - + Construction d'une proposition de projet



Méthodologie

Phase 1

Collecte et étude de la documentation disponible et récente sur le plan d'action stratégique de l'Organisation Africaine du Bois (OAB) et le Plan de Convergence de la COMIFAC : rapports de synthèse, rapports par pays, littérature grise...

Phase 2

Analyse des matrices (objectifs, stratégies et activités) de ces plans d'actions, et plus particulièrement les volets relatifs à la transformation plus poussée des bois et des points qui s'y rapportent.

Phase 3

Identification et analyse des points communs et/ou convergents de ces deux plans d'actions stratégiques. Propositions argumentées de mesures pour leur renforcement.



Méthodologie (suite)

Phase 4

Dans le plan d'action des activités stratégiques de OAB, identification puis stratification des actions de base prioritaires pour le développement d'un projet régional sur la promotion des produits transformés.

Phase 5

Déplacements en Afrique Centrale pour la collecte de données complémentaires et la prise d'informations de terrain Cameroun, Congo, Gabon

Phase 6

A partir des données et informations collectées durant les phases précédentes (origine documentaire ou issues du terrain), développement d'un projet de propositions pour la promotion des produits plus élaborés pour les membres de la COMIFAC /OIBT.



Méthodologie (suite)

Phase 7

Préparation d'un Atelier Régional pour la présentation des résultats obtenus durant les phases précédentes.
Envoi de l'ébauche de projet aux participants pressentis.

Phase 8

Tenue de l'Atelier - Libreville :

- 1) **Présentation des résultats obtenus durant les phases précédentes.**
- 2) **Révision du contenu de la proposition de projet en intégrant les suggestions des participants.**



Méthodologie (suite)

Phase 9

A partir des résultats des travaux de l'Atelier,
Rédaction du rapport final et de la proposition finale de projet.
Diffusion aux participants pour validation.

Phase 10

Présentation du rapport au Conseil International des Bois
Tropicaux – Yokohama - novembre 2006



Plan de convergence de la COMIFAC

- Base commune sur laquelle les différents États signataires conviennent de s'entendre pour engager des actions nationales et sous-régionales en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Il présente les actions sous-régionales et la compilation de chacun des programmes spécifiques d'actions nationales de chaque État signataire devant concourir à atteindre les objectifs convergents traduisant dans les faits les résolutions de la Déclaration de Yaoundé de mars 1999.

Adopté en décembre 2000 par les Ministres et réactualisé en mai 2004 pour tenir compte des processus et initiatives nouveaux.

Il est composé des dix axes stratégiques déclinés en sous axes ; l'ensemble permet de couvrir les thématiques nécessaires pour gérer de manière durable et concertée les ressources forestières de la sous région en assurant le bien être des populations et l'équilibre de la région

(Base globale couvrant toutes les thématiques nécessaires)



Dix axes stratégiques et les sous axes associés du plan de convergence de la COMIFAC

-1. Harmonisation des politiques forestières et fiscales

- mise en œuvre des accords et conventions internationales
- mise en cohérence des politiques forestières
- harmonisation des fiscalités

- 2. Connaissance de la ressource

- inventaires des ressources forestières : bois, faune, PFNL,...
- renforcement et / ou mise en place d'observatoires nationaux et régionaux
- installation du suivi géo-spatial des ressources forestières

- 3. Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier

- organisation du territoire forestier
- aménagement des concessions forestières et des aires protégées
- régénération et reboisement forestier
- lutte contre la désertification

- 4. Conservation de la diversité biologique

- renforcement du réseau des aires protégées nationales
- gestion concertée des zones et aires protégées transfrontalières
- ressources phytogénétiques



Les dix axes stratégiques et les sous axes associés (suite)

- 5. *Valorisation durable des ressources forestières*

- valorisation économique des filières : bois, faune, PFNL,...
- suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources / contrôle
- certification forestière et traçabilité
- lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et le braconnage

- 6. *Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté*

- activités alternatives au braconnage
- micro projets générateurs de revenus pour les populations locales

- 7. *Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation*

- participation des acteurs / forums
- implication des populations
- communication / information / sensibilisation
- formation académique, professionnelle et continue



Les dix axes stratégiques et les sous axes associés (suite)

- 8. *Recherche -Développement*

- programmes de recherche forestière
- valorisation des connaissances traditionnelles
- épidémies / zoonoses

- 9. *Développement des mécanismes de financement*

- fonds forestiers nationaux
- mécanismes novateurs de financement (taxes de conversion des surfaces, ...)
- mécanismes de réduction de la dette – PPTE
- financements bilatéraux et multilatéraux

- 10. *Coopération et partenariat*

- coopération sous régionale et développement de partenariats
- accords de coopération inter institutions



La thématique de la Transformation plus poussée des bois est plus particulièrement intégrée dans l'axe stratégique n° 5 Valorisation durable des ressources forestières et partiellement abordé dans l'axe 7 – formation des acteurs

Les autres axes, bien que très importants, ont été considérés comme hors « champ » de l'étude.

Composante 5.1 : Valorisation économique des filières : bois, faune, PFNL et tourisme

5.1.1. Allocation des ressources

5.1.2. Filière Bois

5.1.3. Filière Faune

5.1.4. Filière produits forestiers non ligneux

5.1.5. Filière touristique

Composante 5.2 : suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources / contrôle

Composante 5.3 : Certification forestière et traçabilité

Composante 5.4 Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage



La transformation du bois occupe une place limitée dans le Plan de convergence puisque la thématique Filière Bois ne correspond qu'à la sous composante 5.1.2 au même titre que les principales autres ressources forestières

La sous composante 5.1.2. est subdivisée en 4 activités convergentes au niveau sous-régional axées sur la promotion de la transformation plus poussée des bois

Ces 4 activités convergentes sont associées aux activités nationales suivantes :



Activités convergentes au niveau sous-régional	Activités au niveau national
5.1.2.1. Elaborer et adopter les schémas nationaux d'industrialisation	<ul style="list-style-type: none"> . Elaborer la politique nationale d'industrialisation de la filière bois. . Définir un plan directeur d'industrialisation. . Organiser une semaine africaine du bois en impliquant tous les partenaires du développement
5.1.2.2. Promouvoir la transformation plus poussée du bois et l'utilisation de technologies avancées	<ul style="list-style-type: none"> . Définir des mesures d'encouragement à la récupération du bois dans les industries forestières. . Inciter à la production locale des produits à forte valeur ajoutée. . Favoriser l'importation et/ou la construction de machines à bois performantes. . Promouvoir les PME et PMI dans les différentes filières de transformation.



Activités convergentes au niveau sous-régional	Activités au niveau national
5.1.2.3. Développer un marché régional et sous régional du bois et autres produits forestiers	<ul style="list-style-type: none"> . Organiser une concertation sur le développement d'un marché sous-régional du bois (CEMAC, OAB, OIBT, IFIA, ATIBT, Syndicats nationaux, Etats). . Mettre en place des systèmes spécialisés de marchés régionaux, sous-régionaux et internationaux des bois et autres produits
5.1.2.4. Inciter à l'adoption de codes déontologiques dans toutes les grandes filières et activités forestières qui soient compatibles avec les principes de gestion durable des forêts	<ul style="list-style-type: none"> . Veiller au respect des codes déontologiques



La composante 7.4 *Formation professionnelle et continue* de l'axe stratégique 7 *Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation* concerne aussi, pour partie, la promotion et le développement de la TPPB.

Cette composante est déclinée en 4 activités convergentes au niveau sous-régional :

741 - Harmoniser les programmes d'enseignements relatifs au secteur forêt et environnement dans les établissements de formation de la sous-région.

742 - Spécialiser les institutions de formation de la sous-région dans les différents domaines de la foresterie (**industrie du bois**, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, environnement, exploitation à faible impact...).

743 - Renforcer les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes.

744 - Adopter une stratégie sous-régionale en matière de formation professionnelle continue impliquant toutes les parties prenantes.



Ce volet « formation » fait l'objet d'une proposition de projet OIBT

« Renforcement des capacités des membres du réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières »

-Atelier récent (sept.2006 Yaoundé)

-Proposition en cours de finalisation

-Sera présentée à Yokohama en nov 2006



la suite
le plan d'action de l'OAB

...



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

19

Plan d'action de l'OAB : *Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique*

Rappel :

- Elaboré dans le cadre de l'avant-projet OIBT PPD 15/98 Rev.2 « Conférence conjointe OAB/OIBT sur la transformation plus poussée des bois d'Afrique »
- 1^{ère} conférence technique à Libreville (26-28 sept. 2001) puis 2^{ème} conférence (26-27 mars 2003) avec tous les pays membres de l'OAB
- Le Plan d'Action constitue le produit principal de ces deux conférences



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Objectif du plan d'action OAB

Proposer des opérations et actions à mener à bien afin d'atteindre des objectifs prioritaires partagés par tous les pays membres.

☞ *Ces activités doivent permettre de juguler les freins identifiés au développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique.*



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Plan d'action OAB : Méthodologie

- PA construit grâce à la participation d'experts nationaux de neuf pays membres de l'OAB :
 - élaboration de projet de document dressant un état de la situation de la transformation plus poussée des bois dans les pays concernés,
 - opportunités, contraintes,
 - propositions de stratégies et d'actions
- Ateliers nationaux pour examiner les projets de document.
- Document de synthèse produit par un consultant régional, document soumis à la Conférence



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Périmètre du Plan d'Action OAB

- Le Plan d'action porte sur 2004 – 2013
- Pays concernés : Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigéria, RCA, RDC (soit les 5 pays d'Afrique centrale membre de l'OIBT auxquels ont été ajoutés l'Angola et les 3 principaux pays d'Afrique de l'Ouest producteurs et transformateurs de bois.



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Structuration du Plan d'Action de l'OAB

- 1) Introduction
- 2) Situation actuelle et perspectives de la transformation plus poussée
- 3) Contraintes identifiées
- 4) Politiques
- 5) Stratégies proposées
- 6) Plan d'action stratégique
- 7) Suivi du plan d'action



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Chapitre 2 : Situation actuelle et perspectives de la transformation plus poussée (1)

- Etat des lieux générique des filières-bois des pays ciblés
- Analyses successives de l'industrialisation des pays étudiés, des flux et marchés des PTPPB, et des perspectives de développement à court et moyen terme
- Mise en avant de la multiplicité des facteurs limitant le développement de PPB



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Chapitre 2 : Situation actuelle et perspectives de la transformation plus poussée (2)

Nécessité d'une distinction entre 2 types de facteurs limitant :

- ☞ **Caractéristiques du contexte socio-économique du pays, de son niveau de développement et des contraintes propres à son mode de fonctionnement :** coût élevé des transports, difficultés d'accès au crédit, structure hétérogène de certaines zones forestières...
- ☞ **Propres à la nature même des opérateurs de la filière, à leur mode de fonctionnement, et aux difficultés qu'ils rencontrent pour développer ou élargir leur activité :** difficulté à pouvoir bénéficier de personnel qualifié, absence de connaissance du marché et des possibilités de commercialisation de leurs produits, mode de gestion inapproprié de leur entreprise...



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Chapitre 3 : Contraintes identifiées

Contraintes	Came.	Gabon	RCA	Congo	RDC
1 Difficultés importantes d'approvisionnement des unités de transformation des grumes	x				
2 Equipements en mauvais état	x		x	x	x
3 Infrastructures de transport inadéquates et faible fourniture des services		x	x	x	x
4 Instabilité politique et conflits sociaux			x	x	x
5 Pas de stratégie nationale pour le dvlp ¹ de l'industrie forestière ou non-application des stratégies existantes	x	x	x	x	
6 Absence de mécanismes adéquats pour le financement de l'industrie de transformation plus poussée			x	x	x
7 Stratégies des entreprises multinationales basées sur les transferts intra-firmes	x	x	x	x	x
8 Manque de personnel qualifié en planification, gestion de la TPP et commercialisation des produits	x	x	x	x	x
9 Etroitesse du marché intérieur des PTPPB et importations de pays étrangers	x	x		x	
10 Non-respect par les opérateurs des taux de transformation prévus par les lois		x	x	x	



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Chapitre 6 : Les 6 grandes thématiques du Plan d'Action issues des recommandations stratégiques

- 1) Aménagement d'une base durable de ressources forestières et sécurisation d'un approvisionnement durable
- 2) Veiller à ce que les capacités de transformation plus poussée soient adaptées au potentiel de production des forêts
- 3) Développement des ressources humaines nécessaires aux besoins d'industrialisation de la filière bois
- 4) Développement des marchés des bois africains
- 5) Promotion de politiques et réglementations incitatives
- 6) Promouvoir et développer les PME et moderniser les industries artisanales du bois



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Analyse de la matrice du Plan d'Action

- Objectifs / stratégies / activités proposées en vue d'un développement de l'intégralité de la filière-bois
- Approche logique et cohérente :
transformation plus poussée des bois = un maillon de la filière dont tous les maillons sont interdépendants
- Sur quel(s) maillon(s) doit-on travailler en priorité dans le cadre du projet OIBT pour un impact direct sur le développement de la TPPB?
 - ☞ analyse de la matrice et de ses composantes en fonction de ces priorités



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Identification des stratégies prioritaires

- 5.1 Etat des lieux des capacités de formation existantes dans la région en transformation plus poussée du bois.
- 5.2 Elaborer un plan d'action régional de formation : technologie et industrie du bois, marketing, gestion et management des entreprises
- 6.1 Mettre en place un système d'information sur la formation continue dans le domaine de la transformation plus poussée du bois.
- 6.4 Organiser des actions de formation continue au bénéfice du personnel du secteur privé.
- 8.2 Renforcer les capacités techniques et managériales des PMI et artisanat du bois.
- 9.1 Prendre les mesures incitatives à la transformation plus poussée.



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Identification des activités prioritaires (1)

- 4.2.1 Mettre en place un observatoire de suivi de l'activité industrielle aux niveaux national et régional.
- 5.1.1/6 Evaluer les besoins en formation, les infrastructures existantes, les besoins en personnel enseignant, les modes de fonctionnement des formations actuelles...
- 6.1.1/3 Créer une page sur un des sites web existants sur les formations continues et l'actualiser.
- 6.4.1 Former dans les métiers du bois, marketing, gestion des industries, des PMI et des artisans.
- 7.5.2 Assister techniquement les promoteurs de PME /PMI dans la conquête du marché international.



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Identification des activités prioritaires (2)

8.1.2 Favoriser la mise en place de regroupements d'artisans.

8.1.3 Créer un système d'informations sur les PMI et les artisans de la filière bois (i.t. de la 2^{ème} transformation du bois).

8.2.1 Evaluer les besoins en renforcement des capacités des PMI et des artisans.

8.2.3 Créer une structure d'assistance technique, managériale et de recherche de financement.

9.1.1/2 Réaliser des études en vue de définir une fiscalité incitative et des critères d'harmonisation des mesures fiscales.

9.1.6 Faciliter les procédures administratives relatives à l'implantation des Entreprises.

11.1.1 Faire un diagnostic des PME/PMI et des Unités artisanales du secteur Bois..



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Actions prioritaires communes entre le Plan d'Action OAB et le Plan de Convergence COMIFAC

Concerne essentiellement la formation :

- Faire une revue des programmes et procéder à leur actualisation et leur adaptation.
- Evaluer les besoins et profils des professionnels à former dans les institutions.
- Dresser un état des lieux des institutions de formation de la sous-région afin de cibler les domaines de spécialisation.
- Faire une évaluation nationale de l'offre et de la demande en matière de formation professionnelle continue.
- Mettre en œuvre les stratégies en s'appuyant sur les institutions de formation existantes.

☞ Ouverture de la proposition de projet vers des actions prioritaires du Plan d'Action ou du Plan de Convergence



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

TRANSFORMATION PLUS POUSSEE DU BOIS EN AFRIQUE CENTRALE

Atelier de Libreville

9- 10 Octobre 2006



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

1

Objectif de l'étude

- Elaboration d'une proposition de projet pour le développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique Centrale

+ Synergie entre le plan d'action de l'OAB et le plan de convergence de la COMIFAC



Construction d'une proposition de projet



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

2

Proposition de projet OIBT pour le développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique centrale

- 1) Objectif général
- 2) Objectif spécifique
- 3) Contexte et justification
- 4) Activités et produits
- 5) *Cadre logique*
- 6) *Plan des travaux*
- 7) *Budget*

3

OBJECTIFS

Objectif de développement

Contribution au développement de la transformation plus poussée des bois dans les pays du Bassin du Congo dans le cadre du plan de convergence de la COMIFAC et le plan d'action de l'OAB pour la promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux.

Objectif spécifique

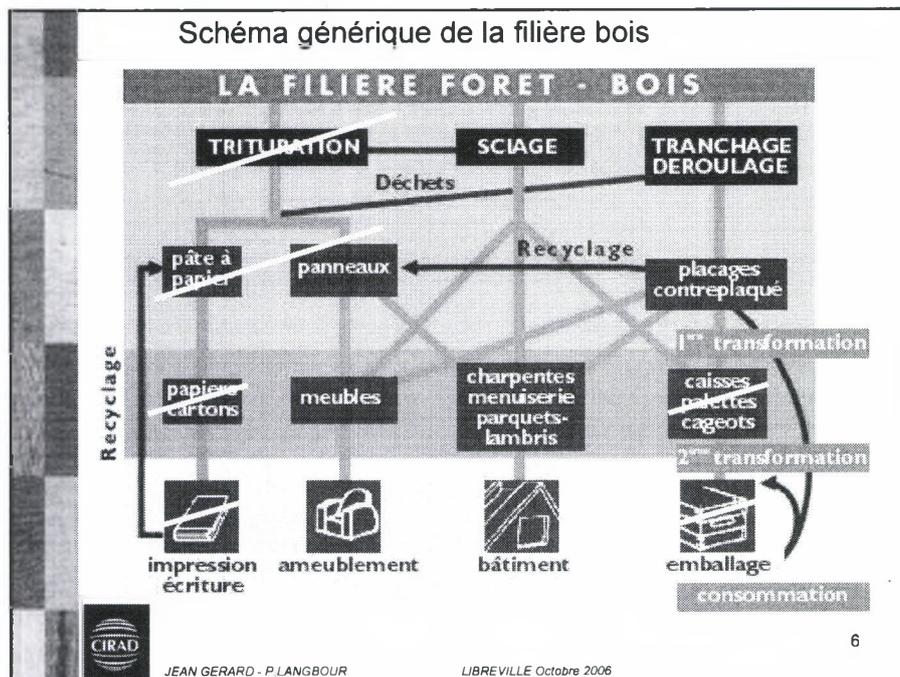
Accompagner le développement de la transformation plus poussée des bois dans les cinq principaux pays de la COMIFAC producteurs de bois tropicaux (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC de la sous région, en conciliant la gestion durable des écosystèmes forestiers et les demandes socio-économiques.

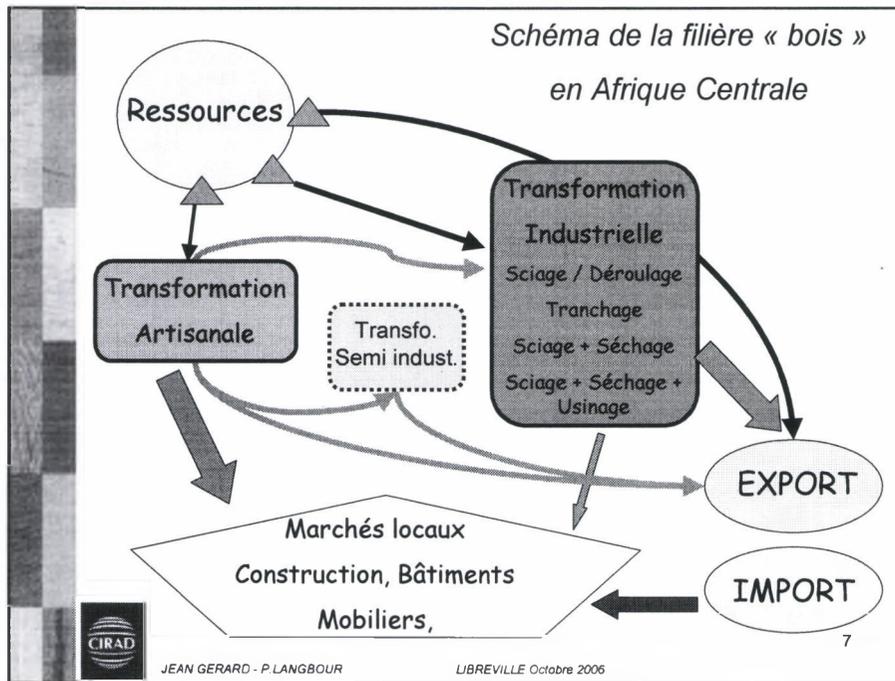


4

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

5





Contexte de la transformation du bois / Chiffres et tendances

- Production et exportation de grumes
- Production et exportation de sciages
- Production et exportation de placage
- Production et exportation de Px Contreplaqués

Source : OIBT 2006

remarque : les chiffres indiqués sont ceux déclarés – ces données sont probablement inférieures à la réalité, du fait notamment de leurs relative « fiabilité » mais aussi d'activités illicites au sein des pays (coupe illégale, transformation et exportation non déclarées, manque de lisibilité sur les consommations intérieures...).

CIRAD

JEAN GERARD - P. LANGBOUR LIBREVILLE Octobre 2006

8

Chiffres et tendances

Production et exportation de grumes (données OIBT 2006)

Pays Année 2004	Production (X 1000 m3)	Exportation (X 1000 m3)	Taux export %
Cameroun	1750	228	13
Congo	1321	844	64
Gabon	3500	1517	43
RCA	570	195	34
RDC	90*	58	64
Total	7231	2842	39



Chiffres et tendances (suite)

Production et exportation de sciages (données OIBT 2006)

Pays Année 2004	Production (X 1000 m3)	Exportation (X 1000 m3)	%
Cameroun	702	682	97
Congo	175	143	91
Gabon	133	91	68
RCA	107	44	41
RDC	15*	14	93
Total	1114	974	87



Chiffres et tendances (suite)

Production et exportation de placages (données OIBT 2006)

Pays Année 2004	Production (X 1000 m3)	Exportation (X 1000 m3)	%
Cameroun	53	51	96
Congo	32	9	28
Gabon	120	112	93
RCA	0	0	-
RDC	1*	0	-
Total	205	173	



Chiffres et tendances (suite)

Production et exportation de panneaux contreplaqués
(données OIBT 2006)

Pays Année 2004	Production (X 1000 m3)	Exportation (X 1000 m3)	%
Cameroun	40	23	58
Congo	5	4	80
Gabon	40	37	93
RCA	1*	1	-
RDC	1*	1	-
Total	87	66	76



Principales Régions « consommatrices » de grumes, sciages, placages provenant d'Afrique centrale -

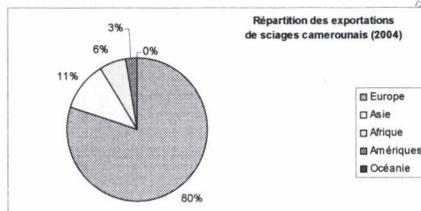


JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

Pays importateurs en sciages provenant de la sous région année 2004

(OIBT 2006)



JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

14

Les produits de la transformation plus poussée du bois

- Bois profilés (baguettes, lames parquets,...)
- Menuiseries de bâtiments (fenêtres, portes,...)
- Meubles et éléments de meubles
- Autres



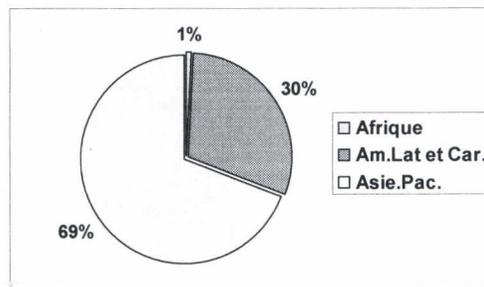
JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

15

Exportations par les régions productrices de l'OIBT

millions de US\$	1994		1999		2004	
Afrique	27	1%	46	1%	92	1%
Am.Lat et Car.	427	12%	697	14%	2969	30%
Asie.Pac.	3066	87%	4082	85%	6827	69%
total	3520		4825		9888	



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

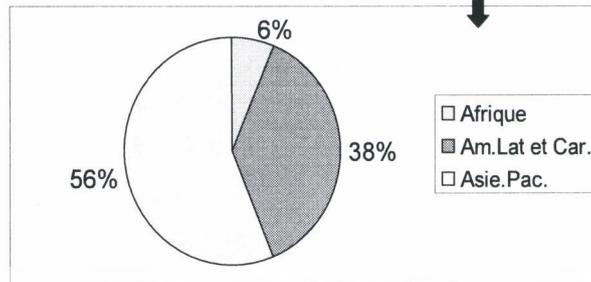
LIBREVILLE Octobre 2006

16

Exportations par produits transformés

Année 2004 – source OIBT 2006

million US\$	Meubles	Menuiseries	Bois profilés	Autres
Afrique	9,8	5,6	67	9,2
Am.Lat et Car.	1564	535	395	475
Asie.Pac.	3852	1121	588	1267
total	5425,8	1661,6	1050	1751,2



JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

17

Commerce extérieur pour le Cameroun et le Gabon par produits transformés (source Comtrade)

	Cameroun	Cameroun	Gabon	Gabon
2004	Export	Import	Export	Import
X 1000 US \$				
Meubles	111	3 292	45	5 294
Menuiseries	1 183	101	42	273
bois profilés	7 210	10		17
cumul	8 504	3 403	87	5 584

Pas de données récentes pour les autres pays de la sous région



JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

18

Des marchés nationaux et régionaux peu connus

- Croissance démographique
 - Besoins en logements et habitations
 - Besoins de mobiliers
 - Faibles revenus,
 - Manque d'emplois
 - ...
- Pays voisins avec peu de ressources « bois »
- Une production industrielle tournée essentiellement vers l'export
- ...



- Développement d'une filière « artisanale » de sciage et de transformation du bois



- Croissance démographique

	Population totale (x 1000hab.)					cumul
	Cameroun	Congo	Gabon	RDC	RCA	
1995	13 302	2 916	1 119	44 999	3 414	65 750
2000	14 856	3 438	1 272	50 052	3 777	73 395
2005	16 322	3 999	1 384	57 549	4 038	83 292
2010	17 685	4 633	1 498	67 129	4 333	95 278
2015	19 040	5 441	1 605	78 016	4 647	108 749
2020	20 361	6 363	1 709	90 022	4 960	123 415

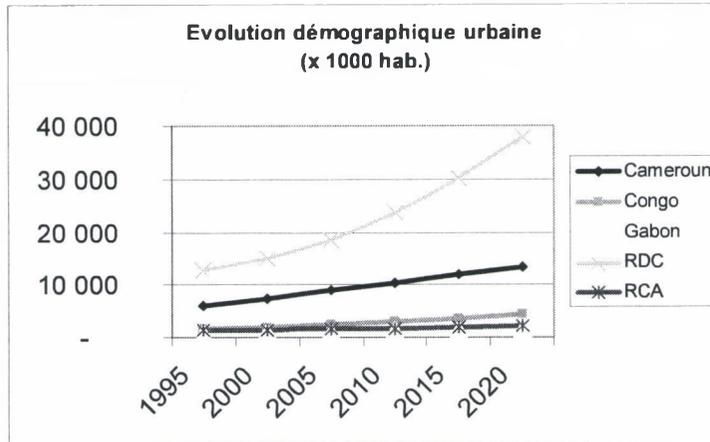
source : <http://esa.un.org>

u
n
o
r
g



- Croissance démographique

(source : <http://esa.un.org>)



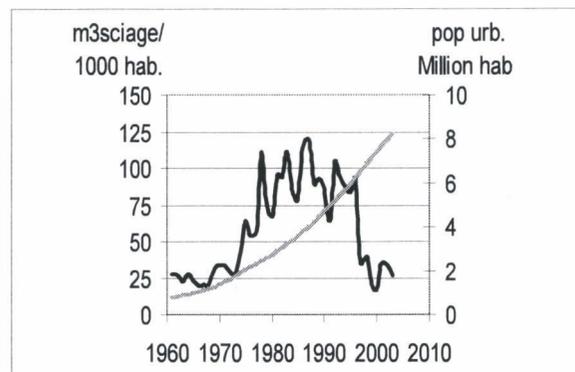
JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

21

Des marchés intérieurs et régionaux peu connus

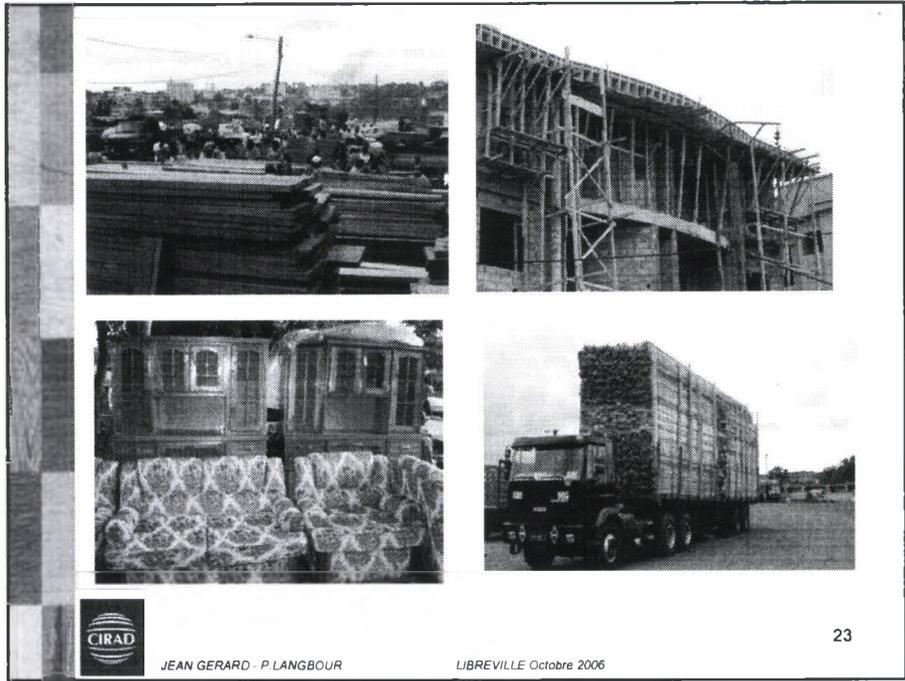
Consommation intérieure « apparente » anormalement faible
(Production – Export cas du Cameroun)



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

22



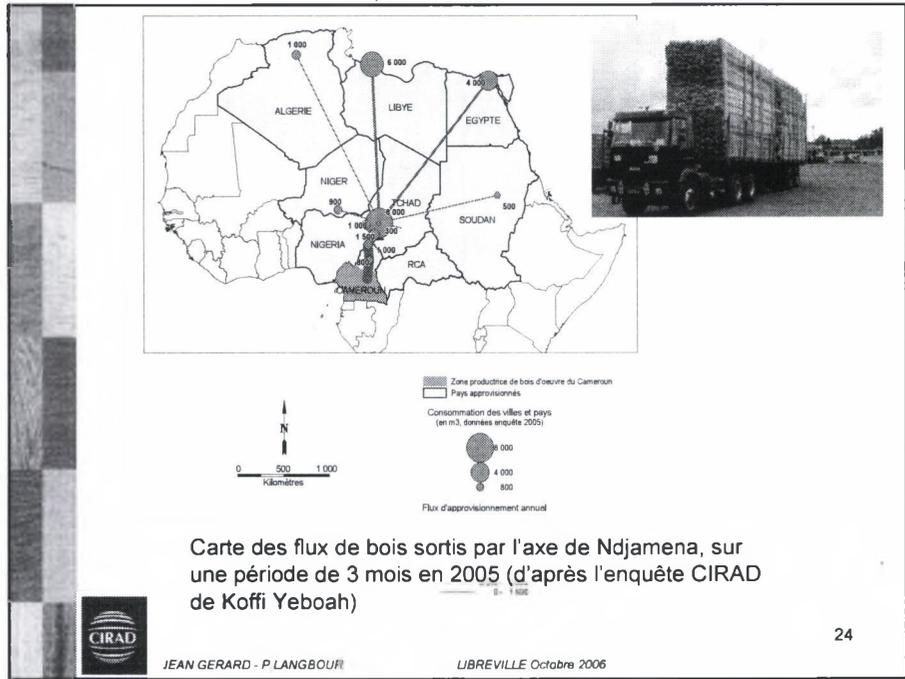
JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

23

Approvisionnement de la zone soudano-sahélienne et nord africaine en bois d'œuvre à partir du Cameroun

Enquête 2005



Carte des flux de bois sortis par l'axe de Ndjamenasur une période de 3 mois en 2005 (d'après l'enquête CIRAD de Koffi Yeboah)



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

24

Une transformation plus poussée

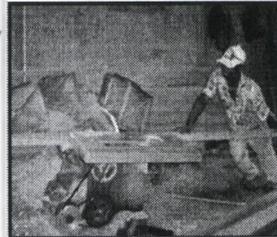
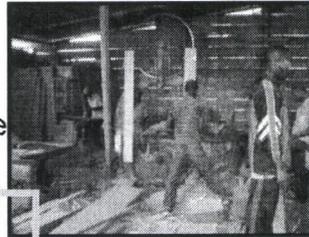
- réalisée par quelques industries
- principalement artisanale mal connue

Données statistiques éparées ou pas saisies

Étude sur la ville de Yaoundé

(déc. 2005 JMN Consultant – E Ngatchou)

- Plus de 1000 ateliers
- 5300 personnes (menuisiers, ébénistes charpentiers, artisans d'arts)
- Masse salariale : 1,7 milliards de Fcfa (+10%/-25%)
- Chiffre d'affaire : +/- 6 milliards de Fcfa (hors charpentiers)
- Consommation : 85250 m3 de sciages
- Marchés local, régional et international



JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

25

Un monde qui change ...

- Exigences des marchés occidentaux (certification, traçabilité...)
- Évolution des marchés occidentaux (concurrence : bois tempérés, bambous, métaux, PVC, composites,...)
- Marchés énormes en Asie (démographie,...)
- Développement de pays émergents (Chine, Brésil, Inde,...)
- « Désindustrialisation » de quelques pays d'Europe de l'ouest (évolution des importations : Grumes >>> Sciages >>> Meubles)
- Développement de pays nouveaux CEE (Pologne, Roumanie,...) et « péri européens » (Turquie, Maroc, Tunisie,...)



JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

26

Un monde qui change...

- Développement et besoins des pays Africains
- Échanges croissants entre Afrique centrale et Afrique de l'ouest (certains pays ont une ressource très diminuée et des structures de transformation plus développée qu'en Afrique centrale – (Cote d'ivoire et Ghana)
- Des contextes socio économiques et politiques spécifiques à chaque pays



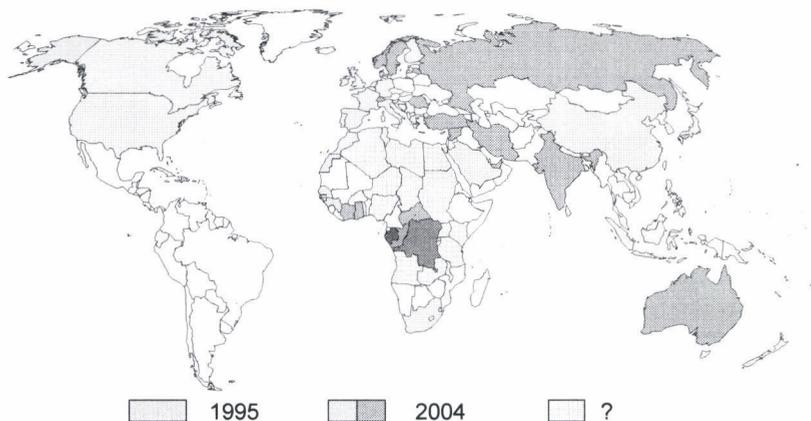
JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

27

Un monde qui change... quelques illustrations

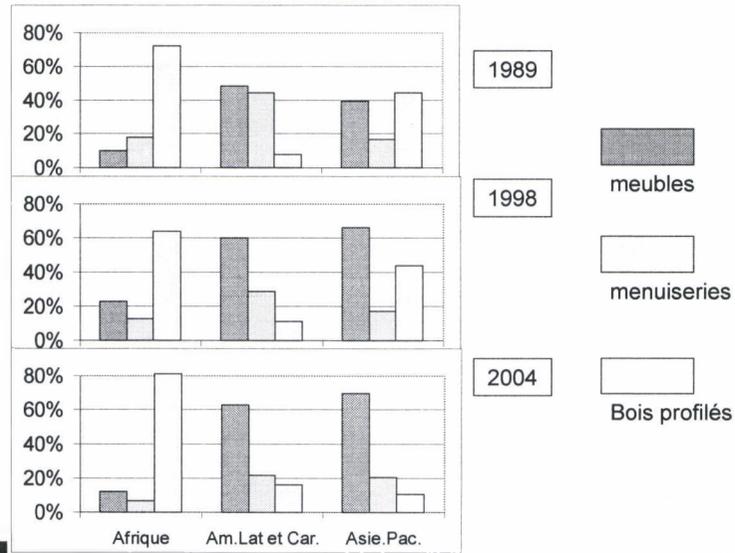
- Des pays qui se développent / nouveaux clients « sciages » provenant d'Afrique centrale



JEAN GERARD - P LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

Répartition des PPTB exportés par les pays producteurs OIBT

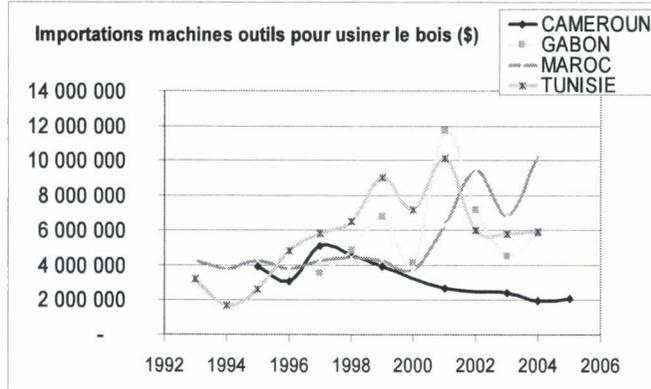


JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

29

Investissement en équipement de machines outils « bois » de quelques pays / Source Comtrade 2006



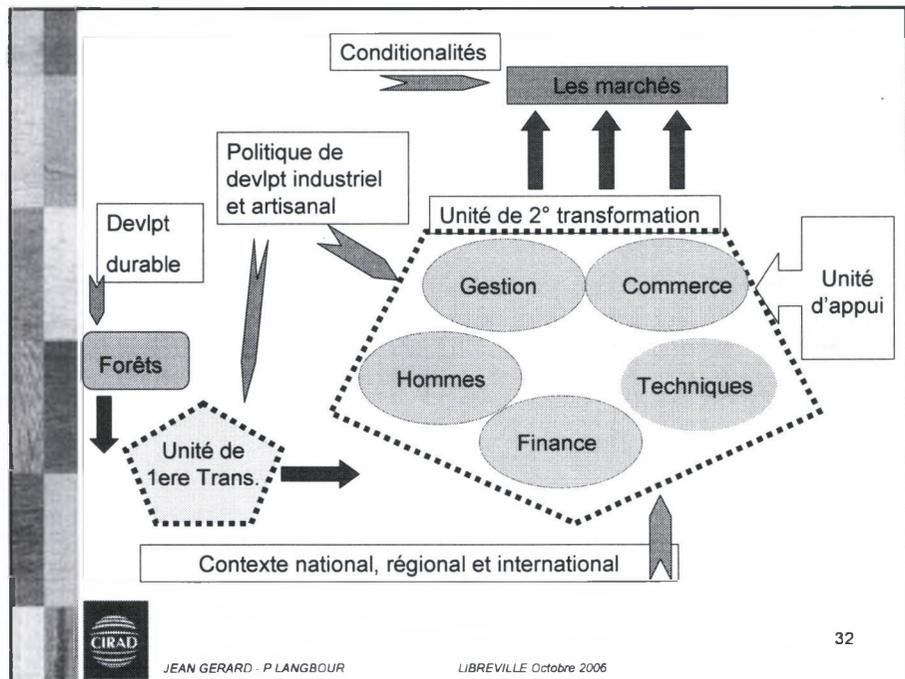
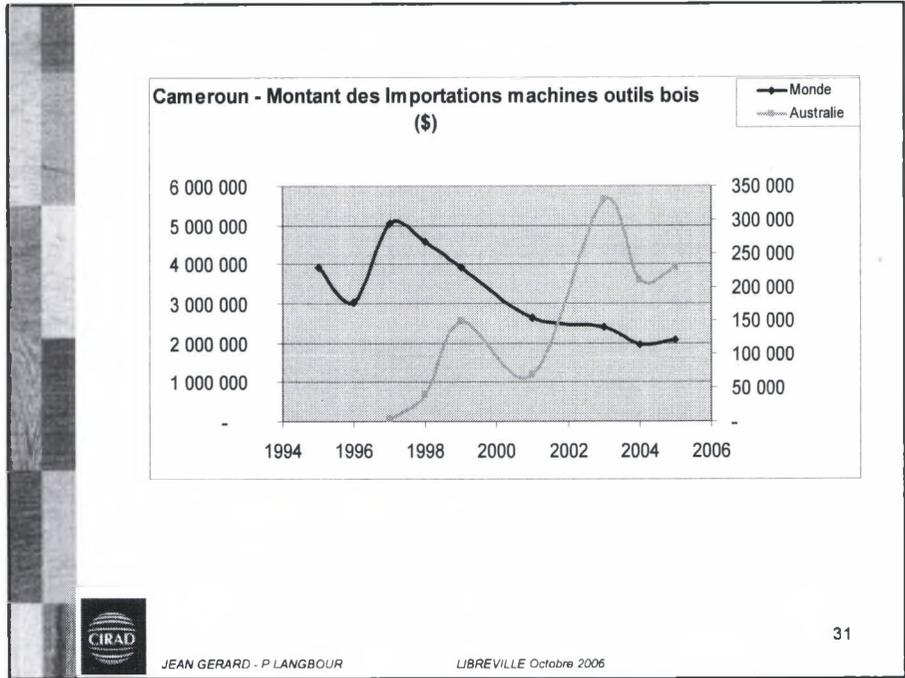
Peu de données pour RCA et pas de données pour Congo et RDC



JEAN GERARD - P. LANGBOUR

LIBREVILLE Octobre 2006

30



Merci



En résumé

	Première Transformation	Seconde Transformation
Cameroun		
Congo		
Gabon		
RCA		
RDC		





ACTIVITES ET PRODUITS : **Un projet en 3 phases**



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006



*** Phase 1 *** **Etat des lieux du secteur artisanal, semi- industriel et industriel de la 2^{ème} transformation**



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 1 : Justification

- Données et informations éparses et sans cohérence entre elles
- Elles résultent de travaux réalisés dans des cadres très / trop variés :
 - ☞ commandités par des Organisations internationales
 - ...
 - ☞ travaux d'étudiants
- Multiplicité des intervenants et absence de stratégie générale d'intervention sur le secteur
- Données relatives à la seconde transformation connues pour le secteur industriel mais quasi inexistantes pour le tissu artisanal
- Obligation de connaître les mécanismes de fonctionnement de ces secteurs avant d'en identifier les besoins



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 1 : Méthodologie et activités

- Analyse des projets et études déjà réalisés (= réalité à un instant t, donc ne tient pas compte de certaines évolutions très rapides)
- Recensement des structures / ressources humaines / flux des produits (intrants et extrants) pour le secteur artisanal, / semi-industriel (PMI, PME) / industriel
- Système d'enquêtes deux ou trois niveaux, avec le 1^{er} niveau conduit durant cette phase 1 du projet et le 2^{ème} / (3^{ème}) niveau durant la phase 2
- Secteurs d'activité ciblés : ameublement, menuiserie du bâtiment et huisserie, seconde transformation rurale (liée à la valorisation des produits connexes), ébénisterie et artisanat d'art.



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 1 : Principaux produits

- **Connaissance de l'importance économique de la 2^{ème} transformation du bois**
- **Typologie des opérateurs privés**
- **Evaluation des consommations en bois et produits dérivés dans les principales zones de consommation**
- **Typologie des emplois directs et indirects dans chacun des sous-secteurs de la filière**
- **Evaluation des structures de regroupements de professionnels**
- **Détermination des besoins en formations des différents opérateurs intervenants dans le secteur bois. Analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande (*connection avec le projet de MS*)**



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

* Phase 2 *

Analyse des besoins des acteurs de la 2^{ème} transformation - Modalités de réponse à ces besoins



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 2 : Justification

- **Analyse de ces besoins (au-delà de leur identification)**
→ définition des modalités de réponse → structuration et lancement d'actions opérationnelles
- **Phase qui doit couvrir tous les niveaux d'activités de la seconde transformation, depuis le secteur artisanal jusqu'au secteur industriel (secteur informel + secteur formel)**
- **Après analyse des résultats de la phase 1, nécessité d'une collecte d'informations complémentaires**



Jean GERARD – Patnck LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 2 : Méthodologie et activités (1)

- **Enquête de 2^{ème} niveau (+ éventuellement 3^{ème} niveau) conduite sur un échantillonnage ciblé d'opérateurs (artisan, PMI-PME ou industrie) identifiés durant la phase 1 :**
 - ☞ **représentatifs d'un des secteurs étudiés (entreprise « type »), et/ou**
 - ☞ **ayant une activité (ou partie de leur activité) spécifique particulièrement innovante, axée sur des marchés de niche en développement à court ou moyen terme, et/ou**
 - ☞ **engagés ou prêt à s'engager (opérateurs volontaires) dans une démarche d'ouverture en direction d'opérateurs homologues pour le développement d'activités en synergie**



Jean GERARD – Patnck LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 2 : Méthodologie et activités (2)

Collecte de données et informations sur :

- les intrants-bois (= matière première) : provenance, essences travaillées, consommation...
- les *ressources humaines* (main d'œuvre) : qualifications, coûts salariaux, âge, conditions de travail...
- les équipements disponibles : machines-outils, équipements particuliers...
- les modes de commercialisation / les marchés : destination des produits fabriqués, type / variété de clientèle, couverture géographique...
- l'environnement juridique / administratif / fiscal.

Analyse des *Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces* par pays et par secteur d'activité



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 2 : Principaux produits

Connaissance des mécanismes de fonctionnement des entreprises :

- Origine des bois transformés (géographique, légalité de l'approvisionnement)
- Niveaux de disponibilité et d'accessibilité des bois pour la 2nde transformation
- Modalités et organisation du transport des bois
- Modes d'achat
- Niveaux de conditionnement
- Types de valorisations effectives / envisagées / recherchées
- Expression des besoins ciblés en compétences / technicités / formations
- Perspectives et souhaits d'évolution des entreprises

Schéma d'organisation du futur « Observatoire de la filière-bois » à vocation nationale puis régionale (phase 3)



Jean GERARD – Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006



**- Phase 3 -
Structuration de l'accompagnement de la
dynamique de développement de la
transformation plus poussée**



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006



Phase 3 : Justification

- Résultats de l'étude et de l'analyse de son contexte : besoin des entreprises d'un **accompagnement de proximité**.
- Accompagnement **construit dans la continuité** et concernant toutes les **fonctions de l'entreprise** nécessitant un **appui** : technique, technologique, commercial, administratif, fiscal, juridique, fonctionnement de l'entreprise.

**Création au niveau national d'unités
d'accompagnement des opérateurs de
la 2^{de} transformation**
(secteur artisanal → PME-PMI → industries)



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 3 : Méthodologie et activités (1)

- 1) Etat des lieux des structures en place (ou ayant existées) présentant des fonctions similaires à celles des *unités* à créer
- 2) Définition des fonctions précises de ces unités, de leur finalité et de leur périmètre d'action
- 3) Définition des paramètres caractéristiques des *unités d'accompagnement* : effectifs à prévoir, compétences requises, localisation, site d'accueil, nombre par pays, forme juridique, entité de rattachement au niveau national...
- 4) Modalités de financement de ces unités : au démarrage (dans le cadre du projet OIBT), pour assurer leur pérennité au-delà du projet...
- 5) Démarrage de tout ou partie de ces unités : lancement d'une ou plusieurs opérations pilotes.



Jean GERARD - Patrice LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 3 : Méthodologie et activités (2)

Coordination régionale des unités d'accompagnement

a) Définition et formalisation du rôle et des principales fonctions de cette coordination régionale :

- plate forme d'échanges commerciaux,
- plate forme de communication et d'échanges entre les unités d'accompagnement,
- structuration d'un Observatoire régional de la filière-bois,
- organisation de zones de démonstration de matériels.

b) Modalités et méthodologie de la Coordination

- choix d'un support d'échanges : forum, site internet suivi et géré en temps réel...

➤ mode de fonctionnement du réseau des unités



Jean GERARD - Patrice LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Phase 3 : Principaux produits

**Unités d'accompagnements en place,
en fonctionnement, opérationnelles,
et efficaces pour les opérateurs
privés de la filière**



Jean GERARD - Patrick LANGBOUR

Atelier de LIBREVILLE 9-10 Octobre 2006

Annexe 6

Compte-rendu de l'Atelier Régional

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER REGIONAL POUR LA VALIDATION DE LA PROPOSITION DE PROJET OIBT « TRANSFORMATION PLUS POUSSEE DES BOIS EN AFRIQUE CENTRALE »

Il s'est tenu du 09 au 10 octobre 2006 dans la salle de conférence de l'OAB à Libreville (Gabon), l'atelier régional pour la validation de la proposition de projet OIBT « Transformation plus poussée des bois en Afrique Centrale », préparée par le CIRAD à la demande de l'OIBT.

L'atelier a connu la participation des experts provenant du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la RCA, de la RDC ainsi que ceux de l'OAB, de l'OIBT et la COMIFAC. La liste des participants est jointe en annexe.

L'Atelier, avait pour objectifs de :

- Présenter l'étude des synergies entre le plan d'action de l'OAB pour la promotion de la transformation plus poussée des bois en Afrique et le plan de convergence sous-régional de la COMIFAC ;
- Présenter la proposition de projet pour le développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique centrale ;
- Valider la proposition de projet.

Il convient de préciser que c'est au cours de sa 38^{ème} session, organisée à Brazzaville en juin 2005, que le Conseil International des Bois Tropicaux avait entériné le lancement de cette étude afin d'appuyer la mise en application du plan de convergence de la COMIFAC et de l'Objectif COMIFAC 2015.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, marquée par la présence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et des Parcs nationaux (Gabon), a été ponctuée par trois allocutions prononcées respectivement par le Secrétaire Général de l'OAB, le Représentant Régional de l'OIBT et le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Emile MOKOKO WONGOLO, Secrétaire Général de l'OAB a remercié l'ensemble des participants d'avoir accepté l'invitation à participer à cet atelier. Après avoir loué la franche collaboration existante entre son organisme et la COMIFAC, il a rappelé que le développement de l'industrie africaine du bois est un sujet préoccupant du mandat de l'Organisation Africaine du Bois. L'Organisation Africaine du Bois, conclue t-il, sera très attentive à l'examen du rapport du Consultant en ce qui concerne la qualité des propositions et recommandations.

Intervenant en seconde position, Monsieur Jean Claude NGUINGUIRI, Représentant Régional de l'OIBT a d'abord rappelé le contexte dans lequel cette étude a été recommandée, avant de conclure que l'atelier de ce jour, devra permettre d'examiner les résultats de l'étude des synergies entre le plan d'action de la transformation plus

poussée des bois et le plan de convergence de la COMIFAC, d'une part, et une proposition de projet à soumettre au financement de l'OIBT, d'autre part.

Dans son discours d'ouverture, le Professeur Jonas NAGAHUEDI MBONGU SODI, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, a d'abord souhaité une cordiale bienvenue et un agréable séjour en terre gabonaise à tous les participants avant de remercier l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux pour l'appui multiforme apporté à la réalisation de l'étude sur la transformation plus poussée de bois en Afrique Centrale et l'organisation des présentes assises.

Après avoir rappelé que la coordination des interventions et initiatives engagées dans la sous-région constitue dorénavant le mot d'ordre de nos Chefs d'Etat, et la COMIFAC, de part son mandat, y veille afin d'éviter la duplication et le chevauchement des initiatives qui entraînent inéluctablement le gaspillage des ressources.

Déroulement des travaux

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont mis en place un Présidium composé comme suit :

Président : Alphonse OWELE, Expert du Gabon

Rapporteur : Lambert IMBALO, Expert du Congo

Pour des raisons d'efficacité, les travaux se sont déroulés en plénière.

Présentation de l'étude des synergies entre le plan d'action de l'OAB et le plan de convergence de la COMIFAC

La présentation de l'étude a été faite par Messieurs Jean GERARD et Patrick LANGBOUR du CIRAD

De cette présentation, il ressort que :

-Les objectifs définis dans le plan d'action stratégique de l'OAB, les stratégies associées et les activités correspondantes ont été proposées en vue d'un développement de l'intégralité de la filière-bois. Pour la future proposition de projet OIBT, un recentrage est nécessaire afin d'identifier les stratégies et activités prioritaires à impact direct sur le développement de la transformation plus poussée des bois ;

-Dans le plan de convergence de la COMIFAC, la thématique de la transformation plus poussée des bois est plus particulièrement intégrée dans l'axe stratégique n°5 Valorisation durable des ressources forestières où le bois mais aussi les autres produits de la forêt sont pris en considération (faune, produits forestiers non ligneux...).

-Les actions prioritaires communes aux deux plans concernent essentiellement la thématique Formation, ainsi est-il nécessaire d'opérer une ouverture de la proposition du projet vers des actions prioritaires ressortant aussi bien dans le Plan de convergence de la COMIFAC que dans le Plan d'action de l'OAB.

Des discussions engagées après cette présentation, il a été recommandé aux Consultants de veiller à l'harmonisation des activités de la proposition de projet avec celles du projet "Renforcement des capacités des membres du réseau des institutions et formations forestière et environnementale en Afrique centrale" soumis également au financement de l'OIBT et d'actualiser, pour certains pays, les informations sur les contraintes au développement de la transformation plus poussée des bois identifiées dans le plan d'action de l'OAB.

Présentation et validation de la proposition de projet pour le développement de la transformation plus poussée des bois en Afrique centrale

A la suite de la présentation de la proposition de projet construite sur la base de l'analyse des synergies entre le Plan d'action de l'OAB et du Plan de convergence de la COMIFAC, les participants ont reconnu la pertinence de la proposition faite par les Consultants et que celle-ci était de nature à promouvoir la transformation plus poussée des bois en Afrique centrale. Cependant, les participants ont apporté des amendements à la proposition de projet. Ceux-ci portent sur :

- la reformulation de l'objectif de développement de la proposition de projet ;
- la structuration de la proposition de projet
- les activités à développer et leur articulation dans la mise en œuvre du projet.

Ainsi les éléments caractéristiques retenus pour la proposition de projet à soumettre à l'OIBT se présentent comme suit :

Objectif de développement : Contribuer à la promotion et au développement de la transformation plus poussée des bois dans les pays du Bassin du Congo.

Objectif spécifique : Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des acteurs concernés par la transformation plus poussée des bois dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OIBT (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo).

Produits :

1. Un état des lieux de la transformation du bois dans les secteurs artisanal, semi-industriel et industriel, et l'analyse de leurs mécanismes de fonctionnement sont réalisés.
2. Les besoins des acteurs de la transformation du bois sont identifiés et les moyens de répondre à ces besoins sont définis.
3. Le dispositif d'accompagnement des acteurs de la transformation du bois est mis en place et est opérationnel.

ACTIVITES IDENTIFIEES PAR PRODUIT

Produit 1

Un état des lieux de la transformation du bois dans les secteurs artisanal, semi-industriel et industriel, et l'analyse de leur fonctionnement sont réalisés

ACTIVITES

- 1- Revue documentaire des études et projets déjà réalisés.
- 2- Recensement des acteurs des secteurs artisanal, semi industriel et industriel, leurs moyens d'actions et les flux des produits.
- 3 - Détermination de la typologie des emplois directs et indirects dans chacun des sous-secteurs de la filière.
- 4 - Evaluation des structures de regroupements de professionnels.
- 5 - identification des structures existantes d'appui à la filière.
- 6 - Analyse des cadres légaux (juridique et fiscal) et institutionnels.
- 7 - Analyse "SWOT" des forces, faiblesses, opportunités, et menaces par pays et par secteur d'activité.

Produit 2

Les besoins des acteurs de la transformation du bois sont identifiés et les moyens de répondre à ces besoins sont définis

ACTIVITES

- 1 Réalisation d'enquêtes conduite sur un échantillonnage ciblé d'opérateurs identifiés dans le **produit 1** portant sur les intrants, les ressources humaines, les équipements disponibles, les modes de commercialisation, les marchés, et l'environnement juridique, administratif et fiscal.
- 2 - Détermination de la disponibilité qualitative et quantitative, et de l'accessibilité des bois pour la seconde transformation, des modes de conditionnement, des modalités des échanges commerciaux et du transport des bois.
- 3 - Analyse des besoins relatifs, aux intrants, aux ressources humaines, aux financements, aux équipements disponibles, à la commercialisation, à l'environnement juridique, administratif et fiscal.
- 4 - Détermination des besoins en formations des différents opérateurs intervenants dans le secteur bois et analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande.
- 5 - Identification des types de valorisations effectives ou envisagées.
- 6 - Définition des missions d'accompagnement et modalités de financement
- 7 – Ateliers nationaux de validation des résultats des produits 1 et 2 et des missions de la structure d'accompagnement

Produit 3

Le dispositif d'accompagnement des acteurs de la transformation du bois est mis en place et est opérationnel.

ACTIVITES

- 1 - Analyse des structures existantes d'appui à la filière bois sur lesquelles s'articulera le dispositif d'accompagnement.
- 2 - Etude de faisabilité du modèle de montage organisationnel du dispositif d'accompagnement à partir des produits 1 et 2.

3 - Définition des missions du dispositif d'accompagnement des opérateurs sur la base des besoins identifiés au produit 2.

4 - Atelier sous régional de validation des résultats des produits 1 et 2 et du modèle de montage organisationnel.

5 - Appui à l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement en relation avec les missions validées par l'atelier sous régional.

6 – Formulation d'un projet de consolidation et pérennisation du dispositif d'accompagnement à soumettre aux bailleurs.

Pour ce qui concerne les aspects pratiques liés à la soumission de la proposition de projet pour financement à l'OIBT, il a été retenu ce qui suit :

- Agences d'exécution : OAB - OIBT
- Soumission de la proposition par le secrétariat de l'OIBT
- Lettre de recommandation adressée par les pays bénéficiaires et le Secrétariat exécutif de la COMIFAC à l'OIBT
- Constitution du Comité directeur
 - Agence d'exécution
 - COMIFAC
 - Délégués des administrations forestières
 - OIBT
 - Représentants du secteur privé (IFIA et autres)
 - Représentants des pays donateurs

Cérémonie de clôture

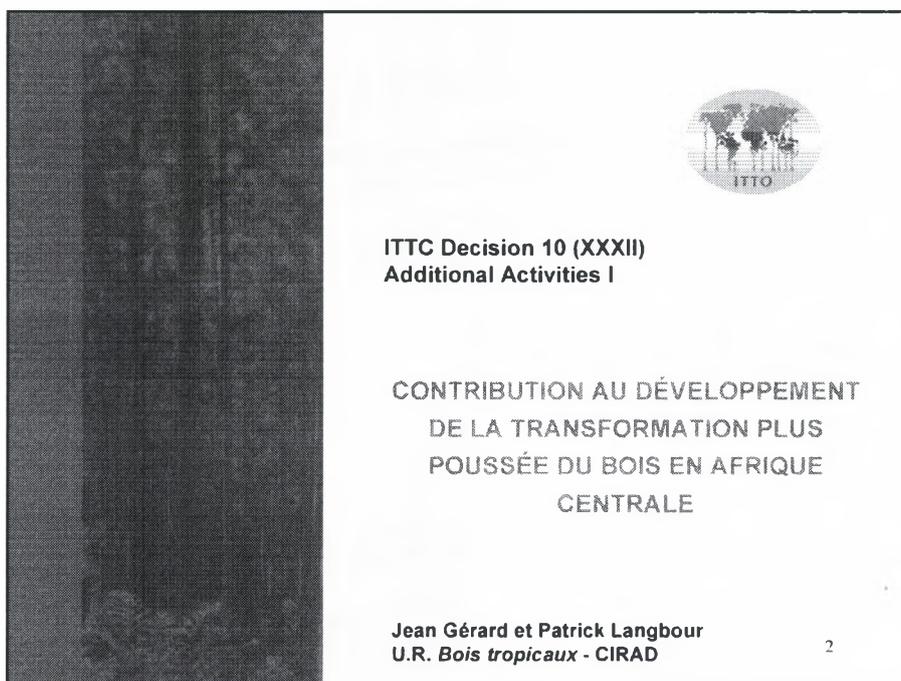
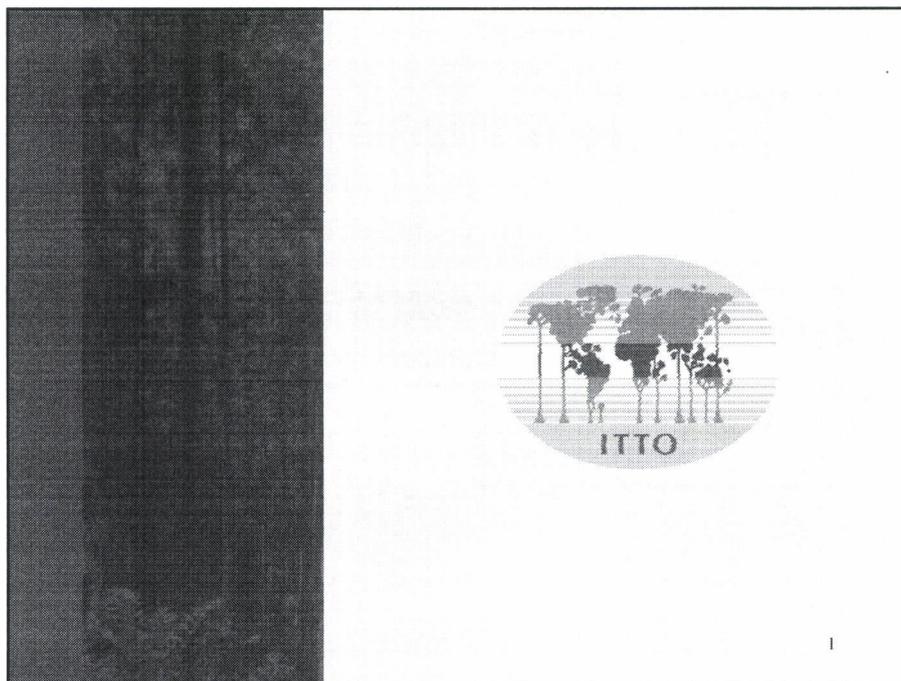
La cérémonie de clôture a été présidée par le Secrétaire Général de l'OAB. Dans son mot de clôture, il a félicité les participants pour la qualité des résultats obtenus dans les délais prescrits. Après avoir souhaité un bon retour à tous les participants, il a déclaré clos les travaux de l'atelier.

Fait à Libreville, le 10 octobre 2006

Les participants

Annexe 7

**Présentation à la 41^{ème} session de
l'ITTC (6-11 novembre 2006,
Yokohama)**





Origine de la proposition de projet

38^{ème} CIBT (Brazzaville, juin 2005) → lancement d'études et projets complémentaires (Décision 10 – XXXII) pour la *Promotion de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo* afin d'appuyer la mise en application du Plan régional de Convergence de la COMIFAC et l'Objectif COMIFAC 2015.

- ☛ Contribution au développement de la transformation plus poussée des bois* en Afrique centrale - *Additional Activities I*
- ☛ Renforcement des capacités des membres du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) - *Additional Activities II*

* : *Further processing of timber*

3



Contenu de l'étude à réaliser

- Engager une étude sur les possibilités de synergie entre :
 - le plan d'action de l'AOAB pour la transformation plus poussée des bois en Afrique centrale,
 - le Plan régional de convergence de la COMIFAC.
- Après identification des besoins mis en évidence dans l'étude comparative des deux Plans, construire une proposition de projet régional pour développer la transformation plus poussée des bois dans les pays de la COMIFAC membres de l'OIBT en Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo).

4



Méthodologie (1)

- **Phase 1** : Etude de la documentation disponible sur le plan d'action stratégique de l'OAB et le Plan de convergence de la COMIFAC : rapports de synthèse, rapports par pays, littérature grise...
- **Phase 2** : Analyse des matrices (objectifs, stratégies et activités) de ces plans d'actions, et plus particulièrement les volets relatifs à la transformation des bois et des points qui s'y rapportent.
- **Phase 3** : Identification et analyse des points communs et/ou convergents de ces deux plans d'actions stratégiques.
- **Phase 4** : Identification puis stratification des actions prioritaires du Plan d'action de l'OAB pour le développement d'un projet régional sur la promotion des produits transformés.
- **Phase 5** : Déplacements en Afrique Centrale pour la collecte de données complémentaires et d'informations de terrain.

5



Méthodologie (2)

- **Phase 6** : A partir des données et informations collectées (origine documentaire ou issues du terrain), développement de propositions pour la transformation plus poussée des bois.
- **Phase 7 & 8** : Préparation puis conduite d'un Atelier technique régional : présentation des résultats obtenus, amendement puis validation de la proposition de projet (Libreville, 9-10 octobre 2006, 25 représentants des 5 pays concernés).
- **Phase 9** : Préparation d'une synthèse de la proposition de projet pour présentation au 41^{ème} CIBT (novembre 2006).
- **Phase 10** : Finalisation de la proposition de projet.

6



Points clefs sur le Plan de convergence de la COMIFAC

- Base commune sur laquelle les États signataires ont convenu de s'entendre pour engager des actions en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.
- Présente les actions sous-régionales et la compilation de chacun des programmes spécifiques d'actions nationales.
- Adopté en décembre 2000 puis réactualisé en mai 2004.
- Composé de 10 axes stratégiques déclinés en sous axes, dont l'axe 5 *Valorisation durable des ressources forestières*, composante 5.1 *Valorisation économique des filières (... 512 Filière bois...)*.

7



Points clefs sur le Plan d'action de l'OAB

- Elaboré dans le cadre de l'avant-projet OIBT PPD 15/98 Rev.2 « Conférence conjointe OAB/OIBT sur la transformation plus poussée des bois d'Afrique ».
- Produit résultant d'une 1^{ère} conférence technique à Libreville (26-28 sept. 2001) puis d'une 2^{ème} conférence (26-27 mars 2003) avec tous les pays membres de l'OAB.
- **Objectif** : Proposer des activités pour juguler les freins au développement de la transformation poussée des bois en Afrique.

8



Points clefs sur le Plan d'action de l'OAB

- **Nécessité d'une distinction entre 2 types de facteurs limitant :**
 - Caractéristiques du contexte socio-économique du pays, **de son niveau de développement et des contraintes propres à son mode de fonctionnement.**
 - Propres à la nature même des opérateurs de la filière, **à leur mode de fonctionnement, et aux difficultés qu'ils rencontrent pour développer ou élargir leur activité.**

- **Objectifs / stratégies / activités proposées en vue d'un développement de l'intégralité de la filière-bois (= wood chain) :**
 - ☞ **Mais sur quel(s) maillon(s) de la chaîne doit-on travailler en priorité dans le cadre du projet OIBT pour espérer un impact direct sur le développement de la TPPB?**

9



Objectifs du projet

Objectif de développement

Contribution à la promotion et au développement de la transformation plus poussée des bois dans les pays du Bassin du Congo

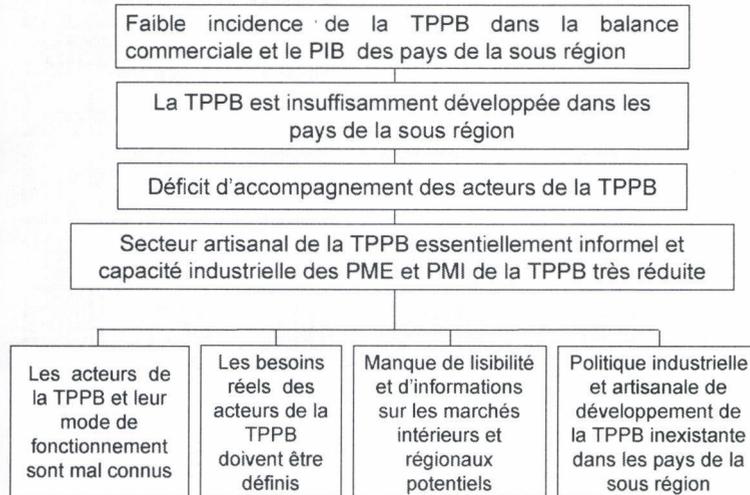
Objectif spécifique

Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des opérateurs concernés par la transformation plus poussée des bois dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OIBT (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC).

10



L'arbre des problèmes



Situation souhaitée à l'issue du projet

- Les mécanismes de fonctionnement du secteur de la TPPB sont identifiés et maîtrisés.
- Son importance économique est évaluée.
- Les besoins des différents acteurs sont connus.
- Les modalités de réponse à ces besoins sont déterminées.
- Les missions du dispositif d'accompagnement sont définies.
- Les Unités d'accompagnement sont opérationnelles et leur coordination régionale est assurée.
- **La pérennité des Unités d'accompagnement est assurée.**



Stratégie du projet

- Le projet est axé sur un accompagnement de proximité des acteurs de la TPPB (**artisans - PMI-PME - industries**) qui produisent des richesses, créent de la valeur ajoutée et génèrent de l'activité et des emplois.
- La mise en place de l'accompagnement tient compte des spécificités de chaque pays **tout en harmonisant la démarche au niveau régional**.
- Les missions des Unités d'accompagnement sont définies pour répondre aux besoins des acteurs de la TPPB (**état des lieux préalable**).
- Valorisation de la capitalisation des expériences acquises **par les structures existantes**.

13



Principaux bénéficiaires

- Acteurs directs
 - Les artisans → secteur associé à un nombre très élevé d'emplois.
 - Les PMI-PME → secteur présentant les plus fortes potentialités de développement
 - Les entreprises industrielles → apportent une forte valeur ajoutée à la matière première
- Cotraitants et sous-traitants des acteurs directs
- Les gestionnaires forestiers (en autres, perspectives de meilleure valorisation des essences moins utilisées et des bois de 2nd choix)
- Les consommateurs finaux

14



Les produits

1. Etat des lieux de la transformation du bois dans les secteurs artisanal, semi-industriel et industriel, et analyse de leurs mécanismes de fonctionnement.
2. Identification des besoins des acteurs de la transformation du bois et définition des moyens de répondre à ces besoins.
3. Mise en place et opérationnalisation du dispositif d'accompagnement (Unités d'accompagnement) des acteurs de la TPPB.

15



Budget du projet

☞ Projet à réaliser sur 3 ans

☞ Budget estimatif

1. Etat des lieux : 291 kUS\$

2. Identification des besoins : 217 kUS\$

3. Dispositif d'accompagnement : 231 kUS\$

+ frais administratifs, de gestion,
de suivi et d'appui OIBT

TOTAL : 897 kUS\$

16



Le développement de la transformation
plus poussée des bois en Afrique
centrale passe par un accompagnement
en direct des acteurs du secteur,
artisans, PMI-PME, industries.

Merci de votre attention !

17